LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14.140 — QUARANTIÈME ANNÉE — **DIMANCHE 24 OCTOBRE 1915**

LE NUMÉRO **5** CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : **1 fr** — Réclames : **1.75** — Faits divers : **3 fr.**
Après Chronique Locale, la ligne : **5 fr** — Chronique Locale : **10 fr.**

Les Insertions sont exclusivement reçues

A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Aujourd'hui : Six Pages

Chronique Parisienne

La photo au front. — Indiscrétions. La vie chère. — Les tricheries. Inaptes. — La grande fraude

Cela semble impossible et pourtant cela existe : des soldats, que leur âge et leur situation militaire ont placés dès le début de la guerre aux postes les plus avancés de l'armée, c'est-à-dire à cette ligne mouvante sur laquelle se maintenir et vivre sont le problème de chaque jour, trouvent le moyen d'envoyer dans leur famille des photographies qui font la joie et feront peut-être un jour la consolation de ceux qui les reçoivent.

Ils ont un appareil — généralement un Kodak à rouleau de pellicules — et ils opèrent, jusque sous la mitraille, entre deux tirs le plus souvent, alors qu'ils ont quelques minutes de repos et ils envoient chez eux le rouleau avec les notes de commande.

Quelles notes ?

Tout simplement la demande de tant d'exemplaires du tirage : on est six ou huit, ou seulement deux ou trois sur le cliché ; on demande un certain nombre d'épreuves, chacun voulant en envoyer une à sa mère, à sa femme, voire même à sa bonne amie.

Le camarade qui a l'appareil passe la commission à sa famille, qui révèle le cliché et l'envoie à une maison de travaux photographiques, après quoi on renvoie les épreuves au front, et, quelle joie !

Au logis, devant les épreuves qu'on garde, les mères douloureuses sont en contemplation : Mon fils est là, disent-elles, y sera-t-il demain ? Reviendra-t-il un jour ? Et, quand ?

Que le soldat revienne, ou demeure à jamais là-bas, la photographie restera le souvenir sacré, la leçon de courage pour les enfants, la page la plus émouvante du mémorial de la famille, transmettant l'attitude et le geste de l'héroïque soldat.

Il y a des photographies réservées aux journaux : quelques-unes méritent, selon nous, d'être critiquées, pour cause d'indiscrétion, il en est qu'on pourrait signaler et dont nous ne voulons pas parler pour ne point attirer l'attention.

La caractère fâcheux de la guerre actuelle en France aura été justement l'indiscrétion, et ce n'est pas sans raison que certains journaux mènent sans cesse une campagne virulente contre l'effréné bavardage des poilus, gradés ou non, qui emplissent les trains en marche de leurs récits plus ou moins exacts.

Un soldat risquera sa vie dix fois en une minute, il donnera tout son sang généreusement, sans hésiter, il fera tout pour son pays, tout... une seule chose lui restera impossible, c'est de se taire. Heureusement, il se glisse dans les récits les plus *épatants*, une partie de fiction, une partie de rêve, une peinture mal posée, qui peut abuser les écouteurs à gages, habitant encore par milliers dans notre pays.

Les murs des vagons, comme les autres murs, ont des oreilles. Les Boches parlent moins que nous ; néanmoins, les peines les plus sévères ont été édictées en Allemagne contre les soldats raconteurs ; quant aux officiers, là-bas, ils sont muets.

Etre muet, c'est bien beau ! c'est peut-être trop beau pour nous.

***

De toutes ces choses, on s'entretient en famille, et, si les caricaturistes ont beau jeu en établissant de gais tableaux représentant les civils parlant de la guerre en bavards, prétentieux autant que ridicules, il n'est pas moins vrai que, dans les familles, on s'entretient des choses les plus graves avec la sagesse de notre race étonnante, mue en tout temps par deux forces égales : l'imagination, qui entraîne ; le bon sens, qui met les choses au point.

Dans les foyers, donc, on parle — et pas trop sottement — de la question des Balkans, de notre situation dans l'Est français et de l'effort russe ; on s'efforce de se tenir hors de l'influence des pessimistes outranciers et des optimistes non moins outranciers : c'est certainement de la sagesse et de la meilleure. Et puis, on s'entretient de la vie trop chère — sujet d'actualité, certes.

Peut-on obtenir que la vie soit moins chère ? On le peut, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Y a-t-il des marchands, des producteurs, qui abusent de la situation difficile ? Il y en a beaucoup. Peut-on les réduire ? Cela ne paraît pas impossible.

Pour notre compte, nous connaissons des producteurs qui livrent leurs produits au prix le plus raisonnable ; aussitôt arrivés sur le marché, ces prix subissent une prodigieuse augmentation. Pourquoi ? Car enfin, ces produits ne sont pas destinés à être expédiés : ils arrivent du village à la ville pour y être vendus au consommateur directement par le commerce de détail.

Quant au pain et à la viande, la faculté de les taxer étant un droit, il suffit d'en user. Dans les grandes villes, cela se fera sans que la marchandise soit altérée, dans nombre de communes, le consommateur est impudemment trompé sur le poids et le seigle est employé sans vergogne en quantités excessives dans la fabrication du pain de froment.

Nous passons sur bien des tricheries, il ne faudrait pourtant pas exagérer ces petites malhonnêtetés. Nous ne prétendons pas vivre comme en temps de paix dans l'abondance, mais nous voulons vivre normalement sans enrichir personne : ce n'est pas le moment de s'enrichir.

Dans tous les cas, il convient de dire bien haut que les gens qui ont le courage de cacher leur or contribuent largement à cette cherté de la vie : le pays a besoin d'acheter des denrées et on ne les livre que contre le numéraire or, les munitions également ; c'est pourquoi se dépouiller — sans rien perdre d'ailleurs — est le premier des devoirs.

Nous n'avons pu nous empêcher de sourire, lorsqu'un quidam racontant qu'on lui avait volé quatre pièces d'or entendit s'exclamer joyeusement ceux qui l'écoutaient ; même quelqu'un cria : ça, c'est bien fait !

Cette opinion était évidemment fâcheuse ; mais nous devons dire qu'elle ne fut pas mal accueillie, sauf par le volé.

***

Et maintenant, disons quelques mots de la grande affaire qui passionne le public, c'est-à-dire des exemptions frauduleuses procurées par des médecins dénués de scrupules.

Nous coudoyons souvent des exemptés déclarés inaptes, qui ne nous paraissent aucunement inaptes, car on ne saurait admettre que des hommes de 25 à 35 ans qui peuvent se livrer tous les jours dans le civil à des travaux fatigants, ne puissent remplir un emploi auxiliaire dans l'armée alors que des hommes beaucoup plus âgés et pères de famille que l'on pensait avoir nombre de droits à l'exemption du service armé, ont été appelés envers et contre tout. Cet état de choses étant acquis, acceptons-le.

Mais, s'il faut admettre les sévérités de la loi, souhaitons qu'elles soient égales pour tous.

Personne ne dénonce, c'est entendu : on s'indigne souvent tout bas. Allez donc dire que Monsieur X... ou Monsieur Z... est toute la journée sur sa bécane, veille gaîment, s'adonne à certains travaux rétribués et pourrait fort bien faire office d'auxiliaire, on vous répondra : Il a une maladie de foie vous savez, ça ne se voit pas mais ça y est tout de même ! et encore : Il a une maladie de cœur ! ou... autre chose.

Vous vous taisez. Quelque chose vous dit bien que vu la vie menée par l'individu, on pourrait fort bien l'utiliser et qu'il n'est pas inapte à tout emploi, vous ne protestez point ; vous voulez croire que la bonne foi étant la règle, la mauvaise foi, ou l'ignorance, est l'exception.

Mais, quand la fraude est avérée ; quand on sait que moyennant 2.000, 5.000 ou 10.000 francs, certains médecins font exempter un homme parfaitement valide, toutes les consciences se soulèvent.

C'est donc ce qui vient de se produire et les médecins inculpés ne sont pas d'infimes praticiens ; certains ont une situation en vue, une situation officielle, même dans l'armée.

Faux, usage de faux, corruption de fonctionnaires, voilà de bien grands mots et de bien grosses choses ! Nous voudrions que les bénéficiaires fussent réellement malades et eussent droit à l'exemption ; même nous le souhaitons ! Cela réduirait l'affaire à des termes plus simples comportant des atténuations.

Il n'en coûte rien d'espérer, donc, espérons : En attendant, il y a une quarantaine d'arrestations, assure-t-on : c'est beaucoup. Les Conseils de guerre ne chôment pas.

UNE MARSEILLAISE

Le château de M. Léon Bourgeois à Suippes, qui a été bombardé par les Allemands

Lire à la 6e page
LE DERNIER DES TROUBADOURS

448e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 23 Octobre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Dans la soirée d'hier des groupes ennemis ont tenté de sortir de leurs tranchées dans la partie sud du Bois-en-Hache etprès du fortin de Givenchy. Ils y ont été immédiatement et facilement dispersés.

En Champagne, également, de fortes reconnaissances ennemies, appuyées par des tirs d'obus lacrymogènes et suffocants, ont essayé d'aborder nos positions vers la butte de Tahure. Nous les avons partout refoulées et à peu près détruites par nos feux d'infanterie et de mitrailleuses.

Sur le front de Lorraine, nous avons, par un combat pied à pied et opiniâtre, conquis une tranchée tenue par l'ennemi, à proximité du croisement des routes Leintrey, Gondrexon et Amenoncourt-Réillon.

Nuit relativement calme sur le reste du front.

Le Plan allemand contre le canal de Suez

Le canal de Suez est un des principaux objectifs de la guerre qui se poursuit en Orient. Les Allemands espèrent s'en emparer pour porter un coup terrible à l'Angleterre. Voici les principales données de cette question, telle qu'on l'envisage à Berlin.

Si le canal tombait en la possession des Turco-Allemands, tout transit serait naturellement interdit aux navires anglais qui, pour maintenir les relations de la Grande-Bretagne avec l'Océan Indien et l'Extrême-Orient, devraient reprendre la vieille route de Vasco de Gama et doubler le cap de Bonne-Espérance.

Or, cette voie maritime n'est pas préparée pour faciliter les voyages d'une importante flotte de commerce. Le ravitaillement en charbon n'y est pas facile, en effet, les escales s'y trouvant très éloignées les unes des autres. Alors que dans la Méditerranée et la mer Rouge, les postes charbonniers sont rapprochés et bien aménagés, dans l'océan Atlantique et la mer des Indes, ils sont séparés par des traversées de 15 et 20 jours. D'ailleurs, ces postes ne disposent que de faibles réserves, suffisantes pour le trafic réduit auquel ils doivent normalement faire face, mais ils seraient vite épuisés au cas où un plus grand nombre de bateaux viendraient brusquement leur demander du charbon.

Le canal a permis, comme chacun sait, de réduire sensiblement la durée des traversées. Il faut rappeler ici quelques chiffres :

	ÉCONOMIE APPROXIMATIVE		
	en kilomètres	en pour cent	en jours
Londres-Yokohama...	3.600	24	22
Londres-Hongkong...	3.750	28	18
Londres-Calcutta.....	4.000	33	19
Londres-Bombay.....	4.900	44	24
Marseille-Bombay.....	6.300	58	30
Hambourg-Bombay...	4.900	42	24

La reprise de la voie du Cap déterminerait donc pour chaque steamer une augmentation sensible de la consommation de charbon que ne compenserait pas l'économie forcée réalisée sur la taxe de passage du canal (6 fr. 35 par tonne depuis 1913).

Le charbon que livreraient les postes de l'Atlantique ou de l'océan Indien coûterait plus cher que celui de la Méditerranée ou de la mer Rouge, puisqu'il faudrait le transporter beaucoup plus loin.

L'augmentation des réserves charbonnières sur la voie du Cap nécessiterait d'ailleurs un prélèvement assez important sur la production actuelle des mines anglaises, déjà fortement mises à contribution par les Alliés et surtout par la France.

Le charbon anglais pourrait-il être remplacé par du charbon asiatique ? Sans doute, mais ce dernier est d'un moindre rendement, et il en faudrait une quantité plus grande pour effectuer un même trajet ; l'espace réservé sur chaque transport aux marchandises payantes en serait donc diminué.

Pour ces divers motifs, les frets s'élèveraient sensiblement et la fréquence des arrivages ou des départs en serait assurément diminuée. La fermeture du canal de Suez aurait donc sur la vie économique de l'Angleterre de très sérieuses conséquences. C'est pour cela que les Allemands voudraient se rendre maîtres de l'admirable travail donné en 1869 par la France au monde civilisé.

Leur premier soin serait d'ailleurs, si par malheur ils pouvaient s'en approcher, *de le détruire, au moins partiellement, afin d'en rendre la traversée le plus longtemps possible impraticable.*

Si, en effet, l'Angleterre se trouvait, plusieurs années encore *après* le rétablissement de la paix, dans l'impossibilité de reprendre la route de Suez, quel handicap en faveur de l'Allemagne lorsque recommencerait la concurrence commerciale !

Mais le commerce de Brême et de Hambourg souffrirait, lui aussi, de la fermeture du canal ? Sans doute, mais dans une bien moindre proportion : voici les chiffres du trafic de Suez en 1912 : Angleterre, 12.847.621 tonnes ; Allemagne, 3.025.000 tonnes. En 1913: Angleterre, 12.052.484 tonnes ; Allemagne, 3.362.287 tonnes. Ces chiffres sont dans le rapport de 60 à 17.

Par avance, les Allemands s'excusent de la destruction qu'ils voudraient tant pouvoir commettre.

« Si, au cours de la guerre turco-anglaise en Egypte, lisons-nous dans un brochure, le canal, dont l'importance mondiale est incalculable, venait à subir de sérieux dommages, si pour longtemps, pour des années peut-être, il se trouvait fermé à toute circulation, la faute en incomberait, comme pour la cathédrale de Reims, à ceux qui s'en servent pour leurs intérêts de guerre et non pas à ceux qui, dans leur légitime défense, l'auraient détérioré. »

On n'est pas plus cynique !

IL Y A UN AN

Samedi 24 Octobre

Les Allemands progressent légèrement au nord de Dixmude et autour de La Bassée, mais les alliés avancent à l'est de Nieuport, dans la région de Langemarck, entre Armentières et Lille, entre Amiens et Chaulnes, vers Rozières, en Vœvre, et vers Pont-à-Mousson ; à l'ouest de l'Argonne, les Français occupent Metzicourt.

En Pologne, l'échec du plan de von Hindenburg est complet ; les Russes remportent une nouvelle victoire sur le front Petrozof-Radom.

Le gouvernement ordonne la mise sous séquestre des maisons de commerce et d'industrie allemandes et autrichiennes à Paris et dans toute la France.

La Chasse aux Espions

Londres, 23 Octobre.

Les autorités civiles ont remis aujourd'hui à l'autorité militaire deux individus qui auraient été surpris en train de faire des signaux lumineux sur la toiture d'un hôtel, pendant que les zeppelins survolèrent Londres.

LA GUERRE

Les Serbes continuent leur héroïque résistance

L'entrée en scène de la Russie est imminente

Paris, 23 Octobre.

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré. Ils se sont entretenus de la situation diplomatique et militaire.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 23 Octobre.

L'Angleterre avait offert Chypre à la Grèce pour l'amener à secourir la Serbie, ce à quoi d'ailleurs l'obligeaient les traités, l'honneur et son propre intérêt. La Grèce refuse le présent magnifique.

On a peut-être eu tort de faire ce geste qui peut être interprété comme un aveu de faiblesse, mais à un autre point de vue, la proposition de l'Angleterre aura eu cet avantage qu'il nous fixe sur les dispositions d'Athènes, ou plutôt qu'il nous permet d'exiger du gouvernement grec des précisions et des engagements formels. Et ce n'est peut-être pas le seul qui résulte de ce refus. Celle-ci aura démontré, une fois de plus, et d'une manière définitive, espérons-le, qu'il n'y a qu'un moyen de décider les neutres, tremblants ou suspects : la force.

C'est un grand malheur que les gouvernements de la Quadruple-Entente se soient obstinés à ne pas le comprendre. A l'heure actuelle, ils seraient sans excuse s'ils persévéreraient dans leurs illusions dangereuses.

Nous avons le devoir de prendre des garanties à Athènes. L'opinion publique toute entière l'exige avec une force croissante. Si l'Allemagne a pu leurrer tout l'Orient sur sa puissance, c'est parce que nos tergiversations et nos erreurs ont favorisé son bluff impudent. Aucune des nations de l'Entente ne peut plus hésiter, ni atermoyer désormais.

Les opérations militaires sont actives sur le front italien où nos alliés ont remporté un brillant succès sur les Autrichiens, et sur le front russe où les Austro-Boches reçoivent des coups terribles et essuyent de grosses pertes. Sur le front occidental, l'accalmie relative de ces deux jours est le prélude d'actions plus énergiques.

Malheureusement, en Serbie, la situation est grave. Elle n'est cependant pas désespérée. Les contingents anglo-français arrivent toujours, et les Russes interviendront, même si la Roumanie leur refusait le passage. Je veux dire que, dans ce cas, nos alliés interviendraient par ailleurs, mais je ne peux pas insister à cet égard, ni même faire pressentir d'autres événements inévitables.

MARIUS RICHARD.

LA CHERTÉ DE LA VIE

Le Droit de taxer les Denrées donné aux Maires et aux Préfets

Paris, 23 Octobre.

M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a soumis ce matin au Conseil des ministres un projet tendant à donner aux maires et aux préfets le droit de taxer toutes les denrées et matières nécessaires à la subsistance, au chauffage et à l'éclairage.

Ce projet sera déposé jeudi sur le bureau de la Chambre.

Un Appel du Roi George au Peuple anglais

Londres, 23 Octobre.

Appel de Sa Majesté le roi d'Angleterre à son peuple :

A mon peuple.

A ce grave moment de la lutte entre mon peuple et un ennemi puissamment organisé, qui a transgressé les lois des nations et porté atteinte aux conventions qui lient l'Europe civilisée, je vous adresse cet appel.

Les efforts de mon Empire m'inspirent de la joie et j'éprouve de la fierté en présence de l'empressement manifesté dans le monde entier par mes sujets qui ont volontairement sacrifié leurs foyers, leurs biens et jusqu'à leur existence même, afin d'empêcher que le libre Empire élevé par leurs ancêtres et les miens, ne passe aux mains d'autrui.

Je vous demande de faire en sorte que leurs sacrifices ne soient pas vains. Nous sommes bien loin du but. Plus d'hommes et encore plus d'hommes sont nécessaires pour maintenir en campagne mes armées et, par elles, assurer la victoire et une paix durable.

Dans les temps anciens, les heures les plus sombres ont toujours fait naître chez les hommes de bonne race les résolutions les plus énergiques. Je vous demande à vous, hommes de toutes classes, de venir volontairement prendre votre place parmi les combattants en répondant en grand nombre à mon appel.

Vous donnerez votre appui à nos frères qui, depuis tant de mois, maintiennent si noblement les vieilles traditions de la Grande-Bretagne et la gloire de ses armées.

GEORGE.

Le Contrôle des Télégrammes

Recommandations aux commerçants

Paris, 23 Octobre.

On nous communique la note suivante :

« Des commerçants établis en France ont été fréquemment sollicités de réexpédier des télégrammes à partir du territoire français, pour le compte de maisons neutres, qui cherchent ainsi à échapper à la censure, en donnant à croire que leurs dépêches sont expédiées par une maison française. La transmission de messages concernant le commerce de l'ennemi peut ainsi se trouver facilitée.

« L'attention des commerçants français est attirée sur les inconvénients de complaisances de cette nature qui risquent, en profitant à l'ennemi, de nuire à leur correspondance télégraphique personnelle, la censure pouvant se trouver conduite à étendre à leurs propres messages, la suspicion provoquée par ceux qu'ils se sont chargés de réexpédier ».

LA GUERRE EN ORIENT

L'Attaque contre la Serbie

Communiqué officiel serbe

Nich, 20 Octobre.
(Retardée dans la transmission.)

Communiqué du Bureau de la Presse:

Les Bulgares ont commencé les hostilités sans déclaration de guerre préalable le 11 octobre. A la même date, dans la matinée, ils ont attaqué nos positions de Kitka et de Keritmea-Glava et ont pénétré sur notre territoire d'un kilomètre.

Le 11, ils ont attaqué notre position de Wanode-Livade, où ils ont été repoussés. Ils ont attaqué et pris la position de Pisant-Boukha que nous avons reprise au cours de la nuit ; ils ont tenté quelques attaques sans résultat sur quelques positions près du passage de Kadiz-Bogaz.

Le 13, à 11 heures du matin, ils ont prononcé des attaques sur toute la frontière avec le concours de leur artillerie, attaques qui ont continué le 14 dans la direction de Kadiz-Bogaz ; les Bulgares ont pénétré de quatre kilomètres sur le territoire serbe de Zleno-Brdo ; l'artillerie ennemie a attaqué deux trains tout le long de la voie de Prahovo à Zaetschar.

Ce n'est qu'après avoir réussi à occuper par surprise les points de la frontière de la ligne Kgnagevatz-Krva, Planka, Goleche, Orlwati, Kamen, Bosovik, Detchani, Gladenatz, Tarni, Vrhravna, Gniva, Devebair et Bogidaritza, que le gouvernement bulgare a déclaré la guerre.

Le 15 octobre, les Bulgares ont attaqué puissamment nos positions à l'est et au sud-est de Zaetchar, en se lançant à l'assaut. Trois attaques ennemies ont été repoussées ; des combats acharnés se sont livrés au sud-est de Kgnagevatz et dans la direction du passage de Saint-Nicolas. Une attaque sur la rive gauche de la Nichava, près de Grdoman et de Bouvlac et de Vlassinia, sur le secteur de la douane de Greman, et une attaque dans la direction d'Egri-Palanka, près de Tchoupino-Brdo et dans la direction de la station de Stroumitza, ont été repoussées.

Le 16 octobre, un combat se livrait dans la vallée de la Bregalnitza, dans les directions d'Egri-Palanka et de Vlassina ; des combats opiniâtres se sont livrés près de Zaetchar, autour de Svinki, lequel a été pris et repris ; l'ennemi a laissé trois cents morts.

Le 17, rien à signaler sur le front Est. Sur le front Nord, le 17, des combats, qui se livraient dans la direction de la Morava sur la ligne Melaksna-Casipaonitza-Toponitza-Koula, durent encore.

Le 18, sur le front Est, rien d'important.

Le 19, nous avons repris Grafichka-Tchuka, à l'ouest de Gharbanovatz. Des attaques ennemies sont engagées à Roglivo, au sud de Negotine et près de Kralikvo-Selo.

Au sud de Vlasinosko-Blato des combats acharnés sont en cours.

Les Bulgares auraient pris Kumanovo

Genève, 23 Octobre.

On mande de Sofia que les Bulgares annoncent la prise de Koprulu et de Kumanovo.

Les communications interrompues

Athènes, 23 Octobre.

Le préfet de Salonique télégraphie que les communications entre la Grèce et la Serbie sont interrompues par suite de la destruction du pont de chemin de fer entre Zimpevojof et Destorou.

Les pertes austro-allemandes

Paris, 23 Octobre.

L'envoyé spécial du Petit Parisien *à Athènes télégraphie le 22 octobre :*

Ce matin, la légation de Serbie communique les dépêches arrivées de Nich par porteur, et signées Pachitch.

L'armée austro-allemande de Mackensen aurait perdu au minimum 60.000 hommes, tués, blessés ou prisonniers, dans les batailles de Semendria, Sambatz et Obrenovatz.

Certains bataillons, au passage des marais de Semendria, ont laissé les 9/10 de leurs

Le Coup de l'Apache bulgare

..... Et le Grec et le Roumain regardent toujours !

effectifs, en 20 minutes, sous les rafales d'artillerie serbe, tirant à feu rapide et à 100 mètres.

Les attachés militaires français et anglais, arrivant de Nich, confirment ces nouvelles, disant en outre que Vrania n'est pas occupée par les Bulgares, qui y tentèrent un simple raid de cavalerie et furent rudement éconduits.

Selon les mêmes attachés, les Serbes auraient poussé jusqu'en territoire bulgare.

Les Austro-Allemands sont tenus en échec

Salonique, 23 Octobre.

Depuis 48 heures de nombreuses nouvelles alarmistes ont été lancées concernant l'action bulgare en Serbie, qui toutes, naturellement, sont d'origine intéressée.

Des renseignements rigoureusement authentiques permettent de rétablir la vérité comme suit :

La voie Guvgheli-Nich est libre, sauf à Troinegrad, point situé au-dessous de Vrania. En cet endroit, la ligne a été coupée par deux régiments de cavalerie légère bulgare.

Les Austro-Allemands qui ont mis en ligne contre les Serbes seulement douze divisions, dont trois divisions slaves comprenant des hommes de 17 à 30 ans, sont tenus en échec le long du Danube.

Les Bulgares ont attaqué les Serbes avec seulement 200.000 hommes, laissant dégarnies les frontières grecques.

La défense serbe provoque l'admiration générale.

L'entrée en campagne de la Russie

Le débarquement des troupes russes sur la côte bulgare

Zurich, 22 Octobre.

Le journal roumain Dimineata *publie la déclaration suivante du général russe Visnoliko, adjudant du tsar, qui se rend auprès de l'état-major serbe :*

« Dans quinze jours au plus, les troupes russes débarqueront sur la côte bulgare. »

Le Bombardement de Dédéagatch par les escadres alliées

Paris, 23 Octobre.

Le ministère de la Marine nous communique la note suivante :

Dans l'après-midi du 21 octobre, les navires des marines alliées ont bombardé les établissements, magasins et appontements du port de Dédéagatch, sans tirer sur le quartier habité de la ville. Ils ont, en outre, détruit, un certain nombre d'ouvrages et de postes militaires d'observation sur la côte bulgare.

L'Action des Alliés

Ce que doit être leur plan d'après un journal roumain

Genève, 23 Octobre.

*On mande de Bucarest, d'après le critique militaire de l'*Universul :

Les alliés ne sauraient s'engager dans une action en Serbie sans avoir d'abord battu la Bulgarie. En battant la Bulgarie, ils barreront aux armées austro-allemandes le chemin de Constantinople et sauveront la Serbie. Les alliés ne pourront pas toutefois se contenter de ce succès ; de même que lorsque les Russes se trouvaient dans les Karpathes, l'état-major allemand ne se borna pas à sauver la Hongrie d'un danger immédiat, mais donna à son action un développement capable d'avantager sa situation stratégique générale sur le front oriental ; de même aux alliés, une fois débarrassés des Bulgares, s'imposera la tâche de développer leur action sur le Danube en marchant sur Budapest, Vienne et les Karpathes, pour dégager les forces italiennes et russes de leur résistance frontale qui, actuellement, les empêche de pousser rapidement en avant.

Pour effectuer ce plan, qui menacerait les capitales de la double monarchie et les Karpathes, les alliés doivent avoir un million d'hommes à leur disposition. Mais ils doivent surtout s'affranchir de tout parti-pris et de toutes considération mesquine ; ils doivent embrasser le problème balkanique dans toute son étendue politique et militaire, et non pas seulement au point de vue du besoin immédiat d'une expédition de secours à la Serbie.

En Bulgarie

Le manifeste du tsar

Londres, 23 Octobre.

Les journaux annoncent que des précautions extraordinaires sont prises par le gouvernement bulgare pour empêcher le manifeste du Tsar de parvenir à la population. A Varna et dans d'autres ports, des recherches minutieuses sont opérées dans tous les navires qui débarquent, pour confisquer les exemplaires du manifeste impérial qui peuvent s'y trouver.

Le peuple bulgare manque de confiance

Athènes, 23 Octobre.

Selon des informations reçues de Sofia, on n'est pas très satisfait dans les milieux militaires bulgares, du développement des opérations militaires. La résistance opiniâtre des Serbes provoque, en Bulgarie, un véritable sentiment de découragement. Dans aucun milieu on ne constate d'enthousiasme pour la guerre. Les lourdes pertes éprouvées au cours des derniers combats affectent profondément la population, et diminuent considérablement la confiance dans une issue rapide de la campagne.

En Grèce

Il n'y a pas d'entente gréco-bulgare

Athènes, 23 Octobre.

Le bureau de la presse du ministère de l'Extérieur dément la nouvelle relative à la conclusion d'une entente gréco-bulgare. Il dément également l'existence de pourparlers.

Menaces contre M. Venizelos

On mande de Zurich, le 21, au *Corriere della Sera :*

Le bruit de certaines mesures contre M. Venizelos, recueilli par le journal hongrois *Uvsag*, est reproduit par tous les journaux allemands. Il mérite d'être rapporté à titre de curiosité :

« Si M. Venizelos, est-il dit, continue à conférer avec les ministres de l'Entente, le gouvernement grec lui ferait savoir, par voie confidentielle, qu'il serait très heureux si l'ex-président du Conseil ne le mettait pas dans l'obligation de prendre contre lui des mesures énergique. »

Pourquoi le gouvernement grec refuse les propositions des alliés

Athènes, 23 Octobre.

Tous les journaux du soir publient une note identique qui, selon eux, représente exactement le point de vue du gouvernement hellénique sur la situation, telle quelle se présente aujourd'hui.

Cette note marque d'abord un peu de surprise au sujet de l'intervention des puissances dans les rapports entre la Grèce et la Serbie. La faculté d'interpréter les stipulations du traité d'alliance appartient exclusivement aux deux parties contractantes. Leur accord a été librement conclu sans intervention ou sans garantie des tiers. On ne saurait oublier que la Grèce est un pays indépendant, qui dispose de son sort en pleine souveraineté.

La Grèce estime que l'attaque austro-allemande la dégage, pour le présent au moins, de l'obligation d'une intervention armée. Indépendamment de cette attaque, il faut constater que la Serbie se trouve matériellement dans l'impossibilité de donner à la Grèce l'appui de 150.000 hommes stipulé par le traité d'alliance en cas de guerre avec la Bulgarie, et que les puissances de l'Entente n'ont pas fourni un contingent équivalent pour les remplacer. Du reste, de l'avis des spécialistes étrangers les plus qualifiés, une expédition dans les Balkans ne nécessiterait pas moins de 400.000 hommes. Dans ces conditions, la Grèce se ruinerait sans même avoir la consolation de pouvoir penser qu'elle a sauvé la Serbie.

La Grèce offre, d'autre part, tout le service qu'il lui est possible de rendre à son alliée, en laissant le passage de son territoire aux troupes alliées destinées au front serbe et en maintenant son armée sur le pied de guerre, ce qui oblige la Bulgarie à immobiliser une partie de ses forces. La Grèce est infiniment touchée des offres qui lui ont été faites, bien qu'elles n'aient pas pris encore une forme concrète. Elle ressent une vive reconnaissance envers l'Angleterre pour l'offre de la cession de l'île de Chypre, mais ce n'est point là une compensation suffisante au risque d'une guerre.

Le peuple grec n'a pas cessé de manifester ses sympathies profondes pour l'Entente. Tous les gouvernements qui se sont succédé depuis un an, ont affirmé la neutralité bienveillante du pays ; mais la Grèce n'oublie pas qu'un Etat, si petit soit-il, a le droit absolu de régler lui-même son propre sort.

L'attitude de la Roumanie

Une lettre de M. Take Jonesco

Paris, 23 Octobre.

Le « Journal » publie la lettre que lui adresse M. Take Jonesco, dans laquelle celui-ci déclare que la situation actuelle, en Orient, est la conséquence de deux événements malheureux : le manque de munitions des Russes, qui leur a imposé une retraite de cinq mois, et le temps perdu aux détroits.

« N'ayant pas réussi à Gallipoli, dit M. Jonesco, on aurait dû accomplir un autre acte de guerre ailleurs, dans la Péninsule. Si, il y a deux mois, Salonique était impossible, il y avait Dédéagatch, Enos ou autre. Un acte de force aurait eu des chances de tout arrêter.

« Avec la situation telle qu'elle est maintenant, il n'y a plus que la voix du canon. Il faut des victoires écrasantes pour briser le moral des Allemands. Si les Serbes venaient à être éliminés, les alliés, qui ne peuvent abandonner l'Orient, devraient faire des efforts plus sérieux ».

M. Jonesco est d'avis que l'Italie, qui a ses réserves intactes, qui est prête, doit entrer dans la combinaison. Il dit que l'on doit laisser, momentanément, de côté les intérêts spéciaux de chacun.

« C'est ce que je ne cesse de répéter à mes compatriotes, dit-il. La nation doit être d'un côté ou de l'autre, et en restant en dehors de la lutte, on ne risque pas moins d'être écrasé. Si nous laissons opérer la jonction entre les Austro-Allemands et les Turco-Bulgares, la Roumanie sera placée devant ce dilemme : ou bien d'être broyée en se battant dans deux ou trois mois seule, dans les pires conditions imaginables, ou bien pourrir dans le mépris universel des Austro-Allemands, aussi bien que des nations de l'Entente.

« Tout le monde se rend compte, ici, de cette vérité, mais il y en a qui calculent et, de bonne foi, trouvent que sans une expédition des alliés de grande envergure, il n'y a aucune possibilité de succès ».

L'intervention dépendra de la force des alliés

Londres, 23 Octobre.

On mande de Bucarest au *Morning Post* que les sentiments en faveur des alliés deviennent de plus en plus pressants en Roumanie, mais on croit qu'en raison de l'importance des armées allemandes, turques et bulgares, l'intervention roumaine dépendra de la force numérique des contingents alliés, ainsi que de la rapidité avec laquelle ils seront débarqués.

L'Action turque

Premiers engagements avec les Serbes

Athènes, 23 Octobre.

Les journaux annoncent que d'importants contingents de troupes turques sont arrivés à Dédéagatch. L'état-major turc est établi sur la frontière bulgare.

La première intervention de la cavalerie turque en Serbie a eu lieu, hier, au cours d'un violent combat engagé entre Serbes et Bulgares.

Paris, 23 Octobre.

On mande de Bucarest au *Morning Post :*

« J'apprends d'une source excellente qu'une armée turque de 200.000 hommes, sous le commandement du maréchal von der Goltz, sera placée le long de la ligne Dédéagatch-Andrinople. »

Le général Hamilton fait l'éloge du soldat français

Paris, 23 Octobre.

Interviewé par le *Journal*, le général Ian Hamilton a exprimé son admiration pour les soldats français qui, dit-il, sont superbes. Et quelles pages d'héroïsme ont-ils écrites avec leur sang, vos poilus !

Le général fit particulièrement l'éloge des Marocains.

LA GUERRE NAVALE

Les sous-marins anglais dans la Baltique

Paris, 23 Octobre.

Les journaux de Stockholm estiment que les sous-marins anglais opérant dans la Baltique s'élèvent au nombre de cinq.

Un sous-marin suédois canonné par les Allemands

Stockolm, 23 Octobre.

Selon le rapport du commandant du sous-marin *Hvalen*, qui fut canonné hier par un navire allemand, l'incident s'est produit en plein jour, à sept heures trente du matin, par temps clair et mer agitée, à deux lieues marines de la côte suédoise, donc sur le territoire naval de la Suède.

Le *Hvalen* rencontra un chalutier allemand et le commandant du sous-marin ordonna immédiatement de hisser le pavillon suédois. Au même instant, le bateau allemand tirait un coup de canon et le projectile tombait à une cinquantaine de mètres du navire suédois. Cinq ou six autres coups suivirent. Le maître timonier fut atteint et grièvement blessé ; on espère cependant le sauver.

Le bateau allemand offrit ensuite au sous-marin de le secourir, mais celui-ci déclina cette offre et regagna à toute vitesse son port d'attache avec son blessé. Le ministre de Suède à Berlin a télégraphié que le chef de l'état-major de la marine a exprimé, devant l'attaché naval suédois, son regret le plus profond, ajoutant qu'on a procédé à une enquête sérieuse.

Londres, 23 Octobre.

On annonce de Copenhague, de source diplomatique, que le gouvernement allemand présentera aujourd'hui officiellement ses excuses au gouvernement suédois au sujet du navire de guerre allemand qui canonna un sous-marin suédois. L'Allemagne offrira toutes les compensations jugées nécessaires par la Suède.

Genève, 23 Octobre.

On mande de Stockolm, que le bateau suédois *Blenda*, qui accompagnait le sous-marin *Hvalen*, a été également bombardé hier matin près du cap Albekes, à l'ouest de Ystadt par le même navire allemand.

On sait qu'un homme de l'équipage du *Hvalen* a été grièvement blessé.

L'enquête se poursuit sur cette affaire.

Les deux bâtiments suédois endommagés sont arrivés à Ystadt.

Le ministre d'Allemagne à Stockolm s'est rendu aussitôt après avoir appris le bombardement chez le président du Conseil, et au ministère des Affaires Etrangères, pour exprimer ses regrets personnels de l'incident et en particulier de ce qu'un homme ait été blessé.

L'Offensive des Alliés

Sur le Front anglais

Londres, 23 Octobre.

L'envoyé spécial du *Daily Mail* au grand quartier général, dit que la plus grande partie de la redoute de Hohenzollern, à l'exception toutefois de la tranchée principale conquise le 13 octobre, consiste en un réseau de tranchées à moitié détruites et bondées de cadavres ennemis.

C'est lorsque le but initial de l'attaque a été atteint, que le moment vraiment critique de l'action a commencé, car les premiers détachements ne connaissaient que très imparfaitement le terrain nouvellement conquis, en raison du bouleversement de ses tranchées causé par l'explosion de mines et le feu de l'artillerie.

Tout semble prouver l'anxiété qu'éprouve l'ennemi. Devant Loos, il a reçu des renforts grâce auxquels il a pu faire trois contre-attaques qui, toutes, ont été repoussées, en lui infligeant des pertes extrêmement lourdes.

Dans les Flandres

Le bombardement d'Ostende

Amsterdam, 23 Octobre.

Durant le dernier bombardement d'Ostende, les obus anglais ont détruit la gare maritime et le phare. L'hôtel Vermes et le Kursaal ont été endommagés. Les entrepôts, également atteints, ont dû être évacués par les troupes allemandes.

En Angleterre

La situation ministérielle

Londres, 23 Octobre.

Le *Daily Chronicle* se livre à une vive attaque contre lord Northcliffe et contre la propagande funeste et dangereuse entreprise par les journaux se trouvant sous son contrôle.

Il est temps de dire sa pensée tout haut, débute le correspondant parlementaire. Une puissante conspiration, ayant de vastes ramifications, a été tramée dans le but de renverser le gouvernements actuel. Un des principaux conspirateurs est lord Northcliffe. Depuis quelques mois, il emploie tous ses journaux pour jeter le discrédit sur le Gouvernement. Il estime qu'il a maintenant réussi à détruire la confiance de la nation dans le ministère, et que l'heure de frapper le coup de grâce sonne.

Lord Northcliffe s'est ouvertement vanté cette semaine que le Cabinet serait renversé avant quinze jours. Il se flatte d'avoir déjà fait mourir lentement au printemps dernier, le Cabinet libéral. Lord Northcliffe et ses partisans étaient tellement convaincus du succès de leurs intrigues qu'ils avaient déjà formé le projet d'un ministère qui comprendrait lord Curzon et sir Edward Carson, et dont M. Asquith et sir Edward Grey seraient exclus, mais le Cabinet actuel n'est pas encore mort, et les conspirateurs pourraient bien avoir un réveil désagréable.

Les Appareils de protection contre les gaz asphyxiants

Paris, 23 Octobre.

On communique la note suivante :

L'attention du public est attirée sur l'efficacité plus ou moins grande de nombreux appareils dits « de protection contre les gaz asphyxiants », qui lui sont présentés sans aucun contrôle officiel.

Dans l'intérêt de nos soldats, d'ailleurs pourvus d'un matériel qui a fait ses preuves, le ministre a décidé que l'expédition de ces appareils par les familles serait rigoureusement interdite, et que les colis les contenant seraient retournés aux expéditeurs.

Les Crimes allemands

L'assassinat de miss Cavell

New-York, 23 Octobre.

L'exécution de Miss Cavell provoque partout aux Etats-Unis un sentiment d'horreur. Plusieurs journaux font remarquer que l'exécution d'Alice Lisle, condamnée par l'infâme juge Jeffries, est le dernier exemple d'un acte semblable commis chez des nations civilisées.

L'*Evening Sun*, parlant de l'intervention de M. Whitlock, ministre des Etats-Unis à Bruxelles, pour empêcher que Miss Cavell ne fût pas exécutée, dit que le ministre a traduit le sentiment des cœurs américains.

Londres, 23 Octobre.

Les souscriptions recueillies par un des deux journaux de Londres qui ont proposé d'honorer la mémoire de Miss Cavell, s'élèvent déjà à plus de 700 livres sterling. L'ambassadeur de France a versé 100 francs. Sir George Frampton, le sculpteur illustre, a promis d'exécuter la statue de Miss Cavell à titre gracieux.

Paris, 23 Octobre.

Hier soir a été publié le rapport du Révérend H. S. T. Cahan, chapelain anglais à Bruxelles, relatif à sa dernière entrevue avec Miss Cavell.

Cette entrevue eut lieu le 11 octobre. Miss Cavell semblait calme et résignée. Elle exprima le désir que tous ses amis connussent qu'elle faisait de grand cœur le sacrifice de sa vie pour son pays. Elle dit même : « Je n'ai ni crainte, ni appréhension. J'ai vu si souvent la mort qu'elle ne me semble ni étrange, ni effrayante ». Elle ajouta : « Je remercie Dieu pour ces dix semaines de calme avant la fin. La vie a toujours été pour moi instable et pleine de difficultés. Cette période de repos me fut un grand bienfait. Tout le monde a été très bon pour moi ici. Toutefois, je tiens à dire ceci, tandis que je suis face à face avec Dieu et l'éternité : Je me rends compte qu'il n'est pas suffisant d'être patriote, il me faut abandonner toute haine, toute aversion quelles qu'elles soient.

Le chapelain militaire allemand demeura près d'elle jusqu'à la fin et l'enterra ensuite chrétiennement. Il m'assura qu'elle était restée brave et admirable jusqu'au dernier moment. Elle se déclara heureuse de mourir pour sa patrie. Elle mourut en héroïne.

En Belgique

Plus de cartes géographiques

Amsterdam, 23 Octobre.

On télégraphie de Bruxelles au *Vrij Belgie :*

Le gouverneur von Bissing a fait afficher sur les murs de la capitale un arrêté par lequel il interdit la publication, à n'importe quelle échelle, des cartes géographiques représentant, en tout ou en partie, un des pays suivants : la Belgique, l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Autriche-Hongrie, la Russie, la Serbie et la Turquie.

Par le même arrêté, il ordonne aussi la saisie de toutes les cartes des pays précités se trouvant en magasin dans les librairies et chez les imprimeurs.

L'Action russe

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 23 Octobre.

Le grand état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Dans la région du village de Zalay, à l'ouest du bourg d'Olay, sur la route de Mitau, nous avons de nouveau repoussé une violente attaque de l'ennemi.

Dans les régions de Friedrichstadt et de Jacobstadt et sur le front de la région de Dwinsk, aucun changement.

Sur le front, au sud du lac de Boguinskoie, nos troupes ont progressé sur quelques points vers l'Ouest. A plusieurs reprises les Allemands se sont lancés à la contre-attaque, mais dans beaucoup de cas ils ont été repoussés avec de grandes pertes par le seul feu nourri de nos éléments.

Un violent combat près du village de Douki, à l'ouest du bourg de Postavy, s'est terminé par la prise de ce village par nos troupes.

Au sud-est de Baranovitchi, nos troupes ont passé en combattant sur la rive occidentale de la Chara supérieure et ont occupé les hauteurs en face du village de Mazourki. Dans les combats qui se sont engagés, elles ont fait de nouveaux prisonniers, 20 officiers et 1.568 soldats ; elles ont pris trois mitrailleuses.

Sur la rive gauche du Styr, les combats continuent. Selon des renseignements complémentaires, le nombre des prisonniers faits sur les divers points de cette région et précédemment indiqué s'est encore augmenté de 77 officiers et 2.025 soldats.

Sur le reste du front, plus au Sud et en Galicie, à l'exception des combats à notre avantage, près de Novo-Alexinietz, et plus au Nord, rien d'important.

FRONT DU CAUCASE. — Le 20 octobre, dans la région du littoral, au sud-est de Kopa et sur la rive du Tchorokh, au nord de Tourtoum, vifs engagements d'avant-postes.

Sur le front de la rivière Arax, dans la région du Khorassan, jusqu'à Melazghert, des engagements de cavalerie se produisent entre nos éléments de cavalerie et de la cavalerie kurde-hamidieh, soutenue en quelques secteurs par de l'infanterie.

Près du village d'Ekrech, ces hamidiehs, malgré le renfort qu'ils ont reçu, ont été rejetés vers la région de Kopal.

Sur les côtes septentrionale et méridionale du lac de Van, près des villages d'Ardjich et Devastan, engagements d'avant-gardes.

Sur le reste du front aucun changement.

L'échec allemand sur le Styr

Genève, 23 Octobre.

Les Allemands expliquent que leur perte de canons à Czartorysk est due à l'enveloppement de leurs positions d'artillerie par une attaque de flanc des Russes.

Les pertes allemandes en zeppelins et avions

Pétrograde, 23 Octobre.

La *Gazette de la Bourse* apprend que le nombre d'appareils aériens que les Allemands ont perdu dans la région de la Baltique, au cours des quinze mois de guerre, s'élève à deux zeppelins, quatre avions du type Albatros, douze taubes et un hydroavion.

Suivant le journal, les principaux hangars de l'armée de von Bellow se trouvent à Libau, qui est maintenant un centre d'aviation militaire pour les Allemands.

La situation est excellente pour les Russes

Pétrograde, 23 Octobre.

Résumant les résultats obtenus au cours du mois par le haut commandement impérial, le « Novoïe Vrémia » écrit :

« Pendant ce mois, nous avons donné à tout notre front une stabilité qui nous permet d'envisager l'avenir avec confiance. Dès le début de la prise de commandement du tsar, les armées russes ont cessé de se replier et ont maintes fois culbuté les hordes germaniques.

« A la veille d'une nouvelle campagne hivernale, la fortune militaire nous sourit de plus en plus ».

La bataille dans la région de Riga

Pétrograde, 23 Octobre.

Des correspondants de Riga mandent que cette région ne fut jamais si effroyablement secouée. La terre tremble de l'incessante canonnade des pièces lourdes allemandes. L'ennemi, à ce que l'on raconte, serait décidé à rompre le front russe, et ferait pour cela un effort extraordinaire, mais les Russes le paralysent avec succès.

Londres, 23 Octobre.

Le correspondant du *Times* à Pétrograde télégraphie :

« Depuis mon dernier message de mercredi, la ligne des opérations au sud de Riga s'est déplacée vers le Nord, à raison de 5 milles par jour, ayant atteint Olay, située à mi-chemin entre Riga et Mitau.

« Les communiqués officiels russes ne font pas mention de la position exacte des Allemands sur la rive de la Dvina, mais nous savons que la principale offensive des troupes allemandes était dirigée de Neugut, vers la ligne Berzemunde-Borkowitz, ce qui les amènerait à une dizaine de milles de Riga ».

Des canons et des munitions par Arkhangel

Paris, 23 Octobre.

Suivant les *Dernières Nouvelles de Munich*, un contingent belge aurait débarqué à Arkhangel des canons et mitrailleuses pour l'armée russe.

Les Russes luttent maintenant à forces égales

Paris, 23 Octobre.

Le correspondant du *Temps* à Pétrograde télégraphie le 23 octobre :

L'un des correspondants de guerre du *Rousskoïé Slovo* croit devoir mettre ses lecteurs en garde contre des conclusions trop hâtives d'une usure complète ou d'un découragement des armées allemandes qui combattent en Russie, conclusions qu'on pourrait tirer de déclarations isolées de prisonniers ou de tableaux optimistes aux couleurs trop vives. Il est avéré, en effet, que si des formations allemandes sont arrivées aux limites des forces humaines, à ce point que les hommes de ces formations faits prisonniers sont pris d'un sommeil invincible dès leur interrogatoire, et dorment quelquefois quarante heures consécutives pour se réveiller à demi-aliénés, il en est d'autres, toutes fraîches, dont les officiers et les soldats montrent la même assurance arrogante qu'au début de la guerre. Les premières sont celles qu'on envoie frayer la route aux secondes. Elles sont chargées de faciliter, au prix d'efforts surhumains, l'avance de leurs camarades, dont les attaques n'ont rien perdu de leur violence, comme leur fréquence n'a nullement diminué, ainsi qu'en témoignent les communiqués russes.

Pour maintenir la tension voulue chez leurs hommes, les Allemands continuent à faire usage, dans une large part, de l'alcool, et lorsque celui-ci ne suffit pas, on met en action les mitrailleuses qui, de l'arrière, rendent du courage à ceux qui s'amolliraient. Le fait a été constaté à maintes reprises, notamment sous Dwinsk, où les mitrailleuses allemandes remettaient debout, tel un knout, les phalanges contraintes de se coucher sous le feu meurtrier des Russes.

L'ennemi est fort, très fort encore, aussi fort, sans conteste que lorsqu'il s'avançait en Pologne et prenait une à une les forteresses de la ceinture de défense, mais cette force est désormais contre-balancée par celle de nos alliés. L'adversaire a perdu l'avantage que lui constituait sur les Russes, l'abondance des munitions. La lutte s'est égalisée. L'artillerie de nos amis est devenue elle aussi prodigue de moyens.

Les Allemands s'étaient habitués, dit le *Rouskoïe Slovo*, à nous contraindre de céder le terrain par une méthode sans cesse appliquée avec succès. Ils inondaient nos tranchées et nos batteries de projectiles, et lorsque les pièces russes devaient reculer, l'infanterie ennemie se jetait en avant, les mitrailleuses précédant les formations compactes, lesquelles étaient suivies de sapeurs et des forces principales, derrière lesquelles venait enfin l'artillerie. Tout ce que cette dernière avait épargné dans nos tranchées, subissait le feu des mitrailleuses, puis les lignes de tirailleurs s'emparaient de nos retranchements, que les sapeurs mettaient, sans plus tarder, en état de servir contre nous. Les forces principales s'y établissaient solidement pendant que l'artillerie tirait sur notre arrière pour empêcher nos réserves de sortir de leurs tranchées.

Arrivés à la Dwina, les Allemands ont vu se terminer leur avance systématique. Les Russes avaient enfin des munitions, et purent à leur tour recevoir l'ennemi par un ouragan de feu, jetant en même temps le désarroi dans ses lignes d'arrière par un feu intense. Sous Dvinsk, il y eut des journées où les batteries, durant les quinze ou vingt minutes que duraient leurs attaques, tirèrent jusqu'à 1.000 obus.

Ce changement ne manqua pas d'impressionner fortement l'envahisseur. Il ne fut pas, non plus, sans galvaniser l'infanterie de nos alliés. L'état d'esprit de l'armée est excellent, le courage des hommes est doublé maintenant, en raison de la haine profonde, inconnue auparavant, qu'ils portent à l'ennemi. Ce sentiment est nouveau chez un soldat sur les lèvres duquel en entendait couramment, il n'y a pas bien longtemps encore, ces mots à l'adresse des prisonniers allemands, toujours intraitables : « Allons, allons, ne te fâche pas. Chez nous, ce n'est pas comme chez vous. On ne te fera pas de mal. »

Il en va tout autrement maintenant. Le troupier débonnaire s'est transformé, devant les sauvages procédés employés contre lui. Toujours désireux naguère de courir contre-attaquer pour faire des prisonniers, il préfère aujourd'hui calmement, dans sa tranchée attendre la phalange qui revient à l'assaut et coucher méthodiquement le plus grand nombre de ses ennemis sous le couvert des pièces qui peuvent actuellement le protéger. Le combat maintenant se livre à forces égales. A peu de chose près, encore que, rendue économe par la récente pénurie, l'artillerie russe peut envoyer 500 obus là où il y quelques semaines elle ne pouvait disposer que de cinq projectiles. Aussi les attaques incessantes des troupes allemandes ne donnent-elles plus les mêmes résultats. Les Allemands piétinent sur place, se voyant même refoulés par endroits. Les Russes appliquent la vraie formule qu'énonçait ce matin un de leurs publicistes : « Organiser la victoire en se fondant sur ses propres forces, en les augmentant sans cesse, sans se baser aucunement sur la faiblesse à venir de l'Allemagne, sa pénurie future en approvisionnements ou en hommes, calculs faux, qui pourraient ménager de cruelles surprises. »

Contre la Censure

LE PROJET PAUL MEUNIER

Paris, 23 Octobre.

Le *Figaro* donne les détails suivants sur la proposition de loi Paul Meunier sur la censure :

« Après une longue et intéressante discussion, la commission a été d'avis que pour dissiper toute équivoque, il valait mieux dire clairement dans le texte de la loi elle-même qu'en temps de guerre les articles d'ordre militaire et diplomatique seraient soumis au contrôle préalable du gouvernement, la censure politique se trouve ainsi formellement abolie.

« Pour atteindre certainement ce résultat, la loi du 5 août 1914 sera remaniée. Ce sera désormais une loi préventive dont les termes vagues et excessifs seront d'ailleurs réduits et précisés, et dont les sanctions, en restant sévères, seront à l'abri de l'arbitraire et de l'injustice s'il y a infraction à la loi nouvelle.

« En d'autres termes, si un article intéressant la défense nationale paraît dans un journal sans autorisation ou malgré l'interdiction de la censure légale, la répression appartiendra demain à l'autorité judiciaire au lieu d'appartenir comme aujourd'hui au pouvoir politique. »

LA GUERRE COLONIALE

Les Japonais expulsent des Allemands de Tsing-Tao

New-York, 23 Octobre.

Le directeur d'une maison allemande à Tsing-Tao a été expulsé de ce territoire et quatre de ses associés ont été arrêtés par les autorités japonaises, pour avoir fourni au gouvernement allemand des rapports sur la situation à Tsing-Tao.

Les Pays neutres

« Les canailles du centre de l'Europe »

Amsterdam, 23 Octobre.

M. Schrœder, rédacteur en chef du journal germanophobe hollandais *Telegraaf*, comparaîtra, le 2 novembre, devant le Tribunal d'Amsterdam pour avoir écrit, dans un de ses articles : « Au centre de l'Europe se trouve un groupe de canailles sans conscience » auxquels on doit cette guerre atroce. »

En Autriche

Les ravages du choléra

Paris, 23 Octobre.

Selon le *Journal des Balkans*, la direction générale du service sanitaire a été informée que du 30 août au 5 septembre, 209 cas de choléra, dont 111 mortels, ont été enregistrés en Hongrie. Dans ce même laps de temps, 18 cas mortels ont été enregistrés en Croatie et Slavonie, en Bukovine et Galicie.

On compte, du 1er au 7 août, 2.063 cas de choléra et 990 décès. Dans le district de Zostorna (Bukovine), l'épidémie de choléra a sévi dans 14 communes.

L'indépendance de la Bosnie

Zurich, 23 Octobre.

On apprend de Vienne que l'autonomie provinciale de la Bosnie-Herzégovine a été supprimée. Un décret impérial annonce qu'étant donnée l'impossibilité dans les circonstances actuelles de procéder aux élections pour reconstituer la Diète, qui a été dissoute, ses attributions législatives seront déférées au ministère commun.

La Diète légiférait sur les questions relatives aux Finances, à la Justice, à la Police, aux Passeports, aux Impôts, etc.

En France

Les réquisitions d'hôtels pour le service de Santé

Paris, 23 Octobre.

Les hôteliers de France, dont les immeubles ont été soumis à des réquisitions par le service de Santé militaire, se sont réunis en Congrès pour défendre leurs intérêts. Ce Congrès a constitué une Commission permanente qui sera sa délégation à Paris.

Cette permanence a tenu aujourd'hui sa première réunion au Grand-Hôtel, boulevard des Capucines. Elle comprend : MM. Forsans, Roulant, Peyronnet, sénateurs ; MM. Claussat, de Folleville, Girard Madoux, députés ; MM. Lequine, Aletti, Perreard, Louis Petit, Ducoudert, Mermoz, Durazzo, Charles Petit, Mulquin Lefebvre, Husson, Vienner, Maillefert hôteliers.

Les membres de la permanence ont été reçus, hier, par M. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat au service de Santé. Celui-ci a déclaré prendre bonne note des desiderata des hôteliers et s'efforcer de leur donner satisfaction dans la mesure du possible.

La permanence a décidé de se tenir à la disposition des hôteliers pour toutes les questions relatives aux réquisitions militaires à partir du 3 novembre, tous les jours, de 10 heures à midi, au Grand-Hôtel. La Commission a également invité les hôteliers réquisitionnés à ne pas traiter avec le service de Santé, sans avoir préalablement consulté la permanence.

L'Italie en Guerre

Communiqué officiel italien

Rome, 23 Octobre.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Heureusement commencée le long de la frontière Tyrol-Trentin, notre offensive se propage et s'étend à tout notre front jusqu'à la mer.

Dans la Giudicaria, où la prise d'assaut du Monte-Meline nous a procuré la capture d'un abondant matériel de guerre, nous avons occupé le Monte-del-Pini et la bourgade de Tirano inferiore.

Dans le val Lagarina, l'ennemi, appuyé par ses batteries du Monte-Biaona, a tenté dans la soirée du 20 octobre, une contre-attaque contre nos nouvelles positions du Monte-Grosano, où il a été repoussé et poursuivi, et a essuyé de lourdes pertes.

A la tête de la Rienz, nos troupes ont avancé en même temps par en haut dans le massif du Monte-Cristallo, y atteignant la rude crête du Rauchkofel, et par la plaine qui s'étend vers Schenderbach, prenant d'assaut les tranchées ennemies et faisant quelques prisonniers.

Dans la vallée de la Fella, des raids de nos détachements ont infligé des dommages sérieux aux défenses ennemies et nous ont permis de prendre des armes et des munitions. Leopoldskirchen a été la proie des flammes.

Dans la vallée de Sei-Sera, de forts groupes ennemis ont été attaqués, défaits et mis en fuite, abandonnant sur le terrain de nombreux cadavres.

Tout le long du front de l'Isonzo, de Carporetto jusqu'à la mer, après une intense préparation de feu d'artillerie, nos troupes, dans la matinée du 21 octobre, ont commencé l'attaque des positions ennemies, couvertes de larges réseaux, munies de plusieurs lignes de retranchements, et défendues par de nombreuses forces. Sous un feu violent et concentré de l'artillerie ennemie, de ses mitrailleuses, de fusillade et de bombes à mains, nos troupes d'infanterie se sont élancées avec opiniâtreté et ont conquis à la baïonnette d'importantes positions :

1° Dans la zone du Monte-Nero, très fortement défendue, le Trincerone au-dessous de la cîme du Mrzli ;

2° Dans le secteur de Tolmino, de nombreuses positions bien munies de tranchées sur la hauteur de Santa-Lucia ;

3° Au nord de Goritz, une solide redoute sur les pentes du Mont-Sabotino.

Sur le Carso également, les fortes lignes de l'ennemi ont été brisées en plusieurs endroits. Des détachements ennemis ont été anéantis ou dispersés et 1.184 soldats et 25 officiers ont été faits prisonniers.

Signé : CADORNA.

Le Neveu du roi de Bulgarie vitriolé par sa maîtresse

Rome, 23 Octobre.

Une dépêche de Vienne annonce que le prince Léopold de Cobourg, neveu du roi de Bulgarie, a été vitriolé et blessé d'un coup de revolver par sa maîtresse, Rébecca, fille d'un conseiller de la police viennoise. Rebecca s'est suicidée ensuite, en se tirant un coup de revolver dans la tête.

L'état du prince est grave. On craint qu'il perde la vue. Il est né en 1878, est fils de la princesse Louise de Belgique, épouse divorcée du prince Philippe de Cobourg, et est capitaine de hussards.

L'Assassinat de Jaurès

Raoul Villain devant la Cour d'assises

Paris, 23 Octobre.

Le conseiller Boudoux, président de la Cour d'assises pour le quatrième trimestre, assisté du greffier, M. Prigon, a fait subir un interrogatoire de forme à Raoul Villain, accusé d'avoir assassiné Jean Jaurès. Il lui a signifié l'arrêt de la Chambre des mises en accusation, le renvoyant devant la Cour d'assises et l'a informé qu'il avait 5 jours pour se pourvoir contre cet arrêt.

Raoul Villain avait été amené au Palais en voiture par deux agents de la Sûreté. Il a été reconduit à la Santé de la même manière.

Chute Mortelle d'un Aviateur allemand

Genève, 23 Octobre.

Le premier lieutenant aviateur Beseler, qui se livrait à des exercices d'aviation à Groesheim (Hesse), est tombé avec son appareil. Il est mort peu après des suites de ses blessures. On ignore les causes de cet accident.

La Journée française de Londres

Paris, 23 Octobre.

M. Mithouard, président du Conseil municipal, a reçu une somme de 100.000 francs destinée aux Œuvres de guerre de l'Hôtel de Ville, que lui a remise le « French Relief Fund », au nom du Comité de la « Journée française à Londres ».

Le Téléphone sans fil de New-York à Paris

Paris, 23 Octobre.

La station américaine d'Arlington ayant été munie de générateurs d'ondes spéciaux, établis par les Compagnies American Telegraph and Telephon et Western Electric, et disposés de manière à permettre de faire des émissions de téléphonie sans fil, ladite Compagnie, dûment accréditée auprès du département de la Guerre par l'ambassade des Etats-Unis à Paris, a chargé un de ses ingénieurs, M. Shreeve, d'essayer d'étendre ces émissions téléphoniques au poste radiotélégraphique de la tour Eiffel, en utilisant des récepteurs également créés par elle.

Tous les essais faits ont été suivis à la tour Eiffel, en tous détails, par le lieutenant-colonel Ferrier, directeur technique de la radiotélégraphie militaire, ou par des officiers de son service, les capitaines Brenot et Pincemin et le lieutenant de Valbreuze.

Une première série d'expériences, faites en juin 1915, n'a pas donné de résultats, probablement en raison des perturbations électriques naturelles, très intenses en cette saison. Une deuxième série, en octobre 1915, a été plus heureuse. Il a été possible de percevoir très distinctement, à plusieurs reprises, des paroles telles que « one, two, three, etc., good bye, etc. ». Suivant l'intensité des perturbations électriques naturelles ou l'état de l'atmosphère, les paroles étaient entendues plus ou moins distinctivement, et avec plus ou moins d'intensité.

Ces résultats, bien qu'imparfaits, sont extrêmement intéressants, et il est permis d'espérer qu'ils pourront être bien améliorés.

CHATIMENT

Un Soldat assassin a été exécuté hier au Pharo

Pour la première fois, depuis le début de la guerre, le poteau d'exécution a été dressé à Marseille pour un soldat français.

Ce soldat se nommait Bonabo. Il était né à Artail (Saône-et-Loire), le 14 mai 1889, et il appartenait au 24e régiment d'infanterie coloniale. Les crimes dont il s'était rendu coupable relèvent uniquement de la justice civile ; le seul délit d'ordre militaire était le délit de désertion à l'intérieur en temps de guerre. En temps de paix, Bonabo eût été guillotiné, mais la guillotine ne fonctionnant pas en temps de guerre, il a été passé par les armes.

Au mois de juillet 1915, Bonabo s'introduisait à Marquixane, village des environs de Perpignan, dans la maison d'une honorable mère de famille, l'étranglait pour la voler et par surcroît lui faisait subir les derniers outrages.

Le soldat criminel comparut devant le Conseil de guerre de Montpellier qui le condamna à la peine de mort. Faisant appel de ce jugement. Bonabo comparut devant le Conseil de guerre de Marseille qui, devant l'horreur du crime, confirma le premier jugement.

Bonabo, d'ailleurs, n'avait rien dans sa vie antérieure qui pût inspirer la clémence ; sept condamnations encourues pour délits divers s'inscrivaient déjà sur son casier judiciaire. Aux colonies, où il vécut sous l'uniforme, il mérita jadis la peine capitale. Il aurait pu s'amender ; son dernier crime devait le priver de la clémence suprême. En effet, le président de la République, à qui parvint le recours en grâce de Bonabo, répondait, il y a trois jours, que le soldat assassin devait être exécuté immédiatement.

Dans la petite cellule du fort Saint-Nicolas, où le condamné attendait depuis plus d'un mois que son sort fût fixé, le commandant Gaudet, commissaire du gouvernement près le Conseil de guerre ; MM. Hugues, substitut, et Fatdat, greffier, pénétrèrent à 4 heures du matin.

Bonabo dormait en compagnie de trois autres détenus dont deux sont également condamnés à la peine de mort. En voyant apparaître les officiers, les trois condamnés ouvrirent les yeux épouvantés. « Pour lequel d'entre nous vient-on », durent-ils penser.

Le substitut Hugues s'approcha de Bonabo, qui avait pâli.

— La clémence de M. le président de la République vous a été refusée, lui dit-il. Il faut vous préparer à mourir courageusement.

— C'est bien, dit simplement Bonabo, et il se chaussa tranquillement.

On lui offrit d'entendre la messe.

— C'est inutile, dit-il, nerveux, finissons-en au plus vite.

Mais comme on lui fit remarquer qu'il avait encore une bonne demi-heure à attendre, il parut changer d'avis et, cédant aux instances de l'aumônier, se laissa conduire à la chapelle. Tout le temps que dura l'office, le condamné demeura agenouillé, le visage dans ses mains.

Pendant ce temps, les troupes, l'arme au pied, attendaient sur le terrain d'exécution. Le poteau avait été planté à l'extrémité du champ de tir du Pharo. Un détachement de chaque corps de troupes encadrait le champ vaste et nu que le plus admirable clair de lune baignait d'une douce lumière. Ce ne fut pas le ciel gris, l'aube verte et sinistre des exécutions classiques, ce fut le ciel clair fourmillant d'étoiles d'une splendide nuit méridionale ; l'impression n'en fut que plus forte.

Aux alentours du champ de tir, personne, nul civil, l'exécution ayant été tenue cachée, les fenêtres même des maisons du boulevard du Pharo sont closes.

On attend le jour. A cinq heures, la basilique de N.-D. de la Garde laisse tomber ses gouttes de bronze, et quelques instants après, l'aube commence à roser le ciel du côté de la ville. On aperçoit maintenant les uniformes des soldats formant l'immense carré qui, tantôt dans la pénombre, paraissaient une clôture de buis régulièrement taillés. Des autos arrivent, dont on aperçoit les phares étincelants. Voici le général Servière, que les clairons saluent selon le rite.

Cinq heures vingt. Un groupe s'avance au milieu du champ. A ce moment, un commandement retentit.

— Garde à vous !... Arme sur l'épaule droite !...

Le frisson métallique d'un millier de fusils maniés à la même seconde, puis, tout près des soldats du peloton, à quelques pas seulement du poteau, dans un groupe d'uniformes où s'aperçoit la soutane du prêtre, une voix s'élève. C'est le greffier qui lit la sentence du Conseil de guerre, qui se termine par la phrase fatidique : « En conséquence, Bonabo est condamné à la peine de mort. »

Il est 5 h. 25. Je cherche à distinguer le condamné. C'est un petit homme maigre, vêtu de la capote bleu horizon, coiffé du képi bleu sombre des « marsouins ». Deux soldats le soutiennent. Il est immobile, le regard fixe.

Un ordre. Le condamné est conduit au poteau où il marche sans défaillance apparente ; il s'agenouille, on lui attache un gros bandeau sur les yeux, on lui lie les mains au piquet de sapin.

Minute angoissante.

Le silence est si complet qu'on entend les soldats du peloton (quatre soldats et quatre caporaux du 22e colonial), épauler leur fusil.

L'adjudant tire son épée, la dresse. L'éclair de l'acier qui s'abaisse brusquement. Une salve, et l'on voit l'homme agenouillé qui tombe brusquement sur le côté droit. L'adjudant, commandant le peloton, tire son revolver et lui donne le coup de grâce, selon qu'il est prescrit.

C'est fini. Le soldat criminel a payé sa dette à la Société.

Les troupes défilent alors, clairons en tête, devant le cadavre qui gît la face contre terre, et qui s'est si étrangement amoindri déjà, qu'il ne fait plus au pied du poteau, sur le tertre ocreux, qu'une petite proéminence bleu clair.

Quand le défilé des troupes est fini, nous nous approchons du cadavre. Le dos de la capote porte quatre trous à peu de distance les uns des autres. La mort a dû être foudroyante. Les mains du mort sont déjà toutes blanches et le crâne est baigné de sang.

En voyant ce cadavre vêtu de l'uniforme français, dont le crâne vient d'être fracassé par les balles sur ce champ d'infamie, on a besoin de songer aux innombrables braves qui, dans une posture presque identique, tombent, eux aussi, mais au champ d'honneur, le visage découvert et les yeux tournés vers le ciel.

ANDRE NEGIS

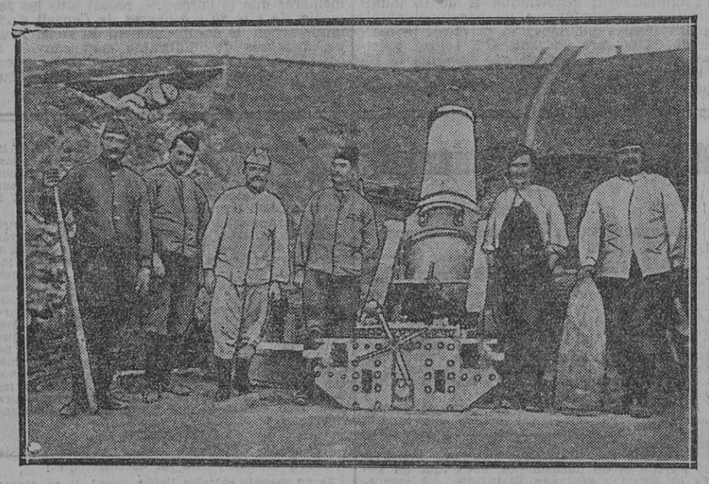

Un groupe d'artilleurs marseillais du ...e d'artillerie lourde autour de leur pièce prête à entrer en action sur le front

L'Affaire de l'Intendance et du Campement

AVANT LES DÉBATS

C'est demain que, devant le Conseil de guerre de la 15e région, s'ouvriront les débats de l'importante affaire de corruption, compliquée de faux et d'escroquerie, dont les auteurs principaux appartiennent au service de l'Intendance militaire et du Campement.

Ces débats auront lieu exceptionnellement dans l'enceinte du Palais de Justice, dans le local de la 4e Chambre correctionnelle, où, d'un commun accord entre les parties en cause, le Conseil de guerre a décidé de siéger.

Voici brièvement rappelées en quelques mots les données de cette affaire qui souleva, non seulement dans notre ville, mais encore dans la France entière, une vive émotion.

Nul n'ignore qu'en raison de la guerre actuelle de très gros marchés furent passés par le service de l'Intendance à divers commerçants français. Or, un officier d'administration de 2e classe, nommé Maurice Parent, attaché au service du Campement militaire et chargé par l'Intendance de la 15e région de répartir quelques-unes de ces commandes, n'hésita pas, sur les conseils de son secrétaire Ferdinand Goupille, à tirer large profit de sa situation, en exigeant des fournisseurs une commission pour chaque marché. Inutile d'ajouter que Ferdinand Goupille, qui avait décidé son supérieur à agir de la sorte, eut sa part de bénéfices dans toutes ces opérations illicites.

Le nombre des marchés ainsi consentis et sur lesquels Maurice Parent et Ferdinand Goupille prélevèrent une dîme scandaleuse s'élève, suivant la prévention, à 75 et s'échelonnent du mois d'octobre 1914 au mois de mars 1915, date à laquelle, l'autorité militaire, enfin prévenue, s'empressa de mettre le holà en arrêtant les coupables. Elle les arrêta en compagnie de l'employé civil du Campement militaire, nommé Placidi qui, lui aussi, sous le prétexte de faire obtenir un marché à une commerçante de Nice lui soutira, d'accord, paraît-il, avec un serrurier de la rue Sainte, une somme de 1.000 fr. d'abord et de 500 francs ensuite.

Puis, successivement, et au fur et à mesure des progrès de l'enquête, l'autorité militaire réussit à découvrir les fournisseurs qui avaient consenti à verser entre les mains de Goupille et de Parent les commissions exigées par ces derniers.

Nous avons dit, il y a quelques jours, que sur le nombre de ces fournisseurs, plusieurs avaient bénéficié d'une ordonnance de non-lieu.

L'inculpation de corruption, dont ils étaient tous l'objet, ne fut retenue, en définitive, qu'à l'égard de quatre d'entre eux qui se nomment :

Emile Gantois, représentant de fabriques, demeurant à Paris, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, qui obtint une série de marchés s'élevant à la somme totale de 2.140.598 fr. 95.

Michelotti, représentant de manufactures, demeurant à Paris, rue de Chabrol, 40, dont les marchés qui lui furent consentis s'élèvent à la somme de 2.327.406 fr. 15.

Jean Busseret, fabricant de tentes, demeurant dans notre ville, 25, quai du Canal, qui souscrivit divers marchés s'élevant à la somme totale de 1.574.250 fr. 25.

Vouland, imperméabilisateur de tentes, demeurant dans notre ville, 169, boulevard Baille, qui obtint deux marchés formant un total de 106.250 francs.

En ce qui concerne Busseret, l'accusation lui reproche, en outre, d'avoir surchargé deux factures et de s'être fait délivrer par ce moyen et grâce à la complicité de Parent, une somme supérieure à celle qu'il aurait dû toucher. Nous devons indiquer que, sur ce point, Busseret se défend d'avoir commis une pareille irrégularité. Cette somme lui était due et s'applique à des fournitures faites et acceptées. Tout ce que Busseret reconnaît, c'est d'avoir reçu une somme relative à des marchandises formant un supplément de marché. Ce supplément de marché n'ayant pas été régularisé, fut refusé. Mais la somme fut remboursée dans des conditions non suspectes puisque ce remboursement eut lieu avant toutes poursuites.

Ajoutons qu'une autre inculpation atteint Busseret ainsi que l'officier d'administration Parent : c'est celle de faux et complicité de faux en écritures privées, agrémentée d'escroquerie et complicité. Cette autre inculpation est motivée par le fait que Busseret, grâce à la complicité de Parent, se fit remettre en franchise par l'administration des Douanes quarante envois de marchandises devant acquitter des droits. Pour obtenir cette franchise, Busseret-Parent avaient fait mettre sur les permis de douane relatifs à ces envois les mentions que l'accusation estime frauduleuses de *Service du Campement, Equipement militaire de la Corderie, Intendance militaire*, mentions qui n'auraient dû être apposées que si ces envois avaient été réellement destinés à l'armée — ce que l'accusation conteste.

Indiquons en terminant que les débats seront présidés par M. le lieutenant-colonel Kervella. L'accusation sera soutenue par M. le commandant Goudet, commissaire du gouvernement. Au banc de la défense prendront place Mes Mouton de Guérin pour Parent ; Bertranon pour Goupille ; Vial pour Placidi ; Bally pour Gantois ; Abel Nathan pour Busseret et Michelotti ; Mazuc de Guérin pour Raynal.

CHARLES VARIGNY

LE LIVRE D'OR DU SPORT

Le Champion Gambetta tombe au champ d'honneur

Le Sport vient de perdre une de ses plus belles figures. Le Noble Art vient de perdre un de ses meilleurs champions. Gambetta, champion du Midi, est tombé au champ d'honneur, à l'âge de 20 ans, pour la défense de la Patrie.

Gambetta — de son vrai nom Camille Gabetto — a été frappé glorieusement le 26 septembre dernier, lors d'une attaque des tranchées ennemies, en Champagne.

Energique, donnant toujours le bon exemple à ses hommes et très estimé de ses chefs, il venait, il y a un mois, d'être nommé caporal sur le champ de bataille.

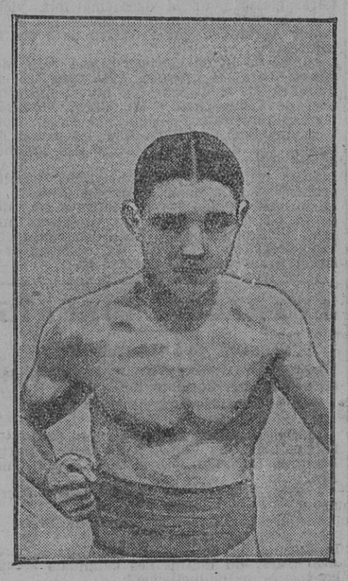

GAMBETTA

Le jeune champion marseillais

En prenant la plus vive part à la douleur de Mme veuve Gabetto, sa mère, et de son jeune frère, nous les prions d'agréer nos plus vifs sentiments de condoléance.

SA VIE SPORTIVE

Assez jeune, Gabetto eut un penchant pour le Noble Art. Dès qu'il avait un instant de liberté, il allait à l'entraînement dans la salle Latil, et peu à peu, il prit place dans les réunions locales. Ses premiers combats furent encourageants pour lui et le posèrent comme adversaire redoutable dans les championnats. Prenant du poids, il rentra dans la catégorie des bantam, dont il devint le champion du Midi, après avoir battu Avignon, Bianchi, par abandon, et Ricca, par abandon aussi. Gambetta était alors un véritable champion.

Il ne devait pas s'en tenir là. Il fit match nul à Nice avec Lepreux, le champion parisien.

Mais le combat qui fut le plus glorieux de toute sa carrière si fatalement interrompue, fut son éclatante victoire à Avignon sur Criqui, champion de France. Cette victoire lui ouvrait des horizons fort beaux et faisait entrevoir pour notre jeune concitoyen une brillante carrière.

Mais la guerre vint et comme tout bon sportsman, il courut à la frontière où se disputait le « Combat des Géants ». C'est là qu'il vient de trouver une fin héroïque.

Brave Gambetta ! Ta mort sera vengée.

LA CHERTÉ DE LA VIE

Rien de changé à Marseille

La question de l'alimentation continue à préoccuper vivement l'opinion publique. On a vu qu'à Paris, le Gouvernement était décidé à taxer la viande, dans le cas où l'expérience faite, avec de la viande frigorifiée, ne réussirait pas à réduire le taux de cet aliment. La taxe ne serait nullement avantageuse pour les consommateurs, disent les maires qui ne veulent point prendre cette mesure. Tel n'est pas l'avis du Gouvernement puisqu'il a déclaré vouloir, s'il le faut, employer ce moyen, pour obtenir le résultat recherché. Il faudrait donc s'entendre.

Il est incontestable que la taxation de la viande est beaucoup plus compliquée que celle du pain. C'est ce que nous n'avons cessé d'affirmer. Est-ce une raison suffisante pour ne pas l'appliquer ? Qu'en temps normal on passe outre, cela peut se concevoir. Mais en pleine période de guerre, à l'heure où la cherté de la vie devient le problème le plus angoissant à résoudre, pour les classes salariées, toutes les armes légales doivent être employées pour atteindre ce but.

La taxation figure parmi ces armes laissées au pouvoir des municipalités, dans la France entière, à l'exception de Paris où ce droit est exercé par le préfet de police, sous le contrôle de l'Etat. Peu de municipalités s'en sont servies, a déclaré le maire de Marseille, dans la séance de mardi au Conseil municipal. Qu'importe ? Le prix de la viande étant exagéré à Marseille, il s'agit de mettre une limite à cette exagération. Par quel moyen ? Par la taxe, en attendant l'adoption d'autres moyens.

L'affichage du prix de vente dans les magasins de boucherie ne peut être regardé que comme un palliatif des plus insuffisants. L'auteur du vœu le reconnaît bien volontiers. Il espère toutefois, que ce sera un acheminement vers la taxe. Il n'en sera pas ainsi, malheureusement, vu les déclarations formelles du maire de Marseille. Rien ne sera changé dans une ville où « l'accroissement des prix à l'abattoir varie de 30 à 40 0/0 alors qu'il n'est que du 10 au 20 0/0 chez le détaillant. » A qui profite cet écart de 30 à 40 0/0 ? Pas aux consommateurs. Est-ce qu'il serait impossible de l'empêcher ou tout au moins de le réduire dans de fortes proportions ?

La viande passerait par *cinq* intermédiaires avant d'être livrée à la consommation. On commence à s'expliquer sa cherté. Il n'y aurait encore rien à faire de ce côté ? Ne pourrait-on dévoiler ce truc ? Pourquoi le bétail amené à l'abattoir n'est-il pas livré directement aux bouchers ? Pourquoi cinq intermédiaires ?

D'après les statistiques, la consommation de la viande n'aurait pas beaucoup diminué à Marseille. On ne constate, a dit M. Eugène Pierre qu'une diminution de 7 0/0, compensée par une diminution de la population. Cela n'empêche pas qu'une partie de la population marseillaise ne mange point ou presque point de viande. Ses salaires sont trop modiques.

Toutes les raisons invoquées ne sauraient donc motiver le maintien absolu du *statu quo* dans une cité de l'importance de celle du grand port méditerranéen. La viande restera de plus en plus inabordable aux familles des travailleurs. Les mêmes abus subsisteront. Il aurait mieux valu suivre l'exemple de Salon, où tous les intérêts se trouvent légitimement sauvegardés, ceux des pauvres salariés surtout.

En ce qui concerne la taxation du bétail sur pied, c'est à l'Etat à l'établir. Il est certain que l'application de cette mesure, adoptée sous forme de vœu, par le Conseil municipal serait des plus utiles. Le ministère en a pris d'autres, d'un caractère équivalent. Il devient de plus en plus urgent qu'il ne recule devant aucune initiative hardie, qu'il force, pour ainsi dire, les municipalités rebelles, à s'inspirer de son action.

De plus en plus, les populations auront besoin de savoir que l'on s'occupe d'elles. En admettant même, simple hypothèse, que les remèdes proposés d'abord, sérieusement appliqués ensuite, ne donnent pas les satisfactions attendues, le public n'aura pas de récrimination à faire. Il en sera toujours autrement, devant une inertie, dont les conséquences sont faciles à prévoir.

Le Gouvernement l'a si bien compris, qu'il va demander au Parlement les armes qui lui manquent encore pour taxer les denrées. Il y a le sucre aussi dont il importerait d'abaisser le prix ; rien, absolument rien, ne motive son augmentation continue. De même les houilles, le pétrole, tout devrait être taxé, en présence d'une surenchère incompréhensible, pour les malheureux.

Il faut, dit-on, faire la part de la guerre, de la cherté des transports. Rien de plus juste. Mais ce qu'il ne faut pas, c'est de mettre sur le compte des hostilités, toutes les hausses abracadabrantes que l'on constate sur la plupart des produits indispensables dans un ménage. On abuse de ce procédé, dans le camp des exploiteurs de la situation actuelle.

Combien le Conseil municipal de Lyon a-t-il bien été inspiré en demandant, qu'un projet de loi soit « déposé et voté à bref délai, pour que 50 0/0 au maximum des bénéfices réalisés par les industriels travaillant pour l'armée ou par les fournisseurs, soient versés au budget de l'Etat. » Ce vœu, si rationnel, aurait besoin d'être élargi. Il n'y a pas que les industriels travaillant pour l'armée ou les fournisseurs de cette armée qui édifient des fortunes. D'autres catégories de commerçants se trouvent dans le cas.

Pense-t-on que les fournisseurs de bétail, à Marseille seulement, ne pourraient être assimilés à leurs confrères qui fournissent les troupes ? L'écart de 30 à 40 0/0, constaté aux abattoirs serait vite supprimé en obligeant lesdits fournisseurs à verser au Trésor Public le 50 0/0 sur leurs profits. Ils ne seraient pas les seuls à taxer. Combien d'autres !

Qu'on le veuille ou non, il faudra bien arriver à ce que des résolutions, d'une importance exceptionnelle soient prises, pour permettre aux innombrables familles d'ouvriers, d'employés, de cultivateurs, d'assurer leur existence, par une diminution très sensible de tous les produits alimentaires. Moins on taxera plus la misère grandira.

PIERRE ROUX

LE MIDI AU FEU

Le Sous-Lieutenant Pasqualini tué à l'Ennemi

A la liste des enfants du Midi tombés héroïquement sous les balles ennemies, nous devons ajouter aujourd'hui le nom du sous-lieutenant *Napoléon Pasqualini*, né à Campile (Corse).

Parti au début de la campagne comme adjudant au 255e d'infanterie, M. Pasqualini fut blessé le 24 août 1914 par une balle qui lui traversa le genou. A peine guéri, il demanda à retourner au front et fut nommé adjudant-chef à son arrivée au corps et promu sous-lieutenant au mois de janvier 1915.

Comme officier, il ne tarda pas à se faire remarquer dans bien des combats, notamment durant les premiers jours d'octobre où il réussit, à la tête d'une poignée de braves, à repousser de fortes reconnaissances ennemies. C'est au cours de l'une de ces missions périlleuses que le brave Pasqualini a trouvé une mort glorieuse.

Le sous-lieutenant PASQUALINI

« NOS SOLDATS »

L'appel que nous avons fait paraître dans notre numéro de dimanche dernier, en vue du nouveau groupement d'assistance « Nos Soldats », a été bienveillamment accueilli par notre généreuse et patriotique population.

Les adhésions reçues jusqu'à ce jour dans nos bureaux ou au siège du Comité provisoire, 30 B, boulevard Chave, permettent d'espérer que bientôt, ce qui était projet hier, sera demain une vivante réalité. Le Comité d'Initiative se félicite du résultat déjà obtenu, grâce au dévoué et unanime concours de la presse quotidienne, et il se fait, dès aujourd'hui, un agréable devoir de lui adresser ses chaleureux remerciements et de témoigner sa profonde gratitude à tous les adhérents dont le nombre augmentera certainement encore ces jours-ci.

Confiant dans la solidarité humaine qui, déjà, dans cette horrible tragédie, s'est manifestée sous ses formes les plus élevées, le Comité provisoire d'Initiative a la certitude que sa voix ne se fera pas entendre en vain et que la semaine prochaine verra naître, définitivement constituée, l'Œuvre de solidarité et d'assistance « Nos Soldats ».

Nous rappelons que les adhésions sont reçues dans nos bureaux et au siège du Comité provisoire, 30 B, boulevard Chave.

La Bataille de Champagne vue par un Territorial marseillais

Toulon, 23 Octobre.

Un territorial marseillais, le brigadier Placide Caffo, mobilisé au ...e régiment d'artillerie. Malgré ses 45 ans bien sonnés, il a enduré vaillamment fatigues et privations. Dans la réconfortante lettre qu'on va lire, adressée à un de ses amis de Toulon, il fait part du succès de nos armes :

Mon cher Ami,

Oui, mon cher, me voilà à 45 ans sur le front, après avoir, durant toute ma vie prêché la paix ! Je m'empresse de te dire que les événements ont quelque peu modifié mon point de vue, car je suis partisan aujourd'hui de la lutte « jusqu'au bout ». Devant l'agression spontanée de nos ennemis et leur cruelle barbarie, il est humain qu'à notre tour, nous devenions sans pitié pour eux, et ceux qui les soutiennent.

Une paix honorable ? Allons donc ; on ne peut, on ne doit pas traiter avec de tels forbans, qui comparent à des chiffons de papier les engagements qu'ils ont solennellement signés.

Leur civilisation ? Nous serions jolis, sous leur domination autocrate, nous les héritiers de la liberté !

Pour suivre le noble exemple de nos ancêtres, pour conserver le précieux héritage qu'ils nous ont laissé, il faut écraser le monstre germanique, dont le spectre sanglant est fait du crime, du vol et de l'esclavage. Il faut rendre impuissant ce militarisme prussien qui depuis trop longtemps fait peser sur le monde entier sa lourde épée de Damoclès ! Une fois encore, la France aura été le levier de la délivrance en dotant les générations futures d'une ère de paix durable, ère de sécurité, ère de prospérité et de fraternité des peuples...

Dame Censure ne veut pas que je dise où je me trouve en ce moment-ci ; mais par des détails, je vais te faire vivre quelques instants auprès de moi.

Ma batterie — 120 lourd — se trouve dans un faubourg de la ville ..., un joyau de la France, qui a et subit encore les plus forts bombardements des vandales, où le canon ne cesse de tonner entourant d'un cercle de feu et d'acier nos superbes avions. C'est là un spectacle émouvant qui force l'admiration.

En voici un qui nous survole ; à peine si l'on distingue les deux cocardes tricolores adaptées à ses ailes légères. Le voilà qu'il se dirige vers les lignes ennemies et aussitôt vingt, cinquante, cent coups de canon partent à son adresse. Les éclatements crépitent dans les airs ; on aperçoit, au loin, le feu et la fumée, et notre regard figé sur le grand oiseau, le suit sans jamais le quitter. Les coups qui frappent tout près de lui nous provoquent une douleur aiguë... notre cœur semble recevoir la commotion. Tout à coup, plus d'avion ; il a disparu dans le nuage de fumée, et une crainte nous envahit : « S'il allait être touché ! » Une minute longue d'angoisse s'écoule et nous étreint. Ah ! le voilà ; il survole majestueusement la fumée, faisant fi de l'ouragan que l'on déchaîne contre lui. Il s'élève, toujours et encore, et ce n'est que lorsque les coups deviennent sensiblement courts, alors qu'il est hors de danger, que notre souffle et notre respiration reprennent. Ainsi, quotidiennement, nous vivons avec la France d'en haut, qui nous donne si bien l'exemple d'un noble sacrifice !

C'est là aussi que les fusées à descente lente et aux couleurs indicatrices viennent troubler le silence de la nuit ; là que les richesses artistiques forment avec les débris des maisons, des décombres sans nombre, servant de sépultures à tant de braves tombés au champ d'honneur ! Destruction inexplicable qui va jusqu'à l'horreur, destruction indigne du XXe siècle.

Tout à côté, la terre sacrée des nombreux cimetières, où dorment leur dernier sommeil des légions de héros. Nous y faisons de pieuses visites, en dépit des obus ennemis qui s'abattent à dessein sur les tombes, les bouleversant continuellement. Et tandis que nous apportons un hommage sacré à ceux qui ne sont plus, sur chaque coin terre où repose un brave, une douce vision semble nous faire lire le mot : « Vengeance ». Oui, vengeance pour ceux qui sont tombés pour la grande cause de la civilisation.

Voilà, mon cher ami, le milieu sublime et triste à la fois, dans lequel je me trouve. Et tout cela doit te donner à penser ce que peuvent bien faire, des vieux de 45 ans, dans une pareille tourmente ? Avec le beau temps nous avons fait tout ce que nous avons pu. Veux-tu en souffrir un exemple

Mon expérience de quelques mois de front pendant lesquels nous avons eu, cependant, de rudes journées, a été surprise, tout de même, par la grande rafale du 25 septembre dernier, que nous avons déchaînée sur les tranchées ennemies. Je n'étais pas le seul dans cet état d'esprit puisque de vaillants poilus qui ont fait toute la campagne, et même des officiers allemands fait prisonniers, ont avoué n'avoir jamais rien vu de semblable. Ces aveux sont les plus sincères et plus officielles félicitations que l'on puisse décerner à notre artillerie.

Depuis quelques jours déjà, nous bombardions avec intensité, et sans relâche, les batteries boches postées en face de nous. Le 24 septembre, dans la soirée, notre commandant nous lisait la ferme proclamation de notre grand Joffre, se résumant ainsi : « Fiers soldats de la République, l'heure a sonné, il vaincre ou mourir. » La joie fut générale à cet appel patriotique, de notre vénéré généralissime ; C'est qu'avec « lui », on est sur que tout est prêt lorsqu'il annonce l'heure de se sacrifier.

Le lendemain, le signal est donné. On l'attendait avec impatience. Aussitôt des centaines de canons grondent, c'est le feu à volonté ; l'atmosphère est sillonnée de flammes ; sous nos pieds la terre tremble. Les narines se gonflent à l'odeur de la poudre, et les oreilles emplies d'un bruit d'enfer, ne distinguent plus rien.

Mais voici l'infanterie qui s'élance à l'assaut. On allonge le tir. Le commandant à haute voix, vient nous annoncer la prise d'une tranchée. On n'entend pas très bien ce qu'il dit, on le comprend quand même. Des cris de « Vive la France ! Vive la République ! » sortent de toutes les poitrines. L'enthousiasme est indescriptible, et l'on recommence à lancer des obus que les servants embrassent avant de les placer dans la culasse.

Les heures se sont écoulées sans que nous nous en apercevions pendant ces quatre jours de bombardement. Bravant la pluie, nous continuions toujours avec ardeur, sans prendre un instant de repos, jusqu'au moment où le commandement de « Halte feu ! » se fit entendre. Notre tâche était terminée. Nous étions grisés, heureux.

L'infanterie fait un nouveau bond. Sans pitié, elle s'élance sur l'adversaire. Les crépitement des Lebels et des Mausers se mélangent à la voix tonnante de notre 75. De ci, de là, quelques fusées éclairantes, viennent de temps à autre jeter leur pâle clarté dans le ciel brumeux. Marsouins et fantassins font du bon travail. Ils avancent sur toute la ligne de combat, s'emparent des tranchées de deuxième ligne et font vingt mille prisonniers.

Tu vois, mon cher ami, que l'on se débrouille assez bien. Mais voilà l'hiver qui approche. C'est pour nous, les vieux, un bien cruel ennemi ; nous le passerons tout de même, sans coup férir, dans nos cagnas humides.

Espérons, cependant, que nous en finirons bientôt, et malgré la trahison de la Bulgarie, et la neutralité de la Grèce et de la Roumanie qui sont venus jeter un point noir sur le grandiose et réconfortant tableau, la victoire finale restera quand même aux alliés.

Placide CAFFO.

Ce groupe de soldats au repos est composé de Marseillais appartenant pour la plupart au 8e canton : MM. Delerieux, Lonquet, Coulomb, Deluche, Challiard, Roully, Genin

Les Finances municipales et la Guerre

Le projet de budget, pour l'année 1916, vient d'être remis aux membres du Conseil municipal. Il sera l'objet prochainement d'une discussion publique. A travers ses nombreux chapitres aux colonnes de chiffres, les conséquences de la prolongation de la guerre apparaissent avec une méticuleuse précision.

Le budget a pour base essentielle, le produit des contributions et des centimes communaux, établis sur une population de 550.619 habitants (recensement de 1911).

Le relevé des principaux fictifs des quatre contributions directes servant de base au calcul des centimes additionnels communaux, indique :

Contributions foncières (propriétés bâties, 2.075.630 fr. ; non bâties, 83.669 fr.) = 2 millions 159.299 fr. ; la personnelle-mobilière, 1.776.024 fr. ; les portes et fenêtres, 1.136.014 francs ; les patentes (rôle primitif, 3 millions 076.767 fr. 21 ; rôles supplémentaires, 169.490 fr. 13) = 3.246.257 fr. 34. Au total, 8.317.594 fr. 34 D'autre part, le produit présumé des centimes communaux est fixé, en 1916, à 8.517.107 fr. 18.

Or, l'examen détaillé dans les recettes ordinaires des centimes additionnels, relève une sensible atténuation des rendements. C'est ainsi que les 5 centimes additionnels au principal des quatre contributions directes, pour l'entretien des chemins vicinaux rapportaient, en 1914, une somme de 423.809 fr. 90, rapport dont les prévisions ne dépassent pas, en 1916, la somme de 415.879 fr. L'attribution de 8 % sur la contribution des patentes, de 277.676 fr. 07 en 1914, n'est plus que de 259.700 fr. ; l'attribution de 10 fr. sur les permis de chasse, de 1.080 fr., en 1914, est réduite à 100 fr.

Le rendement des centimes additionnels et le recouvrement des impôts sur emprunts, subit aussi, par le fait de la guerre, de notables diminutions. Les 17 centimes 1/2 additionnels au principal des quatre contributions, ont baissé de 1.483.334 fr. à 1 million 455.579 fr. ; les 11 centimes 24/00 additionnels au même principal, ont baissé de 952.724 fr. à 934.897 fr. ; les 3 centimes 66 % ont baissé de 310.228 fr. à 304.423 fr. ; les 5 centimes 657/000 ont baissé de 479.498 à 470.526 fr. Ces diminutions se constatent, en proportion, sur presque tous les centimes.

Par contre, les prévisions des autres recettes n'ont pas été, par rapport au budget de 1915, sensiblement modifiées. L'octroi, dont les enregistrements sont plus que tous autres soumis à des variations, présente les mêmes recettes qu'en 1915. Aux Abattoirs et aux marchés aux bestiaux, les droits de place sont en augmentation de 10.000 fr. sur 1914 (370.000 fr. au lieu de 360.000 fr.) ; par contre, les droits de place du marché dit « à la cheville », sont en diminution de 2.000 fr., et les droits de place du Marché général aux bestiaux, de 10.000 fr. (150.000 fr. au lieu de 160.000 fr.) ; la taxe de visite sur les viandes foraines est en baisse aussi de 5.000 fr.

La partie du budget consacrée à l'énumération des dépenses, porte d'une manière plus aiguë l'impression de la guerre.

Depuis le début des hostilités, la ville de Marseille a tenu à verser à ses employés sous les drapeaux, la totalité de leur traitement habituel. En cas de décès le traitement est versé, sous forme de secours, à la veuve ou aux parents directs. Les secours sont inscrits au compte de l'article 325, sous ce titre : « Secours aux familles d'employés municipaux tués à l'ennemi et dont ils étaient le soutien ». Ils furent en 1915 de 25.000 francs. Leur prévision pour 1916 s'élève à 40.000 fr.

Si dans certains services, principalement dans les bureaux, les employés restants ont tâché, par un louable sentiment de solidarité, d'assumer à eux seuls, en plus de leurs travaux, la tâche de leurs camarades mobilisés, il a fallu néanmoins pourvoir à des remplacements. Aussi, dans ce but, au chapitre 107, entretien des voies pavées et asphaltées, une somme de 42.000 francs a dû être prévue ; elle est de 49.000 francs au chapitre 108, entretien des voies empierrées ; de 30.000 francs, au chapitre 109, entretien des chemins vicinaux ; de 13.000 francs au chapitre 114, entretien du Prado et de divers boulevards. En somme, par ce fait, le traitement des agents qui, en 1914 figurait au budjet pour une somme de 1.609.220 francs, s'élève, en 1916, à 1.699.940 francs.

Les prévisions des autres dépenses sont à peu près analogues à celles de 1915. Mais il est à noter que les frais généraux de l'enseignement primaire ont été portés de 10.000 à 15.000 francs ; l'entretien des locaux scolaires de 100.000 à 150.000 francs ; l'agrandissement des locaux scolaires, création de classes nouvelles, de 10.000 à 20.000 francs ; le mobilier scolaire de 5.000 à 10.000 francs ; les traitements et indemnités du personnel enseignant de 3.501.700 francs à 3.577.350 francs...

Parmi les dépenses plus strictement occasionnées par l'état de guerre, il feut, en outre, citer 35.000 francs, représentant la part de la Ville aux indemnités attribuées aux militaires de garde dans les postes de police

urbaine ; 360.000 francs, représentant les frais d'installation et de fonctionnement des hôpitaux pour blessés militaires et de l'école de rééducation des mutilés de guerre ; 100.000 francs consistant en des distributions de secours en nature aux familles nécessiteuses ; 50.000 francs d'indemnités aux militaires chargés des services civils et 25.000 francs pour frais d'installation de cantonnements militaires.

Au total, le projet de budget pour 1916 comporte :

Recettes ordinaires...........	21.795.780 fr. 20
Recettes extraordinaires.....	13.486.625 fr. 53
Total :	35.282.405 fr. 73

Il compte aussi :

Dépenses ordinaires...........	22.494.008 fr. 87
Dépenses extraordinaires.....	12.788.396 fr. 86
Total :	35.282.405 fr. 73

Il paraît certain que le Conseil municipal adoptera ces chiffres sans modification.— J.-B.

Les Délégués anglais à Marseille

La Conférence d'hier soir

Les délégués anglais, qui ont entrepris, à travers la France, de faire connaître par des conférences l'effort immense et obstiné du peuple et du gouvernement britanniques sont arrivés à Marseille, avec une heure dix-sept de retard, hier après-midi, par le rapide de 2 h. 44.

M. George Roberts, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, rappelé d'urgence à Londres en raison de la situation balkanique, avait dû renoncer à poursuivre l'œuvre explicative qu'il avait commencée. Ses collègues MM. Smith, du *Socialist National Defenser Comittee*, et Hodge, président du « Labour Party » et membre de la Chambre des Communes, ont été reçus à leur arrivée en gare par MM. Cecil Gurney, consul général d'Angleterre ; Cadenat, député de Marseille ; Canavelli, conseiller municipal et les membres du Comité organisateur. Ils se sont rendus ensuite à l'Hôtel de la Poste. M. Renaudel, se trouvait à Marseille depuis le matin.

A neuf heures précises, dans la salle du Grand-Théâtre municipal, la conférence a eu lieu devant un public nombreux. Les principales autorités de Marseille y assistaient. On remarquait MM. Cecil Gurney ; Cadenat, député ; Eugène Pierre, maire de Marseille ; Rambert, secrétaire général de la Préfecture, représentant le Préfet des Bouches-du-Rhône; le colonel Pierron de Montdésir, de l'état-major de la 15e région ; Maurel, Lévy, conseillers généraux, etc.

C'est M. Canavelli, conseiller municipal, qui présenta les orateurs au public et les remercia pour leur propagande.

M. Smith, qui porte sur la poitrine la Médaille militaire en qualité de combattant volontaire dans les rangs de l'armée française en 1870, présenta tout d'abord les détails les plus précis.

Citant des chiffres, il montra l'effort de l'industrie anglaise et des groupements ouvriers. Plus de mille usines sont réquisitionnées pour la fabrication des armes et des munitions ; plus d'un million d'ouvriers y travaillent. Les femmes, au nombre de plusieurs milliers, participent à l'effort commun de production. Pour couvrir les dépenses, de nouveaux impôts progressifs sur les revenus ont été appliqués et chaque citoyen d'Angleterre les a acceptés patriotiquement. Les ouvriers anglais, conclut M. Smith, travailleront jusqu'à une victoire décisive.

M. Hodge s'exprime en anglais. Son discours, empreint parfois d'humour, est ensuite traduit par M. Smith.

M. Hodge présente plus particulièrement l'effort naval de l'Angleterre. Dans les chantiers, le labeur est incessant. L'Anglais est lent peut-être, mais sa volonté est sûre. Les travailleurs d'Angleterre comprenant toute la portée des événements actuels, ne négligeront aucun effort pour faciliter le succès final.

Avec M. Renaudel, député du Var, c'est une éloquente exposition des raisons morales qui doivent assurer le triomphe de la civilisation et du droit. Il rappelle que la France et que l'Angleterre ont tout fait pour éviter le tragique conflit actuel. Il espère que le résultat de cette guerre soit une paix définitive basée sur des traités internationaux et respectés.

Il faut, dit-il, que cette guerre soit la dernière.

D'unanimes applaudissements ont salué les péroraisons de chacun des orateurs.

MM. Hodge et Smith quitteront Marseille dans la matinée pour se rendre à Toulon.

Chronique Locale

Le maire de Marseille a l'honneur de faire connaître aux propriétaires de tours à métaux, presses hydrauliques et marteaux-pilons (d'un poids supérieur à 2 tonnes) et à toutes les personnes détenant ces appareils à un titre quelconque : locataires, créanciers-gagistes, dépositaires, agents, consignataires, commissionnaires ou représentants, séquestres et gardiens, que, vu la loi du 27 septembre 1915 et le décret ministériel du 15 octobre 1915, ils sont tenus d'en faire la déclaration à la Mairie, au bureau militaire, 4, rue des Olives, au 1er, avant le 27 courant.

Les machines se trouvant actuellement dans les établissements de l'Etat seront exemptées des dites formalités.

Toute personne assujettie à la déclaration qui ne se serait pas conformée aux prescriptions de la présente loi sera passible d'une amende de 30 à 1.000 francs.

Un récépissé sera délivré à tous les déclarants. Des formules de déclarations seront mises à la disposition des intéressés par le bureau militaire de la Mairie.

La foire aux santons. — Le maire de Marseille porte à la connaissance des fabricants de crèches et santons que la foire aux Crèches aura lieu sur les allées de Meilhan du 10 décembre au 6 janvier.

Les intéressés sont invités à adresser immédiatement leur demande et au plus tard le 20 novembre.

L'autorisation d'installation sera strictement limitée à la vente des crèches et santons, à l'exclusion de tout objet de bazar manufacturé.

Les Variétés-Casino-Cinéma offrent, au public, un programme vraiment sensationnel, avec une série de films, aussi remarquables que variés, parmi lesquels, il faut citer *Le Pardon de l'Orpheline*, grand drame de l'intérêt le plus palpitant ; *La Bataille de Champagne*, un film que l'on devine être de la plus brûlante actualité ; *Les Héros Ignorés ; Cœur Brisé*, etc., etc.

L'excellent orchestre Tournon, composé de 25 musiciens, ajoute encore au très grand intérêt de ces représentations de gala, qui attirent, chaque jour, aux Variétés-Casino-Cinéma, un public aussi nombreux que choisi. Aujourd'hui, matinée et soirée.

Les nombreux entrepositaires de notre ville apprendront certainement avec plaisir la mise en marche prochaine du système du cautionnement collectif en matière d'octroi, dû à l'intervention de M. Adrien Artaud, président de la Chambre de Commerce. C'est, pour ceux que la question intéresse, une simplification facultative qui a fait ses preuves dans toute la France pour le crédit des droits sur les boissons et qui vient d'être successivement adoptée à Bordeaux et au Havre ; il n'est donc pas de raisons pour qu'elle ne soit bien accueillie par le commerce local dont les opérations ont encore plus d'importance.

Sauvage agression. — Depuis environ un mois, les agressions nocturnes se multiplient d'inquiétante façon aux abords de la Joliette, où une bande spéciale de vagabonds semble répandre la terreur. Avant-hier soir encore, vers 10 heures, le matelot Martin Auguste, 28 ans, de passage à Marseille, où il est en permission de six jours, était assailli par deux chenapans aux escaliers de la rue Sainte-Pauline. Il y eut lutte entre les trois hommes. Mais frappé de cinq coups de couteau, le matelot s'affaissa. Il fut alors dépouillé de son portemonnaie contenant dix francs. Puis les bandits s'éloignèrent rapidement. Des passants, puis des agents secoururent le blessé, que M. Letroublon, commissaire de police, a fait admettre à l'Hôtel-Dieu. Son état n'est pas jugé grave. Le signalement des agresseurs a été transmis à la Sûreté. Dans la matinée, le matelot Martin a tenu à quitter l'hôpital pour regagner son bord.

Prohibitions de sortie. — La Chambre de Commerce vient de faire éditer une liste, revisée au 20 octobre 1915, des marchandises dont la sortie de France est prohibée ; elle y a joint des notes explicatives et l'avis aux exportateurs paru dans l'*Officiel* du 8 octobre courant et qui modifie le règlement applicable aux demandes de dérogations présentées par le commerce.

Ces imprimés sont tenus à la disposition des négociants qu'ils pourraient intéresser, au secrétariat de la Chambre de Commerce, Palais de la Bourse.

Mystérieux coup de revolver rue Malaval. — Un coup de feu était entendu, avant-hier soir, vers 9 heures et demie, rue Malaval, où des passants virent un jeune homme s'affaisser à l'angle de la rue Jourdan. Ce jeune homme, Marcelli Pierre-François, 21 ans, demeurant avec ses parents, rue Gérin, 4, venait de recevoir sa feuille de route pour se rendre dès le 23 octobre, à Casablanca, où il est affecté au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

Peu d'instants auparavant, dans un bar du boulevard des Dames, il avait quitté son père, en disant qu'il rentrait à la maison. Une heure et demie après, le père apprit que son fils venait d'être blessé d'un coup de feu à la cuisse droite. Il ne savait rien au sujet de ce qui avait pu se passer, et le blessé n'avait rien vu. D'un autre côté, trois jeunes gens, qui le virent tomber et le secoururent, n'ont vu personne s'enfuir. Il est vrai que la rue Jourdan est un peu obscure. Sur l'ordre de M. Létroublon, commissaire de police, le blessé a été transporté à l'hôpital militaire. Et le magistrat a ouvert une enquête au sujet de ce mystérieux coup de feu.

Un incendie provoque des gaz asphyxiants. — L'autre nuit, vers 1 heure 30, un commencement d'incendie se déclarait dans la droguerie Fabre, chemin de la Corniche, 245. M. Fabre, malade, est soigné dans l'immeuble. Le sinistre fut rapidement maîtrisé et n'occasionna que des dégâts insignifiants. Mais il avait provoqué des émanations de chlore qui, faisant œuvre de gaz asphyxiants, intoxiquèrent assez gravement M. Fabre et sa garde-malade. Le docteur Lezimier fut appelé d'urgence auprès d'eux, et, grâce aux soins qui leur furent donnés, les deux malades étaient bientôt hors de danger.

On a arrêté... — Le service de la Sûreté a opéré, hier, les arrestations suivantes :

Napcini Gino, 15 ans, chaudronnier, demeurant rue Saint-Laurent, 16, inculpé de coups et blessures ;

Dibon Henri, 27 ans, courtier en immeubles, sans domicile connu, également pour coups et blessures ;

Molinari Marie-Jeanne, 23 ans, rue Honnorat, 29, pour vol.

Infidèle employé. — Avant-hier soir, vers 5 heures, le nommé Célino Georges, 55 ans, demeurant quai du Port, 8, quittait furtivement son patron, M. Séverin Vardaro, avenue d'Arenc, 270, après avoir dérobé 820 francs dans le tiroir-caisse. Il est activement recherché.

Pigeons voyageurs. — Les membres actifs des sociétés colombophiles de Marseille et les éleveurs de pigeons voyageurs ne faisant pas partie de ces sociétés mais détenteurs de l'autorisation préfectorale, sont priés d'assister à la séance qui aura lieu le mardi, 26 octobre courant, à 9 heures du soir, au siège fédéral, place Notre-Dame-du-Mont, 26, établissement Michaz.

Les postulants cochers de place sont informés que la Commission d'expertise se réunira le 5 novembre prochain, à 2 heures du soir, chez M. Blanc, 23, chemin de Montolivet (remise des Voitures Marseillaises et Favorites).

Les postulants devront avant l'expertise se faire inscrire à la Mairie, bureau des Emplacements publics, 6, rue de la Prison, et déposer un extrait de leur casier judiciaire accompagné de deux photographies sur papier.

Autour de Marseille

AIX. — *Contribution mobilière pour 1916.* — M. le Maire fait connaître aux chefs de famille ayant sous leur toit plusieurs enfants de moins de 16 ans ou des adolescents à leur charge que les déclarations à faire pour obtenir la réduction sur la contribution mobilière, votée en leur faveur par le Conseil municipal, seront reçues à la Mairie (Bureau du Cadastre et des Contributions), jusqu'au 15 novembre prochain. Les déclarations doivent être renouvelées annuellement. Les déclarants sont priés d'apporter leur livret de famille.

Avis. — M. le Maire a l'honneur d'informer les propriétaires et détenteurs de tours à métaux, presses hydrauliques et autres et marteaux-pilons, qu'un décret rendant obligatoire leur déclaration, il tient à leur disposition des formules qu'ils devront remplir et renvoyer ensuite à la Mairie d'Aix (Bureau du Secrétariat, n° 2), avant le 27 courant.

Pharmacien de garde. — Aujourd'hui, M. Giraud, rue des Orfèvres.

AUBAGNE. — *Certificat d'Etudes Primaires.* — Les épreuves du certificat d'études primaires ont eu lieu, hier après-midi, à l'école de garçons, sous la présidence de M. Landréat, inspecteur primaire à Marseille (président de la Commission), assisté de MM. Lafond, maire d'Aubagne; Maurin, directeur d'école publique à Marseille, et Mmes Laugier et Alzien, institutrices. Ont été admis : Miles Bourguignon, Buffet, Lieutaud, Roubaud, Sebastiani et Tomasini; MM. Coudert, Michel, Millaud et Richerme. Nos félicitations aux jeunes lauréats et à leurs dévoués professeurs.

SAINT-LOUP. — Le corps enseignant des instituteurs publics des Bouches-du-Rhône, si éprouvé par la mort glorieuse d'un grand nombre de ses membres, vient d'être honoré par une magnifique distinction accordée à l'un d'eux. Jeudi dernier, l'autorité militaire a décerné la Croix de guerre avec citation à l'ordre du jour de l'armée à M. Penot Louis, instituteur public à Saint-Loup : « Sergent au 67e bataillon des chasseurs alpins, il fut atteint d'un éclat d'obus qui lui brisa le coude droit. Malgré la gravité de sa blessure, il est resté bravement à la tête de sa section qui a résisté pendant plus de deux heures au feu violent de l'ennemi ». Réformé n. 1, M. Penot, maître aussi dévoué que vaillant soldat, a pu enfin reprendre sa classe à la grande satisfaction de ses collègues, de ses élèves et de leurs familles. Toutes nos félicitations à cet intrépide instituteur qui, par sa bravoure, a donné la preuve la plus évidente du patriotisme semé dans les cœurs de notre jeunesse par les maîtres de l'enseignement public.

Cours Professionnels gratuits de la Bourse du Travail

La Commission administrative de l'Ecole professionnelle de la Bourse du Travail informe à nouveau les intéressés, élèves et professeurs des différents cours, que l'ouverture de l'année scolaire 1915-1916 est fixée au 1er novembre prochain. Un registre destiné à recevoir les inscriptions des élèves est à leur disposition chez le concierge de l'école, rue Montaux, 25.

Les syndicats qui, d'ordinaire, organisent des cours de leurs professions respectives peuvent d'ores et déjà commencer leurs séances dans les salles qui leur étaient affectées les années précédentes. Les mutilés et blessés de la guerre, qui font leur rééducation professionnelle, sont assurés d'une large place à l'école de la Bourse du Travail et de tout le concours des organisations syndicales.

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées et de sorties dans les ports de Marseille a été, hier, de 25 navires dont 23 vapeurs et 2 voiliers. Signalons :

A l'arrivée : le vapeur anglais *Rotenfels*, venant de Calcutta, avec 6.400 tonnes arachides, jute, coton; la *Moselle*, Compagnie Sicard, de Rabat, Oran et Monaco, avec 31 tonnes alpistes, laine, divers; le *Bosphore*, Messageries Maritimes, de Londres, avec 2.627 tonnes lait, thé, huile, conserves, laine, divers; le vapeur italien *Ionio*, d'Arzew, avec 1.487 tonnes céréales; le vapeur anglais *Bégonia*, de Barry, avec 4.911 tonnes charbon; le vapeur français *N.-D.-des-Victoires*, de Toulon, sur lest; le *Manouba*, Compagnie Mixte, d'Alger, avec 73 passagers et 1.694 tonnes vin, céréales, fruits secs, 18 vaches, 1.214 moutons, 784 chèvres; le *Pélion*, Compagnie Fraissinet, de Bastia, avec 375 passagers et 257 tonnes châtaignes, bois, extrait, divers, 14 moutons; le *Duc-d'Aumale*, Compagnie Transatlantique, de Tunis et Bizerte, avec 729 passagers et 34 tonnes divers.

Au départ : le vapeur italien *Rosa*, parti pour Gênes; la *Moselle*, Compagnie Sicard, pour Cannes; la *Flandre*, Transports Maritimes, pour Bougie et Philippeville; la *Ville-de-Tunis*, Compagnie Transatlantique, pour Philippeville; le *Duc-de-Bragance*, Compagnie Transatlantique, pour Oran; le *Rhône*, Compagnie Mixte, pour Port-Vendres; le *Tensift*, Compagnie Paquet, pour Oran.

CONTRE LA VIE CHÈRE

La diminution du prix du pain

La Commission « contre la vie chère » s'est de nouveau réunie à la Préfecture, dans l'après-midi d'hier. Les prix de taxation de la farine ont été définitivement étudiés et les conclusions de la Commission vont être soumises à l'approbation du ministre.

Nous croyons savoir qu'avec les mesures qu'espère arrêter prochainement M. Schrameck, préfet des Bouches-du-Rhône, le prix du pain sera abaissé de quatre centimes tout au moins, sans aucune modification de forme ni de qualité.

En modifiant la forme du pain et en le portant au poid net d'un kilo, le prix du pain pourrait être abaissé de huit centimes.

De toute façon, il paraît certain que dans les premiers jours de novembre, si la municipalité s'y prête de son côté, le prix du pain pourra être diminué.

Poursuites contre les magasiniers

Dans la journée d'hier, des tournées ont été faites, simultanément, dans de nombreux quartiers de la Ville par les commissaires de police d'arrondissement. Ces tournées ont amené la constatation de trente-sept infractions qui ont fait l'objet d'autant de procès-verbaux pour tromperie sur la quantité de la marchandise vendue, parce que, abstraction faite du papier, il manquait de 10 à 25 grammes de marchandise pour des pesées variant entre 250 et 500 grammes.

La surveillance est continuée aujourd'hui et le sera les jours suivants.

LES MORTS HÉROÏQUES

Antoine Yvan

Nous avons annoncé, en son temps, la mort glorieuse de notre excellent concitoyen et confrère Antoine Yvan, fils de M. Théodore Henry, trésorier de l'Association des Journalistes Républicains, chef de rédaction à Paris du *Petit Marseillais*.

A l'occasion de cette fin héroïque, le général commandant la 4e armée a tenu à citer à l'ordre de l'armée en des termes particulièrement chaleureux notre regretté confrère. Nous sommes heureux de reproduire cette citation qui fait honneur au courage et à l'héroïsme d'Antoine Yvan :

Lieutenant Yvan Antoine, du 247e régiment d'infanterie : « Blessé sérieusement à la main au combat du bois de la Marfée, le 28 août 1914, a refusé de se faire évacuer, voulant conserver le commandement de sa compagnie. Le 30 août 1914, au combat de la Cour-du-Roi, a pu, par une vigoureuse contre-attaque, dégager sa compagnie entourée par les Allemands. A été tué en entraînant ses soldats aux cris de : « En avant ! Vive la France ! »

Le général commandant la 4e armée,
Signé : DE LANGLE DE CARY.

Le capitaine Louis Sade

Nous avons publié, ces jours derniers, l'annonce de la fin glorieuse de M. le capitaine Louis Sade, du 4e génie, ingénieur des ponts et chaussées à Aix, grièvement blessé à l'ennemi et décédé le 13 octobre dernier. Le glorieux défunt était le fils de l'ancien principal du Collège de Pertuis. Avant de venir à Aix, Louis Sade avait passé deux ans à Chalon-sur-Saône, où il s'était distingué à des travaux difficiles sur la Saône et sur le canal du Centre. A Aix, où il était arrivé deux ans avant la guerre, il était chargé du service des routes et du service de la Durance, et en outre de la partie du canal de Marseille au Rhône comprise entre la sortie du grand souterrain du Rhône et le Galéjon vers le milieu de la Crau. Il avait exécuté pour le canal des travaux importants et étudié pour la traversée de Martigues des projets particulièrement délicats. Enfin, il avait fait exécuter à Aix la plus grande partie du réseau des égouts et, dans ces travaux particulièrement difficiles, il avait fait preuve des plus sérieuses qualités d'ingénieur. Le gouvernement s'apprêtait à l'envoyer à Tanger pour y exécuter de grands travaux et défendre les intérêts de la France.

Dès le début de la guerre il fut envoyé au fort de la Tête-de-Chien, il y resta peu de temps et demanda à partir pour le front. Il y fut employé d'abord à construire des abris souterrains ; puis, nommé capitaine, il fut mis à la tête d'une compagnie de sapeurs-mineurs et il fit dès ce moment la rude guerre de mines, la plus dure et la moins glorieuse de toutes. Il s'y est dévoué et il y a trouvé la mort ; blessé le 8 octobre, il a succombé le 13 à l'ambulance.

Esprit droit et cœur généreux, Louis Sade était estimé et aimé de tous ceux qui le connaissaient. Dans sa courte carrière, après avoir servi son pays avec distinction dans les travaux de la paix, il s'est dévoué pour lui sur les champs de bataille. C'est une des plus nobles victimes auxquelles la France devra son salut et son triomphe.

Le Régime de nos Prisonniers de guerre

A diverses reprises, M. Raoul Anglès, député des Basses-Alpes, est intervenu auprès de M. le Ministre des Affaires Etrangères, afin d'obtenir un meilleur traitement, au point de vue de l'alimentation, de nos prisonniers de guerre en Allemagne.

Par le *Journal Officiel* du 20 octobre, le gouvernement fait connaître quelle est la composition et la valeur nutritive des aliments respectivement donnés à nos concitoyens détenus chez l'ennemi et aux soldats allemands internés en France. Et comme conclusion de cette étude, le ministère des Affaires Etrangères fait la déclaration suivante :

« Quant à la nourriture qui est effectivement allouée aux prisonniers français en Allemagne, les renseignements fournis par les médecins et les infirmiers rapatriés, les grands blessés libérés et les rapports officiels des délégués de l'ambassade d'Espagne, établissent qu'elle varie dans une large mesure, non seulement suivant la situation des prisonniers (malades ou blessés, travailleurs, prisonniers inoccupés), mais encore suivant les camps dans lesquels ils sont internés.

Ces renseignements établissent d'autre part que les prisonniers malades ou blessés paraissent recevoir une nourriture, variable sans doute, suivant leur état, mais habituellement appropriée à celui-ci, tandis qu'en règle générale la nourriture allouée aux prisonniers français dans les hôpitaux allemands est insuffisante en quantité comme en qualité. En particulier, le taux moyen des rations de viande et de pain ne dépasse pas respectivement 50 grammes et 300 grammes par jour.

« C'est ce qui justifie pleinement la réclamation que le ministère des Affaires Etrangères a adressée aux autorités impériales, en l'appuyant de l'annonce que les rations de viande et de pain seront réduites aux mêmes taux pour la catégorie correspondante des prisonniers allemands en France, à partir du 15 novembre prochain, si d'ici là, le gouvernement impérial ne garantit pas une meilleure nourriture aux prisonniers français en Allemagne.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

Aix, 23 Octobre.

Le 14 février dernier, l'accusé Falco Antonio, âgé de 36 ans, tonnelier, se rendait dans un bar du quartier Saint-Lazare où il rencontrait son compatriote Marino qui jouait aux cartes avec deux amis. Ayant voulu se mêler à la partie, les joueurs refusèrent, ce qui suscita une légère discussion, d'ailleurs très vite calmée.

La partie une fois terminée, les joueurs quittèrent l'établissement suivi de Falco. Celui-ci, après avoir parcouru quelques mètres, sortit soudain un revolver de sa poche et fit feu par cinq fois sur l'infortuné Marino, qui fut atteint par tous les projectiles. Poursuivi par des témoins du meurtre, Falco menaça de son arme les personnes qui voulaient l'appréhender. Il put être néanmoins arrêté par deux agents en surveillance dans le quartier et dont l'attention avait été éveillée par le bruit des détonations. L'infortuné Marino succomba à ses blessures le 3 juin suivant.

A l'instruction, Falco a invoqué son état d'ivresse ; à l'audience, il a changé de système et a prétendu que son acte avait été provoqué par les injures et les menaces de sa victime. Ministère public : M. Vulliez, avocat général ; défenseur : Me Arnaud, du barreau d'Aix et Mlle Marguerite Isnard, du barreau de Marseille.

Falco Antonio est condamné à *huit ans de travaux forcés et à dix ans d'interdiction de séjour.*

Émouvante Cérémonie à l'Hôtel-Dieu

Un amputé reçoit la Médaille militaire

Hier après-midi, à 3 heures, le capitaine Gaubert, de l'état-major de la Place, délégué par M. le général commandant d'armes, a conféré, au nom du Président de la République, la Médaille militaire au soldat Bernoville Maurice, du 132e d'infanterie. Ce militaire, blessé pour la deuxième fois, vient d'être amputé avec un plein succès par M. le major Acquaviva qui l'entoure de toute sa sollicitude.

Auprès du lit du glorieux blessé, salle Matignon, s'étaient groupés, avec tous ses camarades, M. le docteur Ch. Livon, médecin-chef de l'Hôtel-Dieu ; Me Albert Vidal-Naquet, administrateur-délégué ; M. Ernest Rouvier, directeur de l'Hôtel-Dieu, les dames du Comité des hôpitaux, le corps des internes et des infirmières.

Après d'éloquentes et émouvantes paroles prononcées par M. le capitaine Gaubert et M. le médecin-chef Livon, remise a été faite de la Médaille militaire au valeureux amputé, visiblement ému. Puis, les coupes se choquèrent en l'honneur du nouveau médaillé et au succès de nos armes.

LES BACCALAUREATS

FACULTE DES LETTRES D'AIX

Baccalauréat (2e partie) philosophie, session ordinaire d'octobre 1915 :

Sont admissibles aux épreuves orales :

A Aix, MM. Misson, Mouralis.

A Marseille, MM. Bettin, Beudin, Castellan, Fausset-Crivelli, Fourneron, Oster, Paris, Pascalet, Reynaud Joseph, Mlle Sourd, Turriès.

A Nice, MM. Boissin, Lacour, Mlle Perrimond.

A Ajaccio, MM. Combe, Orsatelli, Poli.

Les examens oraux auront lieu à Aix, à la Faculté des Lettres, le jeudi 28 octobre, à 8 heures du matin. Les candidats seront convoqués individuellement.

Mort de M. R. Tourtet Conseiller général Maire de Saint-Remy

Nous apprenons avec une sincère émotion la mort de M. R. Tourtet, maire de Saint-Remy depuis 1908 et conseiller général.

M. R. Tourtet était membre aussi de la Commission départementale et secrétaire du Conseil général. Il avait su, par l'aménité de son caractère, s'attirer une unanime sympathie. La population de Saint-Remy se montre vivement affectée par sa perte inattendue.

Ses obsèques auront lieu, aujourd'hui, à quatre heures, à Saint-Remy. Une délégation du Conseil général des Bouches-du-Rhône y assistera officiellement.

Le *Petit Provençal* joint ses condoléances à celles qui, de toutes parts, sont adressées à sa famille en deuil.

L'Hommage aux Morts pour la Patrie

On nous communique :

Le Comité d'Union Patriotique formé le 26 septembre, au siège des « Médaillés de 1870-1871 et Décorés de Guerre » a reconnu la nécessité et l'impérieux devoir de grouper à cette heure, pour célébrer dignement le Jour des Morts, les Sociétés patriotiques militaires et de Préparation militaire de notre ville, et de les préparer pour le 1er novembre prochain, à rendre un hommage éclatant et ému aux Morts glorieux et aux Héros de la Défense Nationale, qui ont succombé des suites de leurs blessures, ou ceux qui sont tombés en défendant le sol sacré de la Patrie et la cause du Droit et de la Civilisation en Orient et dans les Colonies.

Le cortège sera composé de toutes les Sociétés adhérentes au Comité, avec leurs drapeaux et leurs insignes, mais sans musiques, le cortège se formera régulièrement à 9 heures du matin, devant le Monument des Mobiles, aux Allées (côté de l'église), et défilera avec le plus grand recueillement et dans un ordre parfait, par les voies indiquées par les autorités compétentes, pour se rendre au cimetière.

Il sera composé des Sociétés suivantes :

Le Comité de l'Union Patriotique, le Comité de la Fédération des Anciens Défenseurs de la Patrie, la 9e section des Vétérans des Armées de terre et de mer, les Médaillés de 1870-71 et Décorés de guerre de 1914-15, les Anciens Militaires (loi de 7 ans), les Alsaciens-Lorrains, le Groupement des blessés et amputés, les Décorés de guerre, le Groupement des convalescents ayant droit à la Médaille commémorative, les officiers en retraite, les anciens sous-officiers, caporaux et brigadiers, les Décorés et Médaillés français, la Fédération des Sociétés de Préparation militaire, la Patriote, la Milice, l'Etrier, le Drapeau, la Société des Conférences d'éducation populaire et patriotique, les Pionniers, les Boy-Scouts, la Solidarité militaire, le Souvenir Français, les Algériens, les Anciens Cuirassiers, la Ligue Latine, etc., etc.

Chaque président déposera la couronne au nom de la Société. Pas de discours.

Le retour du cortège s'effectuera comme pour l'aller, et dislocation à la Plaine.

Les Sociétés patriotiques, militaires, de Préparation militaire ou Groupements de soldats blessés, mutilés ou convalescents, qui désireraient se joindre au cortège et prendre part à cette imposante manifestation de deuil, sont priés de faire parvenir leur adhésion avant le 25 octobre (dernier délai), au siège du Comité d'Union Patriotique.

Local des Médaillés de 1870-71 et Décorés de guerre, rue Venture, 3, au 1er étage, où le Comité se tiendra en permanence tous les jeudis, de 6 à 7 heures le soir, et les dimanches matin, à 10 heures.

Pour le Comité d'Union Patriotique :

Les présidents : HONORAT, de la 9e section des Vétérans, Armées de terre et de mer; Lucien PASCAL, des Médaillés de 1870-71 et Décorés de guerre; GROSS, vice-président de la Société des Alsaciens et Lorrains; REYMOND, des Militaires de la loi de 7 ans; L. GAZEL, vice-président des Boy-Scouts. — Le secrétaire général : J. DUMETIER.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

GYMNASE. — L'*Amour veille*, l'exquise comédie de MM. de Flers et de Caillavet, qui obtint avant-hier et hier soir le plus grand succès, sera donnée aujourd'hui, pour les dernières fois, avec Galipaux et Yvette Andréyor, en matinée et soirée. Location de 10 heures à 6 heures.

Le 31 octobre, *Les Mousquetaires au Couvent*, et le 1er novembre, *La Mascotte*.

CHATELET-THEATRE. — Aujourd'hui, en matinée à 2 heures 30, en soirée à 8 heures 30, et lundi en matinée à 2 heures 30, trois représentations de *La Bouquetière des Innocents*, drame historique en 5 actes et 9 tableaux. *La Bouquetière des Innocents* est une pièce particulièrement intéressante, qu'interprète une excellente troupe; elle constitue le meilleur spectacle de famille qui soit. La location demeure ouverte.

ALCAZAR LEON DOUX. — Mayol chantera aujourd'hui en matinée et en soirée, à 10 heures. Le programme comporte dix autres numéros de premier ordre.

VARIETES-CASINO-CINEMA. — Aujourd'hui, en matinée et en soirée, programme sensationnel : *Le Pardon de l'Orpheline*, grand drame; *La Bataille de Champagne*, film d'actualité brûlante; *Cœur Brisé; Charme de la Vie; Les Héros Ignorés; Patachon mystifié*; les Actualités de la Guerre, etc. Orchestre de 25 musiciens. Une seule séance en matinée et en soirée.

PALAIS-DE-CRISTAL. — En matinée et en soirée sera donnée la grande innovation *Le Trois de Cœur*, qui est bien la chose la plus extraordinaire mise au cinéma. Le programme, merveilleusement complété, comporte notamment *Petite gosse*, avec Suzanne Grandais. Orchestre Antréas.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la patrie, nous avons à citer aujourd'hui les noms :

De M. Antoine Turin, engagé volontaire au 9e d'artillerie, tué à l'ennemi le 1er octobre 1915, à l'âge de 17 ans et demi.

De M. Léon-Auguste Mouriès, soldat au 98e territorial, tué à l'ennemi le 19 septembre 1915.

De M. Jacques Perrin, chef d'escadron au 6e d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, tué à l'ennemi le 2 octobre 1915, à l'âge de 45 ans.

De M. Joseph Foussenq, aide-major, mort pour la patrie le 7 octobre, à bord de l'*Amiral-Hamelin*.

De M. Charles Mellin, caporal au 168e d'infanterie, licencié en droit, élève de l'Ecole coloniale, décoré de la Croix de guerre, tué à l'ennemi le 14 juillet 1915, à l'âge de 23 ans.

De M. Fernand Carlué, d'Aix-en-Provence, soldat au 34e d'infanterie coloniale, mort pour la patrie le 12 août 1915, à l'âge de 26 ans.

De M. Antoine Héritier, d'Arles, sous-lieutenant au 30e d'infanterie, tué à l'ennemi le 25 septembre 1915.

De M. Paul Tourrel, des Martigues, soldat au 2e zouaves, tué à l'ennemi le 27 septembre 1915, à l'âge de 20 ans.

De M. Edouard Baret, de Coudoux, soldat au 149e d'infanterie, tué à l'ennemi le 27 septembre 1915, à l'âge de 38 ans.

De M. Paul Touache, de Ceyreste, tué à l'ennemi à l'âge de 20 ans.

De M. Jean Bouchet-Domenq, d'Arles, soldat au 8e régiment d'infanterie coloniale, tué à l'ennemi le 30 septembre 1915.

De M. Joseph Maureau, de Fontvieille, sous-lieutenant au 154e de ligne, tué à l'ennemi, à l'âge de 28 ans.

De M. Jean-Baptiste Boiron, de Tarascon, soldat au 118e territorial, décédé à l'hôpital d'Epernay.

Le *Petit Provençal* partage la douleur des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations de la période de 28 jours, du 24 septembre au 21 octobre, aura lieu le lundi, 25 octobre, de 9 heures à 16 heures, dans les perceptions de la ville conformément aux indications ci-après :

La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 1.001 à 1.500 du 1er canton.

La perception de la rue Clapier, 4, paiera du numéro 1.001 à 1.500 du 2e canton (A à L).

La perception de la rue de la Darse, 23, paiera du numéro 1.001 à 1.500.

La perception du boulevard des Dames, 68, paiera du numéro 501 à 750 des 3e et 4e cantons.

La perception de la rue Sainte-Claire, 8, paiera du numéro 1.001 à 1.500 du 5e canton.

La perception de la rue Duguesclin, 8, paiera du numéro 1.001 à 1.500 du 6e canton.

La perception de la rue du Coq, 17, paiera du numéro 501 à 750 des 7e et 12e cantons.

La perception du boulevard Théodore-Thurner, 12, paiera du numéro 1.001 à 1.500 du 8e canton.

La perception de la rue Paradis, 118, paiera du numéro 1.001 à 1.500 du 9e canton.

La perception de la rue Marengo, 74, paiera du numéro 501 à 750 des 10e et 11e cantons.

La Loi Dalbiez

Comité des ouvriers métallurgistes. — Aujourd'hui dimanche, à 9 heures du matin, salle Pelloutier, Bourse du Travail, réunion générale du Comité de défense des ouvriers métallurgistes. Ordre du jour : 1° Compte rendu de mandat de la Commission Dalbiez ; 2° Mesures à prendre pour que la loi soit appliquée dans son intégralité ; 3° Décision que doit prendre la fraction ouvrière de la Commission si elle est mise dans l'impossibilité de remplir son mandat envers et contre tous ; 4° Questions diverses.

Présence de tous les délégués indispensable, la situation étant d'une gravité exceptionnelle.

Comité de propagande pour le versement de l'or

M. Teisseire fera, dans la grande salle de la Maison de la Mutualité (rue François-Moisson), mise gracieusement à la disposition de l'administration académique et de la municipalité, une conférence au personnel enseignant (écoles publiques et privées), le mercredi, 27 octobre courant, à 5 heures précises du soir, sur l'intérêt que présente la récolte de l'or. L'étude surveillée du soir n'aura pas lieu dans les écoles primaires, et les écoles maternelles sont autorisées à licencier leurs élèves à 4 h. 30 ce jour-là.

L'inspecteur d'Académie assistera à cette conférence et serait très reconnaissant à tout le personnel de ne pas manquer de s'y rendre.

Ouvroir Flammarion

L'Ouvroir de la Société Flammarion remercie les personnes qui ont bien voulu lui apporter des coussins.

Il adresse un nouvel et pressant appel à toutes celles qui voudront bien continuer à en confectionner encore et à les lui apporter le plus tôt possible.

Ces coussins étant destinés à une réserve sanitaire de l'armée d'Orient.

Pour les soldats des régions envahies

L'Œuvre d'assistance aux soldats des régions envahies remercie les personnes qui, répondant à son appel, se sont empressées de coudre et de tricoter pour ses soldats sans famille. Ayant récemment muni de vêtements chauds plusieurs centaines de soldats des pays envahis s'embarquant pour l'Orient, l'Œuvre voit sa provision de plastrons, cache-nez et ceintures de lainage, complètement épuisée. Elle sera très reconnaissante aux personnes qui lui apporteront ces objets et lui permettront ainsi de continuer ses envois aux très nombreux soldats qui, chaque jour, lui adressent des demandes de vêtements chauds. Les dons sont reçus à l'Ouvroir, 5, rue Dumarsais, lundi, mercredi et vendredi, de 3 heures à 6 heures, ou au bureau, 1, place de la Préfecture, chaque jour de 10 heures à 7 heures.

Le nécessaire du prisonnier

Le Comité nous communique la première liste de souscription :

G., capitaine au 115e territorial, 30 fr. ; H. et F.-B., 6 fr. ; D., 1 fr. ; C. Michel, 5 fr. ; anonyme, 5 fr. ; Worms et Cie, 20 fr. ; une généreuse anonyme, 50 fr. ; Société Mixte de Tir, 10 fr. ; anonyme, 4 fr. 50 ; père Toussaint, 2 fr. ; M., 0 fr. 50 ; Neuvière, contrôleur des Douanes, 2 fr. ; Natural Le Coultre, 10 fr. ; Waston et Parker, 10 fr. ; Etablissements Vermink, 50 fr.; Tessor, 1 fr. ; Vernet, 1 fr. 50; Brémond, 3 fr. ; Ferrero, 1 fr. ; X., 0 fr. 50 ; Ambrosini, 1 fr. 50 ; A. M., 10 fr. ; Auguste Brun, 1 fr. ; maison Daher, 20 fr. ; Pavin de Lafarge, 5 fr. ; Compagnie L. de M., 3 fr. 50 ; Mlle Olive, 1 fr. ; docteur Berlioz, de Paris, 20 fr. ; Soulier, 5 fr. ; capitaine Gaubert, président de la Mixte, 100 fr. Total : 380 francs.

Les souscriptions pour cette Œuvre intéressante sont reçues chez M. Benoît, commis principal des Douanes, 15, boulevard Gazzino, chez M. Mistral, armurier, 14, rue des Fabres, et à la Grande Chemiserie Lainé, 34, rue de la République. Les souscripteurs de 50 francs, sont inscrits comme membres fondateurs.

Entr'aide féminine

L'Entr'aide Féminine a récemment transféré son siège social, 51, rue Grignan. C'est là que doivent être adressées toutes communications. Les six sections de l'Entr'aide : travail, placement, assistance, allocations et questions administratives, recherches de réfugiés et disparus, consultations juridiques, y fonctionnent régulièrement tous les jours, de 11 heures à midi et de 5 heures à 6 heures.

L'Entr'aide Féminine est déjà venue en aide à plus de 2.800 femmes, son ambition est d'étendre toujours davantage son champ d'action, et d'ajouter à son Ouvroir et à ses cours de sténo-dactylographie, qui fonctionnent depuis plus de huit mois, de nombreuses filiales telles que : cours gratuits de couture, enseignement ménager, Œuvres diverses de vestiaire, soupes populaires, etc. Mais pour appliquer un tel programme, il est nécessaire de faire appel à toutes les bonnes volontés et à la générosité de tous ceux qui s'intéressent au sort de la femme.

L'Entr'aide compte bien que de nombreux amis de son Œuvre, répondront à son appel.

L'Entr'aide Féminine rappelle à tous ses membres que le bureau se réunit tous les samedis, de 4 h. 30 à 6 heures, le Conseil d'administration, le dernier samedi du mois. Tous les membres de l'Entr'aide sont conviés à ces réunions où il est discuté toutes les questions intéressant le développement de l'Œuvre.

A travers les Journaux

Paris, 23 Octobre.

La *Guerre Sociale*. — Mauvaises raisons. — De M. G. Hervé :

Interprétées ou traduites par la foule, les mauvaises raisons des adversaires de l'expédition balkanique s'expriment ainsi : Alors, c'est toujours nous les poires. Les Russes ont plus d'intérêts que nous dans les Balkans, puisqu'ils lorgnent Constantinople et ils n'envoient personne là-bas. Les Italiens, de même, eux qui veulent s'établir sur une partie de la côte balkanique de l'Adriatique. Nous, nous n'y avons aucun intérêt personnel, et comme toujours nous tirons les marrons du feu pour les autres.

D'abord, chaque fois que, en tant que peuple, nous avons fait une bonne action, elle nous a rapporté ; chaque bonne action a été pour nous une bonne affaire. Le coup de main que nous avons donné aux Américains jadis, au temps de La Fayette et de Rochambeau, nous vaut un siècle un quart après, aux Etats-Unis, des sympathies qui se traduisent en ce moment par des facilités d'emprunt et de ravitaillement, qui valent des milliards.

Le coup de main que nous avons donné aux Italiens, en 1859, pour faire leur unité, nous a valu d'abord la neutralité, puis l'alliance du noble pays de Garibaldi.

C'est le coup de main que nous avons donné aux Grecs à Navarin, en 1827, pour les affranchir des Turcs, qui fait qu'à l'heure actuelle, il y a, malgré les liens de famille qui unissent le roi Constantin au kaiser, tant de sympathies pour nous en Grèce, dans toute la partie instruite de la nation, dans toute la majorité qui suit Venizelos. Et l'on peut être sûr que l'élan avec lequel l'armée de Sarrail a volé au secours des Serbes, nous vaudra, en Serbie, une reconnaissance dont nos descendants seront agréablement surpris dans les siècles à venir.

Le rôle de poires, quoi qu'en pensent les calculateurs, est au fond, pour les nations comme pour les individus, le rôle le plus lucratif et le plus profitable qu'on ait jamais découvert. Et puis que signifient ces insinuations venimeuses contre la Russie et l'Italie ? Qu'en savez-vous si les Russes et les Italiens n'interviendront pas ? Qu'en savez-vous, si au moment où nous les accusons d'égoïsme et de lâchage, ils ne se remuent pas pour intervenir dans les Balkans ?

Si Russes et Italiens ne sont pas intervenus, s'ils n'interviennent pas aussi vite que nous, qui vous dit qu'ils n'ont pas des empêchements de premier ordre ? Sans savoir, alors que nous sommes tous dans les ténèbres, comment peut-on venir accuser ainsi à la légère des alliés, dont la loyauté et le dévouement ne se sont pas démentis une minute depuis qu'ils marchent avec nous ? Mais l'intérêt évident qu'ont les Russes et les Italiens à intervenir dans les Balkans, devrait faire comprendre aux plus bouchés et aux plus pessimistes que s'ils ne marchent pas encore, c'est qu'ils ont de bons motifs.

En cette Italie qui n'est venue à la guerre que traînée par une élite intellectuelle et morale, et où il y a encore une forte opposition à la guerre derrière Giolitti, serions-nous plus avancés si une expédition dans les Balkans, mal vue de l'opinion publique, ramenait Giolitti au pouvoir, c'est-à-dire le parti de la paix avec l'Autriche ?

Et la situation de la Russie, la connaissons-nous exactement ? Avant de l'accuser, savons-nous où elle en est au point de vue du matériel et des munitions ? Elle se relève tous les jours, c'est entendu ; mais s'est-elle assez relevée pour avoir sous la main l'armée qu'il lui faut pour marcher sur Constantinople ? Et si elle a des troupes, qui vous dit qu'elle ne les embarque pas en ce moment pour les débarquer sur la côte bulgare, ou qu'elle ne négocie pas avec les Roumains pour obtenir un passage par leur territoire ?

Et enfin, faisons cette supposition injurieuse pour la Russie et l'Italie, que pouvant intervenir dans les Balkans, elles soient assez inconscientes pour ne pas faire cette intervention, est-ce que c'est une raison pour que nous, les Français et les Anglais, nous laissions le champ libre dans les Balkans aux Austro-Allemands ? Pour que nous les laissions débaucher ou « embocher », si vous préférez, les Grecs et les Roumains, et arriver tranquillement à se ravitailler en céréales, en bétail, en minerais et en hommes à Constantinople ?

Mais l'abstention — momentanée et forcée on peut en être sûr — de l'Italie et de la Russie est une raison de plus pour nous, l'Angleterre et la France, de doubler nos envois d'hommes là-bas. Avant de jeter la pierre à nos deux alliés, sous le fallacieux prétexte qu'ils ne feraient pas leur devoir, commençons donc, les Anglais et nous, à faire le nôtre largement.

Nous avons tenu tête aux Allemands sur notre front, les Anglais et nous, pendant tout l'hiver dernier, alors que nous n'avions pas d'artillerie lourde, que nous n'avions que des munitions insuffisantes, que nous étions à égalité numérique avec nos ennemis. Maintenant que nous avons reçu des renforts anglais, dont le chiffre est considérable, maintenant que nous avons sur notre front une supériorité numérique écrasante avec une artillerie et des munitions, qui ne font que croître et embellir de semaine en semaine, on ne me fera jamais croire que l'Angleterre et nous, nous ne soyons pas de taille à prélever, sur notre front, de quoi arrêter les Allemands dans les Balkans, ou tout au moins de quoi les bloquer dans leur conquête, s'ils parvenaient à Constantinople.

L'*Homme Enchaîné*. — Le départ de Sir Edward Carson — De M. Clemenceau :

Je ne saurais calculer l'effet moral de ce départ sur l'opinion publique, généralement favorable à sir Edward Carson · mais ce qu'on peut affirmer, c'est que l'événement n'est pas sans conséquence, puisqu'on nous annonce le prochain départ de M. Winson Churchill pour l'armée, au moment où, pour raisons de santé, M. Asquith garde la chambre, et où sir Edward Grey est sous la menace d'une interpellation désagréable concernant l'expédition franco-anglaise de Serbie. C'est sur cette opération particulière, aussi bien que sur l'offensive de Gallipoli en cours lors de l'entrée de sir Edward Grey aux affaires, que l'attorney général réclame une opinion clairement définie, sérieusement méditée, et une politique de décision de la part de ses collègues. Et comme il s'est trouvé « incapable de se rallier en aucune façon à la politique exposée comme étant celle du gouvernement », il a jugé que sa présence dans le Cabinet ne pouvait plus être d'aucune utilité.

Il me semble, en effet, que l'heure approche, peut-être plus vite que nos grands chefs ne l'avaient prévu, où les gouvernements alliés seront mis en demeure de prendre de graves décisions dans le champ des conflits d'Orient. Il a suffi de quelques jours pour que les événements se chargeassent de mettre en valeur les simples critiques de bon sens auxquelles notre gouvernement a refusé de s'arrêter. A Salonique, comme aux détroits, comme à Gallipoli, on a commencé par expédier des troupes, après quoi, l'on s'est avisé de réfléchir. Or, il y a, en Angleterre, une opinion publique beaucoup plus active que chez nous, très peu disposée à admettre que lorsqu'un ministre a parlé toutes les difficultés sont résolues.

Attaque des détroits et de Gallipoli pour prendre Constantinople, débarquement à Salonique pour s'en désintéresser, en Angleterre on n'a pas compris plus qu'en France, mais il s'est trouvé, de l'autre côté de la Manche, plus d'hommes pour le dire que chez nous. C'est ce qui fait que le dernier discours de sir Edward Grey, tout de vague à l'âme, n'a obtenu qu'un très médiocre succès. On réclame de toutes parts des explications nettes. Je crains fort qu'il n'y ait rien de plus difficile à fournir. Sir Edward Grey, qui a personnellement gardé toute la confiance du pays, se trouvera probablement hors d'état de dire tout ce qu'il faudrait pour mettre les choses au point. Si j'osais lui adresser une critique, je regretterais peut-être qu'il ait subi, avec trop d'aménité, certaines pressions du dehors. Il ne le dira pas.

Qu'allons-nous faire ? Des journaux amis du gouvernement, nous disent que la partie en Orient n'est pas perdue pour cela. Je le crois volontiers. M. Alfred Capus, qui s'est fait provisoirement spectateur des pièces de la vie, vient de toucher en passant le bouton de la cloche d'alarme. S'il était démontré un jour ou l'autre, et d'une façon évidente, qu'il devient humainement impossible de secourir la Serbie ou de la secourir avec des chances de succès, quelle est la résolution qui s'imposerait à nous ? Jusqu'où devrions-nous aller dans le risque. A titre d'homme de théâtre, mon distingué confrère connaît mieux que personne l'art des « préparations ». Aurait-il donc voulu nous préparer au rembarquement général, alors que la moitié du corps expéditionnaire n'est pas encore débarquée ? Il se pourrait. En attendant, l'on reste à quai, et pour épuiser les dernières chances, l'Angleterre offre Chypre à la Grèce. Pauvre Venizelos qui obtint des alliés moins de faveurs que Zaïmis.

Toujours en retard la diplomatie des alliés ! Il doit lui manquer quelque chose. L'idée peut-être ? A moins que ce ne soit la méthode et l'action, ou bien encore le tout ensemble !

La Bataille de Champagne

UNE VUE D'ENSEMBLE

Paris, 23 Octobre.

On commence à avoir une vue d'ensemble de la bataille de Champagne et de ses résultats. En parcourant le terrain que l'ennemi s'est vu contraint de nous abandonner, on s'est rendu un compte exact des difficultés que nos troupes durent surmonter pour s'emparer des formidables positions défensives de l'ennemi.

Cette bataille a montré que les retranchements de nos ennemis, si puissamment organisés qu'ils puissent être, ne sont pas à l'abri de nos coups et que la rupture stratégique redoutée par les Allemands pourrait se produire un jour ou l'autre.

La profonde atteinte matérielle et morale qu'ils ont reçue ne sera pas sans produire son effet sur leur armée, contrainte de vive force d'abandonner, sur un front de vingt-cinq kilomètres, une zone de près de quatre kilomètres qu'elle jugeait imprenable.

Le nombre des prisonniers capturés, les pièces d'artillerie légère et les pièces d'artillerie lourde prises en pleine action par la force et la rapidité de nos assauts : les 140.000 hommes mis hors de combat, constituent des faits qui doivent certainement avoir une influence sur les suites de la campagne.

L'ennemi a été surpris par l'étendue et la violence de nos attaques qui, quoiqu'il s'attendit à une offensive que ses généraux annonçaient par leurs ordres du jour dès le 15 août, c'est à la promptitude de nos assauts qu'est dû le désarroi que l'on a pu constater chez l'ennemi, depuis le commandement jusqu'aux échelons subordonnés.

Affolement de l'ennemi

On en trouve la preuve dans la façon dont furent engagées les réserves. Des unités furent envoyées au combat complètement dissociées ; le ravitaillement en vivres et en munitions se ressentit de l'affolement général, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante, trouvée sur un soldat du 118e d'infanterie :

« Chargés en auto, dans une course folle, nous allâmes par Vouziers jusqu'à Tahure, deux heures de repos sous la pluie, en plein air et dans une marche de six heures, nous allâmes dans nos positions ; en y allant, nous fûmes accueillis par le feu des obus ennemis, de sorte que, par exemple, à la 2e compagnie sur 280 hommes, 224 seulement arrivèrent sains et saufs dans les tranchées ; celles-ci, nouvellement creusées, avaient à peine 35 à 50 centimètres de profondeur. Continuellement entourés de mines et d'obus, qui éclataient, nous avons dû les garder et les aménager pendant 118 heures, sans pouvoir manger quelque chose de chaud.

« Dans l'Enfer, ce ne peut être plus terrible.

« Aujourd'hui, vers midi, 600 hommes de troupes nouvelles sont arrivés pour le régiment : en cinq jours, nous en avons perdu autant et plus. »

Les mesures qui furent arrêtées par notre état-major en prévision des opérations projetées avaient été exécutées d'une manière si heureuse que le grand état-major allemand crut, pendant longtemps, que notre gros effort se produirait en Alsace ; il avait, en conséquence, massé dans cette région des forces importantes. Pendant ce temps, de notre côté, nous organisions en silence la nouvelle offensive sur le front de Champagne, où les travaux de préparation étaient poussés avec la plus grande activité, tandis que le maréchal French tenait en haleine les forces qui lui étaient opposées. »

Les positions ennemies

La ligne choisie pour l'offensive s'étendait, comme on le sait, sur une longueur de vingt-cinq kilomètres environ, allant d'Aubérive à Ville-sur-Tourbe. Cette ligne avait été fortement retranchée par les Allemands, qui y avaient élevé des ouvrages redoutables. Une première zone de défense était composée de trois, et même de cinq lignes de tranchées parallèles, séparées par des réseaux de fils de fer ; la deuxième zone ne comprenait généralement qu'une seule tranchée de soutien, quelques points d'une tranchée de soutien, construite, ainsi que les réseaux de fil de fer, à contre-pente.

A la lisière de cette deuxième ligne étaient installés des postes d'écoute et des abris pour mitrailleuses, reliés les uns et les autres à la tranchée par des boyaux ; entre ces deux positions, le terrain était occupé par des tranchées transversales ou diagonales. L'artillerie et les dépôts d'approvisionnement avaient été installés en arrière de la ligne de défense. Toute cette organisation formidable avait été repérée minutieusement par notre service d'aviation, chaque ouvrage, chaque bois avait été repéré sur les cartes avec une précision remarquable, ne permettant aucune erreur.

La préparation d'artillerie

Nuit et jour ,la préparation d'artillerie se poursuivit, suivant un plan arrêté ; il s'agissait de détruire les réseaux de fils de fer, d'ensevelir les défenseurs dans les abris-cavernes, de démolir les créneaux, d'arroser les tranchées et, enfin, de clore ou de combler les boyaux de communication.

Malgré de grandes difficultés d'observation, le tir s'ouvrait jusqu'à la seconde position, pendant que les grosses pièces bombardaient les quartiers généraux, les cantonnements, les gares, coupaient les voies ferrées et interrompaient le ravitaillement. Le tir fut tellement efficace que le ravitaillement des tranchées allemandes ne put être effecté ; le service postal fut arrêté, et nul être humain ne put rester dans les localités bombardées.

Des lettres trouvées sur les morts allemands, il résulte que les hommes tombaient comme des mouches, en réclamant : « La paix ! la paix ! »

Un capitaine du 135e régiment de réserve, dans son rapport, réclame immédiatement des vivres, des cartouches éclairantes, des grenades et une colonne sanitaire pour chercher les blessés. « Ses hommes, écrit-il, meurent de fatigue et de privation de sommeil ! »

L'assaut

A l'heure fixée, 9 heures 15, tous les hommes sortirent des tranchées ; la distance de deux cents mètres environ qui les séparaient des Allemands fut parcourue sans perte ; les progrès furent ensuite plus ou moins lents, suivant la résistance offerte par les mitrailleuses ; il y eut des centres qui tinrent plusieurs heures et même plusieurs jours. Le plan conçu devait amener l'encerclement de la première position allemande ; les unités d'attaque devant se reformer en une ligne devant la deuxième position.

Dans le secteur de L'Epine de Vedegrange

La ligne allemande dessinait entre Aubérive et Souain un vaste triangle constituant un des ensembles défensifs les plus complets du front de Champagne ; une nombreuse artillerie était dissimulée dans les bois. Les attaques, dirigées par nos troupes sur ce front, d'une largeur de trois kilomètres 500, n'eurent pas, dès le 25 septembre, un résultat égal sur la droite ; malgré quatre tranchées successives et des réseaux de fil de fer nombreux, nos troupes gagnèrent près de trois kilomètres, faisant sept cents prisonniers, dont dix-sept officiers, s'emparant de deux canons de 77 et de cinq de 105.

A gauche, notre attaque fut arrêtée par les mitrailleuses ; mais le 27 nos troupes s'emparèrent des bois jusqu'à l'Epine-de-Védégrange, pénétrant dans cette position, s'emparant d'une tranchée de 1 kilomètre dite « Parallèle de l'Epine » et d'une autre dite « Parallèle du Bois-Chevron. »

Plus à l'Est, nos soldats s'emparaient de 400 mètres de tranchées, ce qui nous donnait comme gain : 15 kilomètres carrés de terrain organisés défensivement et 4 canons de 105. 6 de 150 et plus de 3.000 prisonniers.

Dans le secteur de Souain il fallut pousser des sapes et exécuter des bonds de nuit et à découvert pour se rapprocher des lignes ennemies qui formaient autour de Souain une large courbe s'approchant de quelques mètres de nos tranchées où s'en éloignant de près d'une kilomètre. L'assaut fut donné dans trois directions. A l'Ouest, vers les bois des Courtes 167 et 174 au centre, parallèlement à la route de Somme-Py, vers la ferme Navarin, et à l'est vers les bois que traverse la route de Tahure, vers la Butte-de-Souain.

A dix heures nous étions à la hauteur de la Ferme Navarin ; mais à l'Est, l'avance fut plus lente. On dut procéder par encerclement. Le 27 le travail était terminé. Nous nous emparions de quelques batteries et d'un matériel considérable.

Dans le secteur de Perthes

Les Allemands avaient conservé, malgré notre avance de février, un système puissant de tranchées formant un saillant presque triangulaire, dénommé *La Poche*, défendu au Nord par les lisières organisées du Trou-Ericot. Pendant toute l'année, cette région avait été le théâtre d'une guerre de mines, de tranchées et de boyaux. L'effort principal se porta sur un couloir composé d'un terrain libre, de trois kilomètres environ, allant jusqu'à la deuxième position allemande. En une demi-heure, les colonnes qui attaquaient les extrémités du saillant de La Poche, se rejoignaient, s'emparant de ce qui restait d'Allemands. Pendant ce temps, dans le terrain libre du nord de Perthes, nos troupes franchissaient les trois tranchées de première ligne et marchaient sur la tranchée d'York, qu'elles occupaient.

A l'Est, l'avance française éprouva plus de résistance ; mais, grâce à l'audace de nos hommes ,la résistance ennemie fut brisée. Ils pénétrèrent dans les camps situés au nord de Perthes et surprirent même quelques officiers au lit. L'après-midi, en raison du mauvais temps, la progression fut moins rapide. Dès l'aube, le lendemain, nos troupes, qui s'étaient retranchées sur place, firent un nouveau bond qui les mit en contact avec la seconde position allemande.

C'est dans le secteur de Mesnil que nous rencontrâmes la plus grande résistance. Les Allemands occupaient un ravin dénommé : « Ravin des Cuisines ». Nous nous en emparâmes sans pouvoir aller plus loin. Sur les pentes nord de la cote 196, leurs tranchées ne pouvaient être battues par notre artillerie. A l'Est, le 25, nous pénétrâmes dans quelques éléments, mais, à la suite d'une contre-attaque, nous dûmes nous replier. A l'Ouest, dans la nuit du 1er au 2 octobre, nous nous emparâmes de la mamelle Nord, encerclant ainsi l'ouvrage du Trapèze qui couronne la mamelle Sud.

Les résultats dans le secteur de Beauséjour furent plus rapides et plus brillants. Toutes les organisations ennemies furent enlevées rapidement par la vague d'assaut dont certains éléments s'élancèrent jusqu'à la crête de Maison de Champagne, traversant des batteries dont les servants furent tués à leurs pièces.

Sur la route de Maison-de-Champagne, nos troupes trouvèrent dans la région des entonnoirs de Beauséjour des artilleurs déménageant leurs pièces, ils tuèrent conducteurs et chevaux. A l'Ouest, de petits fortins et des ouvrages fermés brisèrent un peu l'élan. Mais la cavalerie vint prêter aux fantassins un concours inattendu, deux escadrons de hussards s'apprêtaient à galoper vers les batteries. Celles-ci dirigèrent leurs feux sur eux. Les hussards mirent pied à terre et s'avancèrent, sabre haut, vers les tranchées. Cette diversion permit aux fantassins de reprendre leur élan. La résistance ennemie fut brisée.

C'est par la prise des hauteurs de Massiges que notre progression jusqu'au bois et à la Maison de Champagne fut assurée. Ce plateau escarpé constituait une forteresse que les Allemands jugeaient imprenable.

Dès le début de l'attaque, à 9 heures 30, nos hommes, sans se presser, sans que l'ennemi eût pu s'y opposer, parvenaient au sommet du plateau. En butte alors à des feux de mitrailleuses et de mousquetterie, la colonne n'avança plus que lentement, suivant la chaîne de grenadiers qui faisait merveille.

Le combat dura ainsi du 26 septembre au 3 octobre, avec une ténacité farouche. Malgré les renforts envoyés par les Allemands et les attaques et contre-attaques qu'ils tentèrent, la possession des hauteurs de Massiges nous permit d'étendre nos gains vers Ville-sur-Tourbe.

La Question des Locaux scolaires

M. Auguste Bouge, député, nous communique la lettre suivante qu'il vient de recevoir de M. Godart, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre :

Monsieur le Député et cher Collègue,

D'accord avec le ministre de l'Intérieur et le ministre de l'Instruction Publique, j'ai décidé de faire une revision des immeubles occupés par les formations sanitaires, et de rechercher méthodiquement les locaux qui pourraient être transformés en hôpitaux pour remplacer ceux qu'on jugerait nécessaires de rendre libres.

Dans chaque département, une Commission, présidée par le préfet, a été constituée par nos soins. Elle entendra toutes personnes qualifiées, tous groupements intéressés qui auront des observations à présenter.

Je crois devoir vous informer de la réunion très prochaine de ces Commissions.

Agréez, Monsieur le Député et cher Collègue, l'asurance de ma haute considération.

JUSTIN GODART.

La Solidarité nationale

DONS ET SECOURS

Les dons et secours suivants ont été reçus par M. le préfet :

De M. Stefenelli, agent par intérim des Messageries Maritimes à Batoum, pour les orphelins de la guerre, 19 fr. 70 ; de l'Association Amicale des Employés de Police pour les soldats blessés et les réfugiés belges et français, 600 fr.; de M. le maire de Marignane pour les éprouvés de la guerre, 50 fr.; de M. Alphonse Seve, au nom des marchands de coquillages (19e versement) pour les soldats blessés, 47 fr. 50.

Pour les Œuvres d'assistance : De M. Revertégat, directeur du Printania-Concert à la Barasse, 45 fr.; de M. Bernard, directeur de l'Eldorado, 68 fr.; de M. Rossi, directeur du Garden-Park, 40 fr.; de M. Roche, directeur de l'Empire-Cinéma, 120 fr.; du Théâtre du Châtelet, 210 fr.; du Théâtre du Gymnase, pour les représentations *Le Cœur dispose*, 306 fr. 60 ; du Casino de la Plage, 146 fr.; des Salons Carretier, 252, boulevard Baille, 4 fr.; de M. Revertégat, directeur du Printania-Concert, à la Barasse, 25 fr.; de M. Bernardi, directeur du Triumph-Cinéma, 12 fr.; de MM. Fregier et Muris, directeurs des Nouveautés-Cinéma, 21 fr. 35 ; de M. Ferry, sur recette concert donné rue Paradis, 240, 10 fr.; du Gymnase, sur recettes des 15, 16 et 18 courant, 343 fr. 50 ; de M. Dalbret, sur recettes de ses représentations au Palais-de-Cristal, 880 fr.; de M. Rossi, Garden-Park, 25 francs.

Voici d'autre part les dons reçus à la mairie :

La Caisse d'Epargne de Marseille, pour les mutilés, 2.000 fr.; les institutrices, mères de famille et élèves de l'école maternelle, rue Friedland, pour l'entretien de lits pour blessés militaires à l'hôpital de la rue Lessor, 60 fr.; M. J.-B. Saunier, 25, rue Samatan, pour les mutilés, 5 fr.; MM. les peseurs jurés spéciaux des bascules, 18, boulevard Maritime, pour les mutilés, 40 fr.; les ouvriers de la Société Nouvelle de Charbonnages des Bouches-du-Rhône, section du puits de Castellane (communes de Fuveau, Gréasque, Saint-Savournin, Cadolive et La Bouilladisse), pour les familles nécessiteuses, 54 fr. 60 ; Amicale des Sous-Officiers des Douanes, groupe de Marseille (caserne Strasbourg), pour les blessés, 76 fr. 75 ; un groupe d'ouvriers et d'employés des mines de Trets, pour la Croix-Rouge, 300 fr.; Association Amicale et de Prévoyance des Employés de Police, pour les blessés, 140 fr.; pour les réfugiés belges et français, 140 fr.; dames du marché Central, pour les blessés, 30 fr.; le personnel de l'entreprise Raphaël frères et gendres à Saint-André, pour les blessés, 25 fr.; le Groupe Marseillais des Agents du Service Actif des Douanes, pour les Œuvres municipales, 50 fr.

Comité de secours du personnel des P. T. T. des Bouches-du-Rhône, pour les mutilés, 200 francs.

La 57e souscription des dames du marché Central s'élève à la somme 116 fr. 15 qui a été répartie de la manière suivante : 30 francs à M. le maire et 86 francs 15 convertis en achats de fruits distribués dans les hospices ci-après : rue des Princes, 30 ; rue Dragon, hôpital Bourdillon ; rue Montaux, Anglo-Français ; rue Breteuil, sœurs franciscaines ; rue Paradis, Dames de Sion ; rue Sainte-Philomène, clinique Bouchard ; rue Wulfran-Puget ; rue du Commandant-Rolant, château Saint-Victor ; rue du Commandant-Rolant, 38 ; rue du Commandant-Rolant, 65 ; Montredon, Sœurs Saint-Vincent-de-Paul ; Protection de la Jeune Fille, Prado ; Château des Fleurs, Rond-Point-du-Prado ; château du Roucas-Blanc, Corniche.

La distribution des convalescents en promenade n'ayant pas eu lieu chez Monnier des bananes ont été distribuées aux convalescents à l'Hôtel-Dieu, mercredi.

Les Malfaiteurs au quartier Saint-Jean

Des cambrioleurs et des agresseurs sont arrêtés

Mme Angèle Gatone, liquoriste, 25, rue Caisserie, et dont le mari est mobilisé, constatait, avant-hier, que des cambrioleurs avaient pénétré dans son appartement et que du linge, des bijoux et autres menus objets avaient disparu. Mme Gatone alla porter plainte à M. Barrère, commissaire de police du Ier arrondissement, qui chargea M. Jourdan, un de ses secrétaires, de se charger de cette affaire. M. Jourdan se rendit sur les lieux, interrogea les voisins et apprit que les cambrioleurs de l'appartement de Mme Gatone étaient les nommés Louis Petit, 18 ans, dit Balance, et Jean Argento, 25 ans, dit Cigare, insoumis. Ces deux mauvais sujets furent arrêtés et conduits au commissariat du Ier arrondissement. Ils nièrent pendant longtemps, mais finirent par entrer dans la voie des aveux.

Continuant son enquête, M. Jourdan entendit de nombreux habitants du quartier qui firent connaître que ces deux jeunes malfaiteurs étaient craints de tout le monde. En effet, on apprit à l'enquêteur que, à plusieurs reprises déjà, de paisibles citoyens avaient été arrêtés en rentrant chez eux par Argento et Petit et molestés par eux pour se faire remettre de l'argent. On n'osait pas se plaindre, car ils faisaient peur à tout le monde. Enfin, M. Jourdan apprit que les deux vauriens ne travaillaient jamais et passaient tout leur temps au quartier réservé. M. Barrère a écroué Argento et Petit à la disposition du procureur de la République. Les recherches continuent pour retrouver leurs complices, car on est persuadé qu'ils ont d'autres méfaits sur la conscience.

Réfugiés et Disparus

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
adressées par les familles

Augier Marius-Auguste, soldat au 114e territorial, affecté au 111e de ligne, 27e compagnie, classe 1898, matricule 12.426-147, Antibes, signalé comme disparu le 27 septembre 1914, à Chauvoncourt (Meuse), est recherché par Mme Baptistine Augier, à Grimaud (Var).

M. Angelini Antoine, 34e colonial, 4e compagnie, 65e division, disparu le 14 novembre 1914, aux casernes de Villencourt. Ecrire chez Mme Angelini, rue Hoche, 26, Marseille.

Bonge Antoine, prisonnier de guerre, recherche sa famille : Bonge Miquet à Oigny-sur-Rivière, Fosse n. 1 (Pas-de-Calais). Pour tous renseignements, s'adresser ou écrire à Mme Croizé-Bourcier, 37, rue des Princes, Marseille.

Cavaillier Victor-Irénée-Emile, soldat au 240e régiment d'infanterie, 19e compagnie, matricule 0.687, classe 1906, disparu le 25 août 1914, au combat d'Etain-Saint-Maurice (Meuse), est recherché par Mme Cavaillier Maria, au Grand-Gallargues (Gard).

Joseph Ciffredo, soldat au 52e d'infanterie, 10e compagnie, matricule 6.665(blessé et disparu à Saint-Rémy ou la Salles, dans les Vosges, le 29 août 1914. Prière à ceux qui retournent d'Allemagne de donner renseignements à son père, M. Ciffredo, 190, Grand-Chemin de Toulon, Menpenti, Marseille.

Louis Crivelli, 112e de ligne, 3e compagnie, secteur postal 129, numéro matricule 1.347, disparu le 20 juin. Prière de donner renseignements à Mme Edouard Crivelli, aux Iles du Frioul, Marseille.

Court Jules, soldat au 240e régiment d'infanterie, 24e compagnie, matricule 17.705 *bis*, recrutement 406, classe 1904, disparu le 25 août 1914, au combat d'Étain-Saint-Maurice (Meuse), est recherché par Mme Court Marie, au Grand-Gallargues (Gard).

Gineste Charles-Pierre, soldat au 112e d'infanterie, 12e compagnie, 2e escouade, disparu du 30 juin au 3 juillet, secteur postal 170. Renseignements à Mme Fanny Gineste ,rue du Lavoir, 4, Mazargues, banlieue de Marseille.

Mme veuve Laurent Jaonim, née Achard, de Maillane (B.-du-R.), s'adresse aux familles qui auraient eu leurs enfants ou mari au 141e régiment d'infanterie, 6e compagnie, de vouloir bien se mettre en relations pour savoir s'ils n'auraient pas, sur un groupe, la photographie de son mari, tué à la bataille d'Avocourt, le 23 septembre 1914.

Nevière Amédée-Joseph-Félix, classe 1896, numéro matricule 181, affecté au 341e territorial, 23e compagnie, disparu le 27 septembre 1914, à Chauvoncourt. Adresser renseignements à Mme Nevière Antonin, épicière à Gréoux-les-Bains (B.-A.).

M. Adolphe Rigaud chasseur à pied, 6e bataillon, 6e compagnie, est supposé disparu le 15 juin dernier, dans les Vosges. Ecrire à Mme Rigaud, rue Fontaine-Saint-Lazare, 22, Marseille.

Ventre Lucien, 67e bataillon de chasseurs alpins, 10e compagnie, 1re section, numéro matricule 1.726, classe 1904, disparu le 13 janvier, à Sainte-Marguerite, près Soissons, présumé blessé et prisonnier, est recherché par Mme Ventre Andréa, habitant Le Thoronet (Var). Prière aux infirmiers ou grands blessés retour d'Allemagne de renseigner si possible à l'adresse indiquée.

COMMUNICATIONS

L'Etrier (Société de préparation au B. A. M. cavalerie). — Aujourd'hui dimanche 24 octobre, équitation aux manèges du 6e hussards, à 8 heures précises; jeudi 28 octobre, à 9 heures du soir, réunion de tous les élèves au siège de la Société, Café de France, salle du 3e étage; les inscriptions seront irrévocablement closes ce jeudi 28 octobre. Les cours théoriques d'équitation, d'hippologie et de tir auront lieu les jeudis soir, à 9 heures.

Touristes Marseillais. — Ce matin, à 10 heures, répétition pour le concert de l'après-midi, à l'hôpital auxiliaire de la Belle-de-Mai (Petit Lycée).

LES SPORTS

CYCLISME

COURSES DE CLOTURE

Organisées par la F. C. I. M., aujourd'hui, à Gémenos

Malgré les difficultés rencontrées sur son chemin, la F. C. I. M. organise pour la clôture de la saison cycliste deux épreuves qui se disputeront ce matin à Gémenos.

L'une sera une épreuve de vitesse avec séries, demi-finales et finales ; l'autre sera une épreuve de demi-fond sur 25 km., qui empruntera le parcours Gémenos-Cuges et retour.

Starter : M. Castellan ; juge à l'arrivée : Pantelli : contrôleur à Cuges : Gros - commissaire de courses : Borella.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le Tournoi Marseillais

En Première Série

Olympique de Marseille (1) contre Sporting Club de Marseille (1)

Cet après-midi, à 3 heures, les équipes premières du S. C. M. et de l'O. M. disputeront le premier match officiel de la saison.

Des matches amicaux disputés par chacune de ces équipes on peut avoir une idée de celui qui les mettra aux prises ce soir. D'un côté, il est à retenir du team du S. C. M. la vitesse de sa ligne d'avants et la sûreté de ses arrières. La ligne de demis n'avait pas paru à la hauteur de sa tâche, dimanche dernier. La mise au point, qui n'a certainement pas manqué de s'opérer, doit donc donner un onze très redoutable, dont le jeu vite et serré pourrait être fort efficace.

De l'autre, l'équipe olympienne, moins homogène, mais possédant des individualités de très haute valeur, est peut-être plus scientifique que son adversaire.

Quel sera donc le résultat du match ? Les lignes de comparaison directe manquant totalement, nous réservons notre pronostic quant au résultat.

Sporting Victor-Hugo (1) contre Phocée Club (1)

Cet après-midi, à 2 h. 30, au terrain du P. C., à Mazargues-la-Tour.

Arbitre : M. Santenac.

Les équipes en présence auront la composition suivante :

S. V. H. — Henric ; — Lagast, Sabathier ; — Stagnaro, Cocoz, Déchaux ;— Canioni, Bron, Hourst Lescure, André.

P. C. — Martinenq, Brunaux, Liprandi, Aubert, N'Guyen, Combaut, Bonafos, Vézolles, Penther, Paul, Hecklé.

En Deuxième Série

Sporting Victor-Hugo (2) contre Phocée Club (2). — Ce matin, à 9 h. 30, au terrain du P. C., à Mazargues-la-Tour.

Arbitre : M. Lacroix-Brennus.

Olympique de Marseille (2) contre Sporting Club de Marseille (2). — A 2 heures, au terrain de l'O. M., avenue du Parc-Borély.

Arbitre : M. Haddad.

En partie amicale :

O. M. (3) contre S. C. M. (3). — A 9 h. 30, sur le terrain de l'O. M.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 23 Octobre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Rien d'important à signaler depuis le précédent communiqué.

ARMÉE D'ORIENT

Les débarquements de troupes françaises à Salonique continuent régulièrement et dans les meilleures conditions.

Les troupes françaises qui ont franchi la frontière grecque ont pris contact avec les troupes serbes.

Paris, 23 Octobre.

Mardi prochain, M. René Viviani, président du Conseil et les deux ministres de la Guerre et de la Marine seront entendus par les deux Commissions réunies de la Guerre et de la Marine de la Chambre, sur la situation militaire présente, et en particulier sur la situation dans les Balkans.

L'Attaque contre la Serbie

Communiqué officiel serbe

Paris, 23 Octobre.

La légation de Serbie nous fait tenir le communiqué serbe du 21 octobre donnant la situation à la date du 20 :

FRONT NORD-OUEST (austro-allemand). — Après des combats acharnés, l'ennemi s'est emparé du village de Rachanatz.

L'aile gauche des troupes serbes, au sud de Belgrade, ayant été attaquée par de fortes colonnes ennemies, les a obligées à se replier sur les positions de Kosmali.

On remarque la présence de grandes forces ennemies dans la direction de Borak-Stepoievatz.

FRONT EST. — La colonne qui s'est avancée vers le village de Kraljevo-Selo, repoussée par les troupes serbes, s'est repliée vers le village d'Ochliane.

Sur la Nicjava, aucun changement. A Vlassina, des combats acharnés continuent.

Dans les nouvelles provinces, l'ennemi a pris Velès.

Sur le front Stroumitza-Irivolay (troupes françaises), aucun changement.

L'Action des forces navales alliées contre la Bulgarie

Communiqué de l'Amirauté anglaise

Londres, 23 Octobre.

Un communiqué de l'Amirauté annonce que le bombardement de la côte bulgare a été exécuté par une escadre des Alliés, composée de navires anglais, français et russes. Dans l'après-midi du 21, des obus ont été lancés sur un certain nombre de positions militaires, le port et la gare maritime de Dédéagatch, qui ont été sérieusement endommagés.

L'escadre alliée a pris grand soin d'éviter de tirer sur des points autres que ceux qui possèdent une importance militaire.

L'escadre russe bombarderait Varna

Paris, 23 Octobre.

On lit, ce soir, dans l'*Intransigeant*, au sujet de l'intervention des forces navales alliées contre la Bulgarie :

Une escadre franco-anglo-italienne bombarde, depuis hier, Dédéagatch et Porto-Lagos. Une escadre russe bombarde Varna. Cette intervention rappellera aux neutres que nous avons, grâce à la maîtrise des mers, le moyen de porter, sans tarder, des coups sensibles à l'ennemi, et entretiendra en Bulgarie la crainte d'un double débarquement.

Importantes Négociations entre Sofia et Athènes

Zurich, 23 Octobre.

Selon la *Gazette de Voss* des négociations importantes se poursuivent entre Sofia et Athènes pour la détermination de la frontière macédonienne de ces deux Etats. La Bulgarie promettrait à la Grèce un accroissement territorial considérable.

L'Action de la Russie

Genève, 23 Octobre.

On mande de Sofia aux *Dernières Nouvelles de Munich*, que les ports de la Bulgarie, sur la mer Noire, sont hâtivement fortifiés, car on s'attend à ce que la Russie commence son action, dès que de grandes forces alliées occuperont, en Serbie, la majorité des troupes bulgares.

Le Rôle de la Cavalerie dans la Bataille de Champagne

Paris, 23 Octobre.

Les Allemands ont prétendu que notre cavalerie avait été engagée en masse dans la bataille de Champagne et qu'elle y avait subi des pertes très graves. En réalité, nous l'apprenons d'une source autorisée, nous n'avons engagé que de très petites fractions, un ou deux escadrons à la fois.

Ces fractions ont servi principalement à combler des vides qui se formaient entre les corps d'infanterie, attaquant dans des directions divergentes. Dans ce cas, on envoyait des cavaliers qui mettaient pied à terre, et faisaient le combat comme des fantassins.

Notre commandement se proposait aussi d'envoyer la cavalerie pour la prise des batteries allemandes. Il est arrivé, dans la plupart des cas, que nos fantassins avaient devancé les chevaux et avaient eux-mêmes pris les canons ennemis en pleine action, en clouant les servants sur leurs pièces.

La cavalerie a cependant pu accomplir des actions très brillantes. C'est ainsi que, près du ravin de Beauséjour, des hussards arrivèrent à cheval, sous un feu d'artillerie lourde, devant des tranchées allemandes, au moment où un de nos régiments se trouvait dangereusement engagé. Les hussards firent là 800 prisonniers.

C'est un fait de guerre presque sans précédent.

Une nouvelle Crise Ministérielle en Grèce

Rome, 23 Octobre.

D'après une information d'Athènes à l' « Agenzia Libera », une nouvelle crise ministérielle menace d'éclater en Grèce. Les ministres ne sont pas d'accord. Dans un récent Conseil, a eu lieu une discussion orageuse entre les ministres germanophiles et les ministres interventionnistes.

Un Journal suspendu

Paris, 23 Octobre.

L'*Eclair* est suspendu pour deux jours.

L'Italie en Guerre

Communiqué officiel italien

Rome, 23 Octobre.

L'offensive, énergiquement conduite par nos braves et inlassables troupes, continue avec des succès très importants tout le long du front.

Sur la rive occidentale du lac de Garde, nous avons pris d'assaut le Mont Nodic, au nord-est du Cimaal-Bai, complétant ainsi notre avance sur la vallée du Ledro.

Dans la vallée du Cordevole, la pression contre les positions ennemies au col di Lana continue. Nous nous sommes emparés à mi-côte, d'un fortin qui y conduit, et y avons fait quelques prisonniers.

Entre le haut Boite et la Tête de la Rienz, nos colonnes se dirigent à travers les vallées qui flanquent et traversent le massif du Cristallo et convergent sur le Schluderbach, balayant les obstacles opposés par la résistance ennemie.

En Carnie, d'heureux raids de nos troupes dans les hautes vallées de Degano, de But et de Chiazzo, se renouvellent. Nous avons pris à l'ennemi 21 prisonniers, dont un officier.

On confirme l'importance du succès du 21 octobre dans la vallée de Sei Sera, où nous avons enseveli jusqu'à présent 426 cadavres ennemis.

Le long de l'Isonzo supérieur et de l'Isonzo moyen, pendant la journée d'hier, nos troupes ont accompli des progrès sur le petit Javorok, sur la colline de Santa-Luci, à l'est de Plava et sur la colline d'Oslavia.

Deux violentes contre-attaques de l'ennemi contre Mrzli ont été repoussées.

Dans cette partie du front, nous avons fait 151 prisonniers, dont deux officiers.

Sur le Carso, dans la matinée du 22, nos troupes ont repris l'attaque avec une vigueur renouvelée. Malgré la solide résistance de l'ennemi appuyée par le feu violent et concentré de nombreuses et puissantes batteries, nos troupes d'infanterie, après des alternatives de lutte acharnée, ont réussi à progresser le long de presque tout le front, particulièrement vers San-Martino-del-Carso. Deux mille neuf prisonniers sont tombés entre nos mains, dont soixante officiers. Nous avons pris également sept mitrailleuses et une grande quantité de munitions et d'autre matériel.

Signé : CADORNA.

M. Salandra citoyen de Rome

Rome, 23 Octobre.

Aujourd'hui, au Capitole, a eu lieu la cérémonie de l'investiture, comme citoyen de Rome, de M. Salandra, honneur qui lui a été décerné par la municipalité.

En remettant le parchemin à M. Salandra, le maire a dit que cet acte répondait au sentiment unanime de la population et il a rappelé que M. Salandra, dans un moment solennel, a eu la vision de l'âme et de la volonté du peuple ,et qu'il a indiqué la route pour atteindre les aspirations nationales.

M. Salandra a remercié et déclaré qu'il considérait la cérémonie comme l'auspice du triomphe de la cause nationale.

La Correspondance du Corps expéditionnaire d'Orient

Paris, 23 Octobre

La délégation de la Commission des postes vient de s'embarquer pour l'Orient et la Serbie, afin d'examiner les moyens de régulariser et organiser le service de la correspondance du corps expéditionnaire d'Orient. Cette délégation est composée de MM. Fournier, Patureau-Baronnet et Ribeyre.

Le roi d'Angleterre sur le front français

Paris, 23 Octobre.

Le *XXe Siècle*, le journal belge paraissant au Havre, annonce que le roi George V est arrivé vendredi dans cette ville. Il a été salué par toutes les autorités civiles et militaires.

Le roi a visité longuement les camps britanniques et a quitté Le Havre, à 5 heures du soir.

Un Vapeur italien coulé par un Sous-Marin autrichien

Genève, 23 Octobre.

On télégraphie d'Athènes qu'un sous-marin austro-hongrois a coulé un vapeur italien.

Il n'y a pas de Crise espagnole

Madrid, 23 Octobre.

Le roi et M. Dato, président du Conseil, sont rentrés à Madrid. M. Dato a déclaré que les bruits de crise étaient dénués de fondement. Le Cabinet, a-t-il dit, continuera à rester au pouvoir tant qu'il possèdera la confiance de la couronne et du pays, qui ne lui font nullement défaut.

L'Action russe

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 23 Octobre.

FRONT OCCIDENTAL : *Dans la région de Scharden, à l'ouest de Schlock, plusieurs engagements ont eu lieu qui n'ont cependant pas eu de conséquence sur la situation des deux côtés.*

Dans la région forestière à l'est du village d'Olay, sur la chaussée de Mitau, le feu de l'artillerie et de l'infanterie continue.

Sur la rive gauche de la Dwina au sud d'Iskul, les Allemands, à plusieurs reprises, ont entamé l'offensive, mais sans succès.

Sur le reste du front, jusque dans la région de la rivière du Pripet, rien d'important à signaler.

Les combats sur la rive gauche du Styr continuent.

Dans les combats près de Komarovo, en aval de la bourgade de Kolki, ainsi que près de Kolki, nous avons fait prisonniers, d'après des rapports complémentaires encore 22 officiers et 600 soldats. Nous avons pris 17 mitrailleuses,8 lance-bombes et deux projecteurs.

FRONT DU CAUCASE : *Le 21 octobre sur les bords de la rivière du Tchorokh, au nord du lac de Tortum et au sud de la région du village de Khorosan, collisions entre des partis avancés.*

Sur le reste du front aucun changement.

OPERATIONS DE LA FLOTTE DANS LA BALTIQUE : *Le 22 octobre nos troupes de débarquement dans la région de la bourgade de Domesnes, sur le littoral de Courlande, à l'entrée de Riga, ont battu un détachement allemand qui protégeait ce point. Nous avons fait des prisonniers et pris du matériel. Sur le champ de bataille nous avons trouvé un officier et 42 soldats tués. Nos pertes ont été de quatre blessés.*

Les Allemands envoient des renforts en Russie

Zurich, 23 Octobre.

Des envois importants de troupes allemandes en Russie ont lieu actuellement, notamment de Saxe et de Thuringe.

Inondations dans le Sud-Oranais

Oran, 23 Octobre.

Une crue de la Saoura, d'une importance extraordinaire et sans précédent, vient de ravager tous les ksours riverains à l'est de l'oued dans l'annexe des Beni-Abbès, territoire d'Aïn-Sefra, Extrême Sud-Oranais.

La crue a emporté complètement plusieurs ksours, parmi lesquels celui de Ksabi, comptant 253 habitants, occupant une cinquantaine de gourbis, des palmeraies et des jardins situés sur les rives de la Saoura ont été aussi endommagés, et des bestiaux ont été enlevés par les eaux.

Bulletin Financier

Paris, 23 Octobre. — La semaine prend fin dans le plus grand calme. Les valeurs mexicaines ont bien semblé un peu plus résistantes qu'hier, mais sur le reste on se tient, ou aux cours précédents, ou aux environs immédiats. Une exception cependant est à noter pour la Banque de France, qui vient de nouveau de faire un pas en avant. En somme, on finit un peu partout dans l'attente, mais l'ensemble de la cote n'en est pas moins satisfaisant. Nos fonds nationaux se retrouvent à leurs mêmes cours. Quelques échanges en Extérieure Espagnole et en Rente Ottomane Unifiée, mais, par contre, fonds russes négligés, Chemins français presque sans affaires. Chemins espagnols sans variations appréciables. Rio-Tinto calme. Sur le marché en banque, la Debeers est plus hésitante, mais il y a à signaler quelques demandes en Toula. Sur le reste de la cote, rien de particulier à signaler.

AVIS DE DECES (Avignon-Pertuis)

Mme veuve Joseph Foussenq, née Milhaud, et ses enfants ; Mme veuve Foussenq ; M. le curé Foussenq ; Mme et M. Théodore Milhaud, directeur des Nouvelles Galeries, à Avignon ; M. et Mme Rose et leurs enfants ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. le docteur Joseph FOUSSENQ**, médecin militaire, tombé glorieusement, victime du devoir sur le paquebot l'*Amiral-Hamelin*, le 7 octobre 1915, à l'âge de 31 ans Il ne sera pas adressé de lettres de faire part.

AVIS DE DECES (Aix-Marseille)

Mme veuve Jules Laurence, née Abbal ; Mme veuve Félix Laurence, née Aune ; M. J.-B. Teissier ; M. et Mme Fénelon Gabriel ; M. et Mme Fernand Pélerin et leur fils ; Mlle Thérèse Gabriel ; M. Jean Gabriel ; Mme veuve Marie de Simoni et sa famille ; Mme veuve Marie Serie ; Mme Marie-Louise Richier, née Aune ; Mme veuve Aune ; la famille Auguste Cassol ; la famille Arnal (d'Agde) font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Jean ABBAL**, leur père, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et allié, décédé le 23 octobre 1915, à Aix, âgé de 80 ans.

Les obsèques auront lieu dimanche 24 du courant, à 4 heures du soir, rue Château-Joly, 44, à Marseille.

On ne reçoit ni fleurs ni couronnes.

AVIS DE DECES

M. Raphaël Faucon et Mme Raphaël Faucon, née Charrière ; M. R. Faucon fils, électricien, sergent au front ; Mlle Charlotte Faucon ; Mme veuve Batigne, née Faucon ; Mme veuve Lubrano, née Faucon ; MM. Louis et Maurice Charrière ; Mme veuve F. Charrière ; Mme veuve L. Lac ; M. et Mme M. Mudry, née Batigne ; M. Paul Batigne ; M. Maurice Faucon, ses enfants et petits-enfants ; Mme veuve Petit, née Faucon, et ses enfants ; M. Auguste Faucon ; M. et Mme Pierre Besset et leurs enfants ; Mme veuve Rivière et ses enfants ; M. et Mme Maurice Charrière et leurs enfants ; M. et Mme Jules Charrière et leurs enfants ; M. le curé Henri Charrière ; Mlle Joséphine Charrière ; M. et Mme Emile Roche et leurs enfants ; M. et Mme Boyer et leur fille ; M. et Mme Louis Charrière et leurs enfants ; M. et Mme Charles Charrière et leurs enfants ; M. et Mme Louis Lac ; M. et Mme Louis Blachère et leurs enfants ; M. et Mme Paul Lhayraud et leurs enfants ; Mme veuve Maurice Fournet ; les familles Faucon, Charrière, Jules Charrière, Marius Charrière et Castanet (d'Alais) et leurs enfants, Gilles, Gravier, Gourdon, Rebon-Sauvaire, Roubeaud (de Marseille et de Brignoles) ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Mlle Raphaëlle-Madeleine FAUCON**, leur fille, sœur, nièce, petite-nièce, cousine et alliée, pieusement décédée le 23 octobre, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui dimanche, 24 octobre 1915, à 2 heures de l'après-midi, rue Consolat, 73. Il n'y a pas de lettres de faire part. On ne reçoit ni fleurs ni couronnes.

M. Nissim Madjar ; M. Paul Madjar ; M. et Mme Etienne Mouton ; M. et Mme Fortuné Mouton, née Auréas ; M. et Mme Baptistin Auréas, née Mouton ; Mlle Jeanne Mouton ; M. Henri Auréas et leurs familles ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Mme Marie-Françoise MADJAR, née MOUTON**, décédée à l'âge de 42 ans, munie des Sacrements de l'Eglise. Les obsèques auront lieu aujourd'hui dimanche, à 4 heures, à Saint-Marcel, route Nationale, 42. Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes. **Pour la signature, Grand-Chemin de Toulon, 2.**

PROSTATE
ET MALADIES DES VOIES
URINAIRES

La méthode spéciale du Laboratoire Urologique de Paris pour la cure, sans opération, des maladies de Prostate, Urètre, Vessie, a acquis depuis dix ans une réputation mondiale justement méritée. Cette nouvelle méthode curative, basée sur des données scientifiques extrêmement sérieuses, est le résultat de dix années d'observations et de travaux ininterrompus portant spécialement sur les maladies de prostate, urètre, vessie (prostatite, hypertrophie de la prostate, métrite, cystite, suintements, filaments, rétrécissements, inflammation, besoins fréquents, rétention, incontinence, etc.), sa puissante efficacité et sa supériorité sur tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour pour la guérison de ces redoutables affections, sont incontestables et pleinement prouvées.

Rappelons que le Laboratoire Urologique de Paris, 8, rue du Faubourg-Montmartre, répond gratuitement à toutes les demandes de consultations qui lui sont adressées par lettres détaillées.

Inouï et Merveilleux

Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE 45 fr.

A l'Inouï Tailleur { Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37

MARSEILLE

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE. GRENOBLE

MORCELLEMENT D'UNE PARTIE DE LA **COLLINE GRANDVAL** (propriété Pessailhan), située derrière **l'église de Mazargues, au milieu des pins,** panorama superbe, vue sur la mer, à 10 minutes du tramway (terminus). **1 fr. 50 le mètre.** S'adresser c. Lieutaud, 118, au 1er. Facil. de paiement.

Occasions Exceptionnelles

BELLE JARDINIÈRE

2, Rue du Pont-Neuf — PARIS — 1, Place de Clichy

SUCCURSALE de **MARSEILLE**, 6, 8, 10, Rue St-Ferréol. — *TÉLÉPHONE* 1-23.

PARDESSUS

Hommes... 39fr. 49fr. 59fr.

Jeunes Gens.. 36fr. 46fr. 57fr.

SEULES SUCCURSALES : *LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, NANCY, ANGERS.*

A. DECHAMP, Spécialiste Herniaire Breveté *135, Boulevard Magenta, Paris*, Garantit la **Guérison**

HERNIES

Descentes de Matrices, Varices, Varicocèles, Hydrocèles, Obésité, etc.

au moyen de ses appareils en caoutchouc "NORMAL" Breveté S.G.D.G. Payement après Guérison. Brochure gratuite, de 9 à 5 h. à

Toulon, dimanche 24 octobre, Grand-Hôtel du Louvre, 6, rue Corneille.

Brignoles, lundi 25 octobre, Hôtel de la Cloche-d'Or.

Les Arcs, mardi 26 octobre, Hôtel Batailler.

Draguignan, mercredi 27 octobre, Grand-Hôtel Féraud.

Beaucaire, jeudi 28 octobre, Hôtel du Louvre.

Arles, vendredi 29 octobre, Hôtel du Forum.

Grand'Combe, samedi 30 octobre, Hôtel de France.

Montpellier, jeudi 18 novembre, Hôtel Moderne, rue Boussairolle.

Nîmes, lundi 22 novembre, Hôtel de l'Univers, place des Arènes.

Uzès, mardi 23 novembre, Hôtel Béchard.

Alais, mercredi 24 novembre, Grand-Hôtel.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 23 octobre. — Giannoni Marcelle, rue Thubaneau, 39. — Fucini Marcelle, Vallon-de-l'Oriol, 250. — Musante Louise, chemin du Rouet, 103. — Oliveros Claire, rue de la Villette, 10. — Demaria Jeanne, chemin de Montredon, 141. — Rey Armand, rue de l'Olivier, 32. — Diaz Joseph, Saint-Henri. — Noadja André, rue des Dominicaines, 17. — Vescovali Martin, rue Guintrand, 2. — Souque Marguerite, rue du Vallon, 8. — Bertrand Georges, traverse de l'Olivier, 136. — Chaunière Eugénie, Saint-Marcel.

Total : 16 naissances, dont 4 illégitimes.

DECES du 23 octobre. — Longueville Antoine, 58 ans, rue Charras, 123. — Mozzelli Pasquale, 72 ans, boulevard Bompard, 133. — Maccario Fernand, 14 ans, rue Alexis-Rostand, 2. — Bobone Louis, 76 ans, Saint-Barnabé. — Guazzelli Fernande, 2 ans, boulevard Larrat, 21. — Lacotte Alphonse, 13 ans, Saint-Barnabé. — Robadey Jean-Baptiste, 3 mois, boulevard Bonnes-Grâces, 59. — Grange Marguerite, 75 ans, rue Charras, 127. — Pannetier Rose, 64 ans, rue Montée-de-Lodi, 42. — Guillou Célérine, 74 ans, Saint-Marcel. — Fargue Pierre, 82 ans, rue Virginie, 2. — Garcin Théodore, 48 ans, Roucas-Blanc. — Mattio Francesco, 47 ans, rue Milly, 42. — Pedri Giuseppe, 52 ans, traverse de la Pomme, 47. — Amandolesi Marie, 71 ans, Estaque-Plage. — Audhui Mathieu, 41 ans, boulevard Baille, 26. — Gourret Julia, 53 ans, traverse Pointe-Rouge. — Costa Esther, 7 mois, rue Sylvestre, 9. — Zenotti Ange, 42 ans, rue des Jardins, 23. — Goudet Marguerite, 87 ans, rue des Trois-Mages, 11. — Fasce Marie, 57 ans, rue Brochier, 9. — Arnafosse Clémentine, 60 ans, boulevard Chave, 12. — Leonardi Joseph, 2 mois, rue Forest, 28. — Gay Henriette, 41 ans, cours Lieutaud, 9. — Pourpre Joséphine, 77 ans, boulevard de Paris, 71. — Scarpioni Jérômine, 2 ans 1/2, Montée Saint-Esprit, 13. — Dive Marie, 67 ans, boulevard Louvain, 23 B. — Beumier Ernest, 4 mois, rue du Baignoir, 4. — Pieracci Assunta, 22 ans, rue St-Jean-Baptiste, 14.

Total : 33 décès, dont 8 enfants, plus 2 mort-nés.

Bourse de Paris du 23 Octobre

3 % Français, 66 50. — 3 % Amortissable, 75 25. — 3 1/2 % Amortissable, libéré, 91 50. — Obligation Ouest-Etat 4 %, 418. — Argentin 4 1/2 % 1911, 84 80. — Dette Egyptienne Unifiée 4 %, 89. — Dette Ottomane Unifiée 4 %, 59 95. — Extérieur Espagnol 4 %, 87 65. — Russe 4 % Consolidés (1re et 2e sér.), 73 25; 4 1/2 % 1909, 77; 4 1/2 % 1914, libéré, 82 85. — Banque de France, 4.500. — Banque de Paris et des Pays-Bas, 860. — Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 440. — Banque de l'Union Parisienne, 555. — Banque Nationale du Mexique, 469. — Action Nord d'Espagne, 384. — Action Saragosse, 380. — Messageries Maritimes, 65. — Métropolitain de Paris, 404. — Briansk, 276. — Rio-Tinto, 1.490. — Ville de Marseille 1877, 449. — Ville de Paris 1865, 519 50; 1871, 358; 1875, 487; 1876, 481; 1892, 263; 1894-96, 267; 1898, 319; 1899, 303; 1904, 313; 1905, 332; 1912, 216 25. — Méditerranée 3 %, fus. anc., 341 50; fus. nouv., 339. — Lombardes anc., 195. — Nord d'Espagne, 1re sér., 343.— Saragosse, 1re sér., 348. — Communales 1879, 439; 1880, 466; 1891, 302; 1892, 332; 1899, 343; 1906, 382; 1912, 200. — Foncières 1879, 472; 1883, 327; 1885, 335; 1895, 359; 1903, 383; 1909, 204 50; 3 1/2 % 1913, lib., 415; 4 % 1913, 430. — Messageries 5 %, 370. — Panama à lots, 99.

Marché en Banque. — Argentin 6 %, 97 50. — Mexicain 3 %, 24 80. — Caoutchouc, 66 50. — Cape, 69. — Chino, 238. — Debeers ordin., 287. — East Rand, 35. — Lena, 42. — Malacca, 108. — Modderfontein, 155 50. — Rand Mines, 110 50. — Spassky, 52 25. — Spies, 17. — Toula, 1.145. — Utah, 408 50. — Dnieprovienne, 20 35. — Colombia, 815. — Grosnyi ordin., 1.800. — Monaco, 2.260; cinquième, 453; obligation, 237. — Chèque sur Londres (cours extrêmes), 27 46 et 27 56. — Recettes du Canal de Suez, du 22 octobre, 350.000.

Gd HOTEL DU GLOBE RUE COLBERT (en face les Postes). *Prix modérés*

L'ARGUS DE LA PRESSE, 37 rue Bergère, Paris

HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Personne n'ignore plus que les appareils du spécialiste **M. GLASER**, de Paris, 63, boulevard Sébastopol, sont les seuls qui procurent un bien-être absolu et immédiat, qu'ils peuvent se porter jour et nuit sans gêne et qu'ils font disparaître les hernies.

Nous engageons vivement les personnes atteintes de hernies à venir essayer l'appareil de **M. GLASER** :

A Aubagne, 24 octobre, Hôtel du Cours ;
A Cavaillon, 25 octobre, Hôtel Arnaud ;
A Aix, 26 octobre, Hôtel de la Mule-Noire ;
A Salon, 27 octobre, Hôtel de la Poste ;
A Avignon, 28 octobre, Grand-Hôtel ;
A Marseille, 29, 30, 31 octobre, Hôtel des Négociants, cours Belsunce ;
A Nîmes, 1er et 2 novembre, Hôtel de l'Europe et Provence ;
A Alais, 3 novembre, Grand-Hôtel ;

Brochure franco sur demande

BOUILLON **DUVAL** *EN CUBES VERTS*
GROS. - 317, rue de Belleville. - PARIS

Tribune du Travail

On demande ouvrières et apprentie casquettières à la fabrique de casquettes, rue Loubon, 140.

On demande un ouvrier tailleur pour faire la pompe et la coupe, Gaudin, 2, place de la Préfecture.

On demande de bonnes ouvrières spéciales pour le costume tailleur pour dames, J. Gaillard, 68, rue Saint-Ferréol.

On demande un jeune homme pour faire les courses chez Deprez, 19, rue Paradis.

On demande des monteurs cordonniers pour travail homme cousu machine et des cloueurs cordonniers chez M. J. Payan, rue d'Aix, 43 (domaine).

On demande de très bons appiéceurs et des culottières chez Féraud, 5, pl. St-Ferréol.

On demande ouvriers cordonniers pour faflot cloué, cousu, lardé, enfant, fillette, cloué baraquette et cousu mixte, de 9 heures à midi, Maurin, quai du Canal, 30, au 3e.

On demande un jeune homme de 14 à 16 ans, pour faire les courses, 18, boulevard du Musée, magasin.

On demande des ouvriers tonneliers, 23, rue Saint-Lambert.

On demande une très bonne ouvrière pour la broderie anglaise et le feston, 2, rue d'Arcole.

On demande un journalier, chemin de la Calade, 8 (Saint-Louis).

On demande des ouvriers plombiers pour toute l'année, chez J. Gontero, 46, rue Sainte-Philomène.

On demande ouvrière manchière capable et demi-ouvrière pour le tailleur, Ripert Combe, 38, rue Paradis.

On demande des ouvriers plombiers, 10, rue Samatan, Vernet.

On demande un jeune homme de 13 à 14 ans, Elbeuf-Marseille, 39, rue Paradis.

On demande des ouvriers pour le cousu main, deux paires à la fois, façon 6 francs la paire, chez A. Bocci, au Modern' Chausseur, 20, rue Paradis.

On demande de bons ouvriers cordonniers monteurs, mixte et machine, façon bien payée, maison Mathieu fils, boulevard de la Liberté, 21.

A PROPOS de la Prime Patriotique de Paris-Modes Etablissements Baze

COURS SAINT-LOUIS, 8-10

Mesdames,

En faisant vos achats à la Maison BAZE, vous atteignez deux buts.

Le Premier. Vous remplissez un devoir patriotique.

Le Deuxième. Vous ménagez vos intérêts puisque **cent francs d'achats effectués** même partiellement d'ici **fin Décembre** vous donnent droit à un bon de la Défense nationale de cinq francs.

Actuellement nos rayons sont au complet et nos assortiments sont incomparables.

DEPURATIF BLEU

GUÉRIT : Constipation, Vices du sang, Maladies de la peau. Combat les accident de l'âge critique.
ÉPUISÉS, surmenés, convalescents, rhumatisants, prenez avec confiance le DEPURATIF BLEU, qui vous donnera appétit, force, santé, **2** fr. toutes pharm. La cure est de 4 flacons.
MARSEILLE : Phie Principale; TOULON : Phie Chabre ; ARLES : Phie Maurel.

— LES —

Annonces Economiques "Classées"

du MARDI et du VENDREDI

sont reçues chez tous nos correspondants et dépositaires de la région

0.50 la ligne — Minimum 2 lignes

Offres et demandes d'emplois ; achats, vente et échange de fonds de commerce ; location d'appartements, chambres, villas, campagnes, chasses, etc.; occasions diverses, ventes et achats ; cours et institutions ; hôtels et pensions de famille ; objets perdus ou trouvés ; mariages ; petite correspondance, etc...

Ces annonces doivent nous parvenir à Marseille la veille de leur insertion avant 5 heures du soir, accompagnées de leur montant en un mandat ou bon de poste.

AVANT LA TOUSSAINT
DEMAIN LUNDI et toute la Semaine

VÊTEMENTS tout faits, Chapeaux, Blouses, Jupons, Fourrures pour Dames et Fillettes

Gde RÉCLAME DE ARMES AUX DE FRANCE

En Tissus divers, articles de Bonneterie, Ganterie, en Ameublement, Tapis, couvertures, etc., etc.

Gd CHOIX POUR LE PAQUETAGE DES SOLDATS
Articles de Literie, Laine à tricoter, etc.

Choix et Prix incomparables

AVIS AUX MERES DE FAMILLE

La **FECULE GIDET Lacto-Phosphatée,** la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance, sera vendue pendant toute la durée de la guerre **0 fr. 60** la boîte de 300 grammes au lieu de **1 fr. 25.**

Cette faveur, due à la générosité d'une personne protectrice de l'enfance, pour parer aux difficultés des circonstances pénibles que nous traversons, cessera avec les hostilités.

Dépôt : **Pharmacie DIANOUX,** Gd Chemin d'Aix, 30 — Marseille

et dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Maisons d'Alimentation

MAL SECRET écoulements, syphilis, matrice, *cure rapide.* **La Médecine spécifique,** 8, rue de la République, Marseille. Traitement par correspondance.

Entreprise de Nettoyage

LA PHOCÉENNE

28-25. Rue de la Palud. 28-25

LE STYLO DU SOLDAT

Pour écrire sur le champ de bataille avec de l'eau, du vin, du café, etc.

INDISPENSABLE AUX MILITAIRES

est expédié franco par poste

AVEC UNE PLUME DE RECHANGE

Contre 1 fr. 15 adressés à M. JUGE, dépositaire du "Petit Provençal", à Toulon.

MARINE Dans l'intérêt de la navigation, il serait à souhaiter que l'appareil **Stoppeur Bernard,** avec flèche indicatrice de la route, fût employé à son bord par tout capitaine pour la bonne conduite de son navire ; les opticiens de marine **Bianchetti** et **Malacrida,** de Marseille, étant seuls autorisés et chargés de sa construction par l'inventeur

QU PINTO VENDE Ecriteaux et Enseignes

en tous genres, sur cartons, calicot, etc.

MAISTRE, place Préfecture, 1

MARSEILLE

Terrain à bâtir

à vendre en totalité ou à lots 500 mètres carrés de terrain, environs de la gare du Prado, 32 mèt de façade, sur b. Gilly. 14 S'a. Vistorh. b journal

RÉFUGIÉ BELGE Ancien administrateur, savonnier spécialiste, savon mou, cristaux de soude, cherche place. S'adresser ou écrire r. de la Fare, 8, Thierry

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur **dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte.** Cette publication **devra être renouvelée** du 8e au 15e jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal

INSTITUTRICE distinguée, excellent professeur, désire une chambre meublée chez des personnes convenables qu'elle payerait en leçons d'anglais ; elle demande aussi à faire des traductions commerciales et littéraires. Ecrire à Mme Harcq, 162, rue du Camas, Marseille.

DES **MILLIERS** DE **GUÉRISONS** rapides et radicales obtenues dans les cas les plus graves, les plus anciens, les plus rebelles avec le *Traitement Dépuratif, Végétal, Inoffensif* **J. M. LARCADE** de **TARBES** prouvent que cette méthode constitue aujourd'hui une médication infaillible contre : *Eczémas, Pelade, Dartres, Chute des Cheveux, Pellicules, Démangeaisons, Psoriasis, Sycosis, Acné, Herpès, Boutons, Plaies aux Jambes, Ulcères, Eczémas Variqueux, Hémorrhoïdes, Glandes, Humeurs Froides, Vices du Sang,* etc. — *Résultats immédiats. Brochures et Renseignements gratis.*
Ecrire : **LARCADE**, Phien-Chimiste, Tarbes (H.-P.)

POMPES

MOTOS-POMPES et MOTEURS

Cuivrerie, Matériel d'Incendie et Extincteurs

Tuyaux cuir, toile et caoutchouc

PAUL DEVEZE, 8-16, rue Belsunce, MARSEILLE

Vient de paraître :

Gustave **HERVÉ**

La Patrie en Danger

Recueil in extenso des articles publiés par **Gustave HERVÉ** dans *La Guerre Sociale,* du 1er Juillet au 1er Novembre 1914

Un très fort volume de 352 pages sur beau papier

Prix : 2 fr. 25 net

En vente à Toulon, chez **M. Juge,** dépositaire du *Petit Provençal.* Franco par poste contre **2.40** en timbres ou mandat.

Maison Thiéry et Sigrand

On demande un jeune homme pour le rayon de chapellerie, connaissant la confomation.

Un jeune homme de 15 à 16 ans, pour les courses, présenté par ses parents.

Un garçon de magasin au courant du nettoyage. Se présenter.

FORGES DE LA VILLETTE

236, cours Lafayette, LYON

Achèteraient aciers de grosses dimensions, arbres, etc., de toutes longueurs d'occasion. Faire offre de suite avec croquis et prix.

MONSIEUR ayant références très sérieuses demande emploi dans bureau ou encaissements. Ecrire ou prendre adresse, 2, place de la Corderie, bar.

LEÇONS DE FRANÇAIS chez professeur dame, progrès rapides, succès aux examens, prix modérés. S'adr. 122, boulevard Longchamp, rez-de-ch.

JE SUIS ACHETEUR d'un domaine de bon rapport en bois, prairies, vignes, terres, avec maison de maître, Franc, à Paris, 26, rue de Châteaudun.

TOURS parallèles, en location, sont demandés ch. Lavigne frères, r. Rome, 77

A LOUER riche **appartement meublé,** 4 pièces, 122, boulevard Longchamp, c. mobilisat.

A LOUER belle villa, 10 pièces, arrêt du tram, Montolivet. S'adr. 122, boul. Longchamp.

Appartements Meublés

CHAMBRES & CUISINES

46, rue Fortia, 46

LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR d'AGE.** Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

Exiger ce portrait

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. **Qu'elle n'oublie pas** que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles. **Tumeurs, Cancers, Neurasthénie, Métrites, Fibromes,** etc., tandis qu'en faisant usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY,** la Femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

Le flacon **3 fr. 50** dans toutes les Pharmacies ; **4 fr. 10** franco. Expédition franco gare, par 3 flacons, contre mandat-poste de **10 fr. 50** adressé à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER,** à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis)

REFUGIE ouvrier peintre en bâtiments demande emploi. Ecrire Hôtel d'Orient, rue des Phocéens.

BON FORGERON demandé chez MM. Carles frères, carrossiers à Toulon.

NÉGOCIANTS EN CAFÉS Il y a à vendre, 173, Prado, deux appareils bon état pour l'extraction des roulés. Prix de l'unité, 450 francs.

MOTO RÊVE modèle récent, à vendre, Gabriel Jullien, 6, rue Lafon.

ON DEMANDE Monteurs pour **chauffage,** Etablissements Piana, r. St-Lambert, Marseille

AUTO 12/18 HP moderne est demandée. Ecr. D. Mathieu, 22, r. de Suez, Marseille.

UN GÉRANT est demandé à la Coopérative Bras (Var).

PERDU dimanche passé, gros chien noir, poil ras. Prière de le retourner 37, rue d'Anthoine, bar. Récompense.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse. 75.

l'HUILE DE FOIE DE MORUE

manque cette année, remplacez-la par le produit dix fois supérieur à l'huile de foie de morue dont il possède, par ses constituants, toutes les qualités (iode, phospnate, etc.), sans en avoir les inconvénients. D'un goût des plus agréables, le **Virogénol** est accepté et réclamé par les personnes les plus difficiles et les estomacs les plus délicats. C'est le remède par excellence de toutes les maladies de poitrine; le fortifiant, le régénérateur et le réminéralisateur de toutes les forces de l'organisme. Se prend en toutes saisons et aux mêmes doses que l'huile de foie de morue.

VIROGENOL

PRIX du flacon de 500 gr. **2.25**, p. postal ajouter **0.60**. Par 6 flacons franco de port
Dépôt général : PHARMACIE DIANOUX, 30, Gd Chemin d'Aix, MARSEILLE
et **Pharmacie du SERPENT, rue Tapis-Vert, 34,** et toutes les Pharmacies.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 24 octobre

— 8 —

Le Dernier des Troubadours

PREMIERE PARTIE

A ce moment, une ombre se glissa derrière une des cabanes occupées par les chefs et vint avec des précautions infinies se coucher à quelque distance, sous un arbre qui abritait plusieurs autres hommes.

A l'instant où cette ombre, se croyant inaperçue, s'étendait doucement à côté des soldats endormis, une tête se dressa près d'elle et lui dit :

— Cape de Diou, d'où viens-tu donc, l'ami Charlot ? As-tu par hasard quelque rendez-vous d'amour dans les buissons environnants ? ou bien as-tu été dérober à nos maîtres quelques bonnes bouteilles inachevées au souper d'hier soir ? Dans ce cas, j'en suis...

Charlot parut un instant déconcerté, mais se remettant aussitôt :

— Vous n'y êtes pas, sergent Lestoc ; j'ai voulu m'assurer par moi-même si ces paresseux d'arquebusiers chargés de veiller sur le camp font consciencieusement leur besogne, et s'ils n'auraient pas la sottise de nous laisser égorger comme des moutons par les parpaillots qui nous entourent.

— Ah ! ah ! ma caillou ! tu veux t'assurer par toi-même ? Voilà un petit jeu que je ne te conseille pas de recommencer, si tu ne tiens pas à avoir ta jeune carcasse de manant traversée par une bonne pertuisane huguenote ! Ah ! c'est toi, lourdaud, toi, butor, qui venant de garder tes poules ou tes oies dans les plaines de l'autre côté de la Garonne, as l'absurde prétention de nous apprendre à garder un camp, à nous qui avons occis plus de rustres de ton pays que tu n'as mangé de betteraves, depuis que ta vilaine personne a vu le jour ? As pas pur ! il y a plus de soldats de ma province qu'il n'y a d'oisons, toi compris, dans tous les champs du Languedoc !... Et ce n'est pas peu dire !... Maintenant, mon petit, rappelle-toi cela à perpétuité, si tu ne veux pas que je donne à tes épaules un souvenir du vieux Lestoc.

— C'est bien, sergent, on s'en souviendra.

Cette discussion avait lieu à voix basse ; elle avait cependant réveillé les autres soldats abrités sous les arbres, chacun s'étant relevé ; on entoura Lestoc, qui, se voyant écouté, reprit avec emphase :

— Ce drôle, qui ne sait encore de quelle main il doit prendre son arquebuse, se permet d'aller voir si de vieux soldats, et des soldats de mon pays encore, savent monter la garde ! Milledieu, mon garçon, je commence à croire que tu es encore plus bête que tu n'en as l'air. Décidément, tu serais mieux à chaponner les coqs dans la basse-cour de notre digne évêque ou à lui verser le vin de la burette, quand par hasard il dit la messe, qu'à endosser la casaque d'un brave arquebusier ! Ah ! tu as beau remuer la tête comme une vieille bigote qui récite ses oremus, je te le répète, tu es fait pour aller avec de braves soldats languedociens, comme la noire et sale défroque d'un moine est faite pour aller avec le brillant uniforme de M. de Mayenne, notre généralissime !... Par les cornes de notre saint évêque Borromée, il me tarde de voir quelle figure tu feras en face l'ennemi ! Tu viendras, sans doute, te réfugier derrière ma rapière ... Eh bien ! pour Dieu ! tu verras, ma caillou, comme elle transperce les buffletteries les plus solides ! Tu seras à bonne école, et cela te vaudra mieux que d'aller voir en tapinois si nous savons monter la garde... Mais réponds-moi donc, mécréant, si tu veux pas que je te prouve que tu es un baudet mal élevé !

Tous les soldats accueillirent par un ricanement les injures du sergent.

— Ah ! maître, que voulez-vous que je vous réponde ?

— Je veux, païen, — reprit Lestoc, qui s'enivrait de ce qu'il appelait orgueilleusement ses succès oratoires et qui était sans pitié lorsqu'il trouvait une victime incapable de lui résister, — je veux que tu t'expliques d'une manière plus franche et que tu ne gardes pas cet air hypocrite. Cela convient mieux à un capucin qu'à un soldat. Je veux d'abord que tu m'écoutes quand je te parle et que tu n'aies pas l'air d'être assis sur la pointe d'une dague ; je veux enfin que tu me regardes en face et que tes yeux ne s'égarent pas ainsi de côté et d'autre, comme si tu craignais de voir lever un ennemi derrière chaque buisson... A quoi pensais-je, quand j'ai accepté cet oison pour en faire un soldat ?

Pendant que le sergent s'escrimait ainsi, Charlot baissait la tête avec une humilité trop affectée pour être véritable. Son regard de paysan errait autour de lui avec une impatience fébrile. Etait-ce le discours de son chef qui l'intimidait et l'embarrassait, ou bien réellement craignait-il de voir surgir l'ennemi

Quoi qu'il en fût, un esprit tant soit peu soupçonneux se fût aperçu de l'inquiétude à laquelle il semblait en proie. Sa physionomie avait pris une expression de grave préoccupation, son attention était vivement détournée de la scène présente par quelque pensée d'un intérêt puissant.

Cependant l'horizon, là-bas, commençait à se teinter de rose. De tous côtés, dans la plaine, dans la forêt, bruissaient mille rumeurs qui annoncent le réveil de la nature. Les soldats ,en se retournant sur l'herbe, bâillaient formidablement. La lune avait disparu derrière la forêt, et une ombre épaisse, augmentée par le brouillard qui s'élevait, couvrait la campagne.

Charlot comprit que, grâce à l'obscurité, on ne pouvait remarquer l'inquiétude dont ses traits étaient empreints, et s'abandonnant à l'examen attentif qui le préoccupait, il ne quitta plus le bois des yeux. Lestoc, prenant son silence pour une approbation, continua :

— Oui, mon petit, je reviens de la bonne opinion que j'avais sur toi. Quand tu es venu me demander de te prendre avec moi, disant que tu voulais combattre pour la bonne cause et que tu ne voulais plus rester au service des Rancogne, je me suis dit : « Voilà un garçon qui a évidemment l'air d'une brute ; mais comme il est solidement échafaudé, j'en ferai un rude partisan. Quand ses cheveux rouges seront cachés sous la salade du fantassin, au lieu de friser autour de son bonnet de laine ; quand il aura perdu son air stupide et l'habitude de vivre au milieu des oies, j'en pourrai faire quelque chose. « Je dois même avouer que les deux solides poings que la nature a mis au bout de tes bras et ta large encolure m'avaient infiniment parlé en ta faveur. Mais, bah ! à quoi sert d'être bâti comme un taureau, quand on a un cœur de poulet et une cervelle de buse ? Ta carcasse de rustaud serait capable, sans doute, de lutter avantageusement contre le seigneur Gilbert lui-même, et je parie que, au premier cri de fureur poussé par l'ennemi, tu auras envie d'aller te cacher, poule mouillée !

En ce moment, Charlot passa à plusieurs reprises sa main sur ses yeux. Il lui semblait avoir aperçu quelques points noirs s'agiter sur la lisière du bois ; mais au bout d'un moment, ne voyant plus rien, il crut qu'une trop longue fixité avait fatigué sa vue et produit ce mouvement d'ombres qu'il avait attribué à une autre cause. Pour reposer ses yeux, il se retourna vers Lestoc et lui dit comme s'il l'avait attentivement écouté jusqu'alors :

— Sergent, vous pourriez vous tromper.

— Me tromper, moi ?... sur ton compte ! Allons donc, mon petit, je te connais mainte comme si je t'avais donné le jour.

— Peut-être !...

Cela fut dit avec une intonation dont le sens échappa à la sagacité du sergent et de ses compagnons.

Charlot venait, pour la seconde fois, d'apercevoir des ombres glisser lentement dans l'espace compris entre la forêt et la rivière. Cette fois, certain de ne pas s'être trompé, il jeta un regard scrutateur dans toutes les directions où les soldats, groupés par troupe, s'étaient étendus sur l'herbe ; puis il le reporta sur les trois masures où reposaient les chefs. Excepté autour de Lestoc, partout ailleurs on n'entendait aucune voix, on ne remarquait aucun mouvement, tout était silence et obscurité. Mais l'aube blanchissait de plus en plus, on ne pouvait pas compter sur les ténèbres pendant plus d'une demi-heure, et, si l'on eût pu s'apercevoir de l'impatience qui tourmentait Charlot, on aurait vu que l'approche du jour était loin de lui être agréable.

Le vieux sergent était trop heureux de harceler quelqu'un et de faire briller son éloquence devant ses hommes ; il continua donc :

— Va, ma caillou, va reprendre tes travaux champêtre ! le joug seul convient au bœuf, le bât à l'âne stupide, la selle somptueuse au noble coursier, la rude corvée au lâche manant, le bruit du camp au vaillant soldat et la lourde charrue à maître Charlot. Crois-moi, laisse à d'autres le soin de charger une arquebuse ou de porter une pertuisane. Retourne au bercail, car j'ai bien peur qu'avec nous tu...

Le sergent ne peut continuer sa phrase. Une détonation, suivie d'un sifflement aigu, se fit entendre au-dessus de sa tête, et son casque roula à côté de lui, enlevé par une balle.

Le vieux sergent et les soldats, stupéfaits, restèrent un instant immobiles.

Tout à coup, une fusillade terrible éclata dans la plaine. De tous côtés, on entendit les gémissements des sentinelles égorgées mêlés aux cris d'épouvante des ligueurs à moitié endormis qui accouraient dans une confusion inexprimable autour des masures où étaient reformés leurs chefs.

Pas un seul groupe n'avait été épargné. Il semblait qu'un guide invisible eût indiqué chaque lieu où l'ennemi devait frapper.

GUY VANDERQUAND.

(La suite à demain.)